L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier français

Jeudi 25 juin 2026 - n° 1495 - 1,70€ - S - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic





Un Surgérien veut rayonner avec son tandem solaire



© Simon Moreau

Le réparateur de vélos Christian Morel a conçu un tandem électrique dont la batterie est alimentée par des panneaux solaires. L'appareil va être piloté par ses deux fils lors d'une épreuve de montagne réservée aux cycles fonctionnant à l'énergie solaire. Page 5

CHARENTE-MARITIME p. 3



© Archives L'Hebdo 17

L'état des cours d'eau suscite l'inquiétude

MARSAIS / AUNIS SUD p. 7

Steve Gabet fixe le cap de ses mandats

VILLEDOUX p. 13

L'école se mobilise pour soutenir un élève gravement malade

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY p. 15

Une journée d'éloge à la lenteur va avoir lieu au plan d'eau de Bernouet



Le SDIS 17 sacré champion de France de secours routier

L'équipe des sapeurs-pompiers de Charente-Maritime a décroché un quatrième titre national à Pontivy, dans le Morbihan. Elle se qualifie par la même occasion pour le World Rescue Challenge 2027.


L'équipe « Secours routier » du SDIS 17 en pleine action à Pontivy - © *SDIS 17*

Et de 4 ! Après 2016, 2023 et 2024, l'équipe du Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime (SDIS 17) a remporté la 10e édition du Challenge national de secours routier. Une compétition organisée à Pontivy, dans le Morbihan, du 10 au 12 juin. Cette victoire qualifie les sapeurs-pompiers du département pour le World Rescue Challenge (WRC) 2027 - le championnat du monde de la discipline - qui devrait se dérouler à Dubaï, aux Émirats Arabes Unis.

À l'initiative du SDIS 17, un Challenge national de secours routier est organisé chaque année depuis 2016 dans une ville de l'Hexagone. Trois ans plus tard, en 2019, La Rochelle accueillait la 20e édition du WRC. *« Le secours routier consiste à prendre en charge et à extraire une ou plusieurs victimes bloquées dans des véhicules accidentés*, écrit le SDIS 17 sur son site internet. *Les épreuves sont très réalistes avec de vrais véhicules et des mises en situation inspirées de cas réels. »* Au-delà de l'aspect compétitif, ces rencontres favorisent les échanges entre professionnels du secours. Objectif : améliorer les connaissances et les techniques pour une meilleure prise en charge des victimes.

Prochaine étape pour les sapeurs-pompiers de Charente-Maritime, le Brésil, à l'automne. Du 18 au 23 novembre, ils se rendront en effet à Rio de Janeiro pour y disputer le WRC 2026. Une compétition pour laquelle ils se sont qualifiés en obtenant une belle deuxième place lors de l'édition 2025 du Challenge national.

À noter que l'équipe a besoin de partenaires pour financer ses prochaines échéances nationales et internationales (déplacement, séjour sur place…). Entreprises, collectivités et particuliers peuvent la soutenir en contactant le SDIS 17 (*).

(*) sdis17.fr/challengesecours-sp17

EN BREF

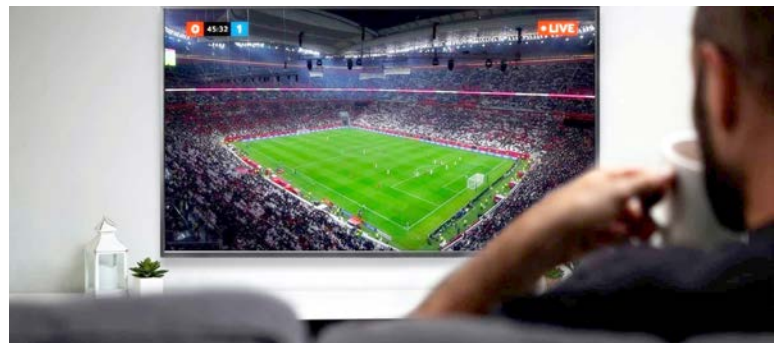
CANICULE

PRÉSERVONS LA RESSOURCE EN EAU. En cette période de fortes chaleurs, Eau 17 appelle à économiser l'eau. Le syndicat départemental invite les consommateurs à adopter les bons réflexes : prendre des douches courtes ; arroser son jardin très tôt le matin ou tard le soir, lorsque l'évaporation est plus faible ; utiliser du paillage, comme le miscanthus, pour conserver l'humidité dans le sol ; réutiliser l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes ; vérifier régulièrement les fuites et réparer rapidement les écoulements inutiles.

TRANSPORTS

INSPECTION DU PONT DE L'ÎLE D'OLÉRON. Jusqu'au vendredi 3 juillet inclus, la circulation pourrait être perturbée la nuit sur le pont de l'île d'Oléron. Du lundi au jeudi de 21h à 5h, des alternats de circulation régulent le trafic alors que les agents du Département procèdent à une campagne d'inspection sur l'ouvrage d'art. *« Cette opération d'expertise constitue une étape indispensable pour finaliser le cahier des charges des futurs travaux de réparation des piles de l'ouvrage. À l'extérieur, une équipe procédera à l'examen du tablier et des piles, à l'aide d'une nacelle négative, tandis qu'une équipe de cordistes interviendra à l'intérieur des piles »,* indique le Département, qui a estimé la rénovation du pont de l'île d'Oléron à 58 millions d'euros (lire *L'Hebdo 17* du jeudi 18 juin).

Coupe du monde : regarder les matchs la nuit peut coûter cher en sommeil


104 matchs auront lieu durant la Coupe du monde de football - © *Alex-Photo-Stock / Shutterstock*

La Coupe du monde de football 2026 promet des soirées (et surtout des nuits) agitées pour les supporters. Avec le décalage horaire entre l'Europe et l'Amérique du Nord, de nombreux matchs seront diffusés en pleine nuit. Or l'accumulation d'une dette de sommeil n'est pas sans conséquences.

Fatigue et baisse de vigilance. Le manque de sommeil entraîne rapidement fatigue, baisse de vigilance et difficultés de concentration. Les journées qui suivent une nuit écourtée deviennent plus compliquées, avec davantage d'erreurs et d'oublis. Cette baisse de vigilance augmente aussi le risque d'accidents, notamment sur la route.

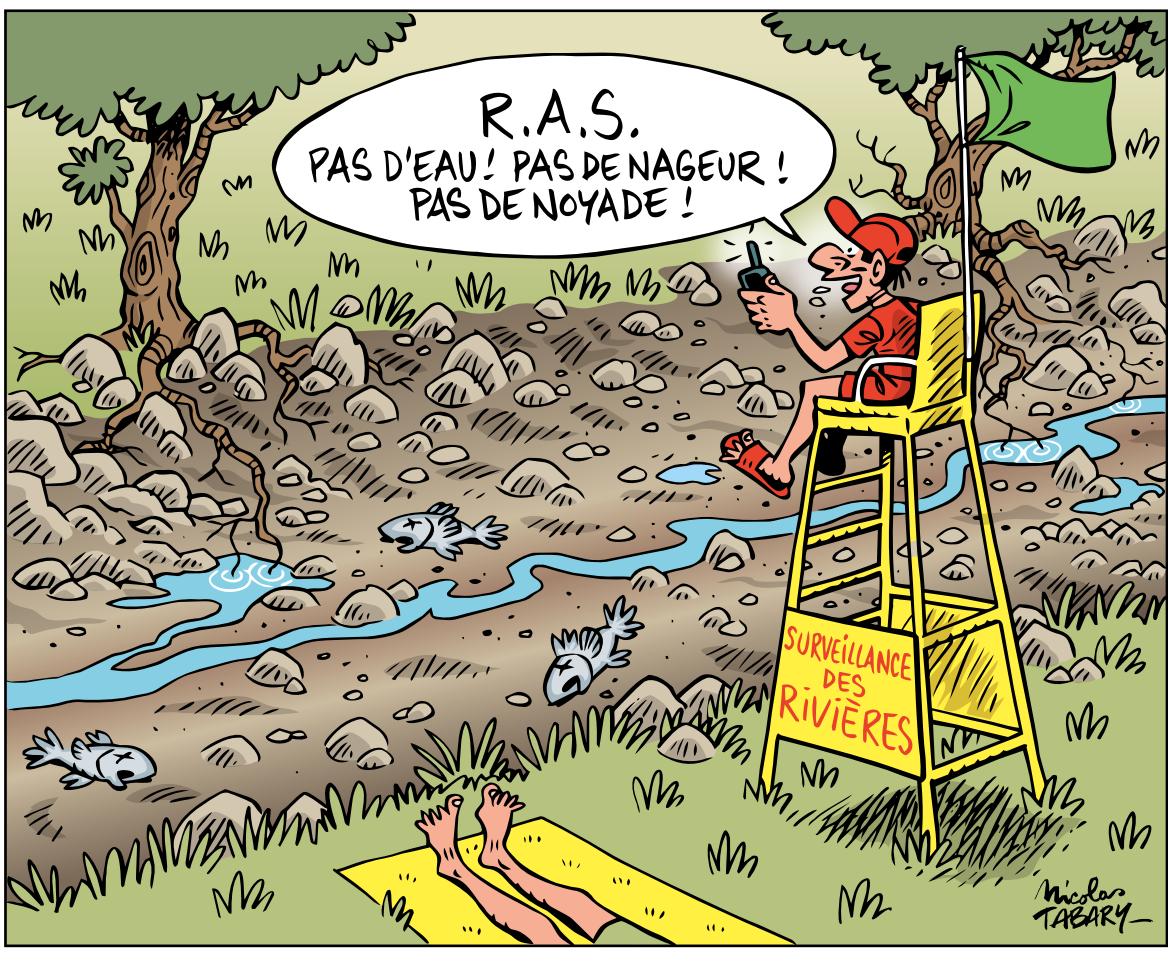
L'excitation du match retarde l'endormissement. Le suspense d'une rencontre, le stress d'une séance de tirs au but ou l'euphorie d'une victoire peuvent maintenir le cerveau en état d'alerte bien après le coup de sifflet final. À cela s'ajoute l'exposition aux écrans, qui peut retarder l'endormissement. Si une ou deux nuits courtes se récupèrent généralement facilement, un manque de sommeil répété favorise troubles de l'humeur, anxiété, baisse des défenses immunitaires et augmentation du risque de maladies cardiovasculaires et métaboliques.

4 conseils pour protéger vos nuits : ne regardez pas tous les matchs en direct ; évitez de prolonger la soirée sur les réseaux sociaux ; privilégiez un dîner léger ; faites, si besoin, une sieste de 20 minutes maximum.

destinationsanté
Agence de presse

LE DESSIN DE NICOLAS

Lire en page 3





À quoi s'attendre pour les rivières de Charente-Maritime cet été ?

ENVIRONNEMENT. Les fortes chaleurs successives n'ont pas encore placé les cours d'eau du département sous tension, mais si elles se prolongent, la vigilance pourrait laisser place aux inquiétudes.



Avec la canicule, la Charente perd un mètre cube d'eau par jour et son débit commence à susciter l'inquiétude - © *Archives L'Hebdo 17*

Les rivières seront-elles bientôt à sec ? L'épisode caniculaire actuel, couplé à celui de la fin du mois de mai, pourrait le laisser présager. Pour autant, la situation n'est pas encore critique en Charente-Maritime selon la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM). « *Le suivi du débit des cours d'eau et des nappes phréatiques qui les alimentent indique des niveaux inférieurs à la moyenne, mais nous ne sommes pas encore à des seuils d'alerte* », affirme Yann Fontaine, chef du service eau, biodiversité et développement durable. Les fortes précipitations enregistrées durant l'hiver ont contribué à recharger les milieux aquatiques et les nappes. Pour autant, les réserves ne seront pas suffisantes pour tenir tout l'été si les fortes chaleurs venaient à se répéter. « *Les pluies ont été tellement importantes que tout n'a pas bénéficié aux milieux. Les sols se sont retrouvés saturés, ce qui a engendré les inondations. Cela a surtout eu un effet sur les nappes* », explique l'agent de la DDTM.

> *« La situation pourrait vite devenir critique »*

Autre problème : la pluviométrie a fortement baissé au printemps. Les premières mesures de restriction d'usage de l'eau ont été prises par la préfecture dès avril, sur le bassin-versant Aume-Couture. D'autres bassins du département sont depuis concernés. « *Des arrêtés cadres fixent des seuils pour chacun des bassins. Dès que l'on est au-dessus, on prend les décisions prévues à cet effet* », rappelle Yann Fontaine. Ces restrictions concernent en premier lieu l'irrigation agricole, avec des limitations voire une interdiction lorsque la situation devient critique. Elles peuvent également concerner les usages domestiques, notamment l'arrosage du jardin ou le lavage de sa voiture. « *Là aussi, il y a un niveau de graduation dans les mesures, la plus haute étant la crise, où l'ensemble des prélèvements sont interdits à l'exception de ceux pour l'alimentation en eau potable, qui demeure la priorité absolue* », assure le chef de service de la DDTM.

Même s'il est difficile de prédire la tendance des semaines à venir, la baisse des niveaux engendrée par la canicule se poursuit et pourrait devenir problématique. Parmi les points d'inquiétude figurent les marais de Brouage et de Rochefort, alimentés par différents cours d'eau dont la Gères, la Devise et l'Arnoult. Or, « *il n'y a plus du tout de débit sur la Gères et la Devise, et qu'un tout petit débit très insuffisant sur l'Arnoult* », révèle Jean-Eudes Du Peuty, le directeur du syndicat mixte Charente-Aval. Un manque pallié, pour l'heure, par la Charente, mais peut-être plus pour longtemps. « *Le fleuve perd un mètre cube d'eau par jour, et son débit commence à nous inquiéter aussi* », indique le responsable qui estime que « *la situation pourrait vite devenir critique d'ici une semaine* » si l'épisode de chaleur persiste.

À l'heure où nous imprimons ces lignes, l'hypothèse de fortes précipitations orageuses n'est pas évoquée par les prévisions météorologiques. « *De toute manière, c'est une loterie dont on ne peut pas se satisfaire* », assure Jean-Eudes Du Peuty, qui préconise des solutions plus concrètes, parmi lesquelles des travaux de recharge granulométriques sur les cours d'eau. « *Longtemps, les cours d'eau du territoire étaient surcreusés. Aujourd'hui, on cherche à remettre des cailloux dans leur lit, car cela permet d'améliorer la vitesse, même lorsque le débit est faible. Cela est fait mais à faible échelle, alors il faut continuer à le faire* », conclut le directeur du syndicat mixte Charente-Aval.

Simon Moreau

La flore des cours d'eau est dans un état préoccupant

D'après une étude de Poitou-Charentes Nature, pollution, déséquilibres hydriques et espèces invasives menacent des espèces essentielles à la biodiversité.

Entre 2023 et 2025, les associations membres de Poitou-Charentes Nature ont mené un important travail d'inventaire de la flore des cours d'eau des quatre départements de l'ancienne région. L'objectif était de combler un manque de connaissances sur ces milieux aquatiques encore peu étudiés. Sur les 390 masses d'eau recensées, 145 ont été retenues pour un suivi plus approfondi.

Au total, 336 placettes (petites parcelles suivies en vue de recherches expérimentales) ont été mises en place, dont 84 en Charente-Maritime. Cette campagne a permis de recueillir de nombreuses données sur des groupes végétaux méconnus et de mettre en évidence la présence de 34 espèces végétales patrimoniales. Cet état des lieux a surtout révélé une dégradation préoccupante des milieux aquatiques. La principale menace identifiée est l'eutrophisation, un enrichissement excessif de l'eau en nutriments, notamment en azote et en phosphore. « *Cela va avoir pour effet de favoriser les espèces qui pourront s'adapter. À l'inverse, celles qui n'en ont pas besoin seront pénalisées* », explique Sylvain Bimont, chargé de mission flore à Nature Environnement 17.



La Jussie, l'une des principales plantes invasives - © *Wikimedia commons*

Activité humaine et plantes invasives responsables

La pollution liée aux engrais et aux pesticides, mais aussi les modifications du régime hydrique, provoquées notamment par les pompages, les déficits pluviométriques ou encore le recalibrage des cours d'eau, contribuent à cette dégradation.

Autre menace majeure : les plantes exotiques envahissantes. Parmi elles, la jussie. Originaire d'Amérique du Sud, cette plante aquatique a été introduite en France au XIX^{e} siècle comme espèce ornementale pour les bassins de jardin. Progressivement, elle a colonisé le Marais poitevin, une expansion favorisée par sa commercialisation. Son développement rapide perturbe profondément les écosystèmes. En recouvrant la surface de l'eau, elle prive les autres plantes de lumière. « *Là encore, certaines espèces vont très bien s'adapter mais pour d'autres, la concurrence est trop forte* », assure Sylvain Bimont. 38 % des tronçons étudiés abritent au moins une espèce exotique envahissante. Plus inquiétant encore, les scientifiques y ont recensé autant d'espèces invasives que d'espèces patrimoniales, considérées comme rares ou menacées.

Les conséquences sont déjà visibles. Les herbiers aquatiques apparaissent peu denses et peu diversifiés, avec un recouvrement moyen des plantes limité à 32 %. « *Cela s'illustre notamment par la disparition des lentilles dans le Marais poitevin, ou d'autres espèces comme les renoncules, que l'on ne trouve quasiment plus* », explique Sylvain Bimont. Cette évolution affecte également la faune, ces plantes constituant « *des alliés* » pour les espèces animales. La Charente-Maritime concentre certains secteurs particulièrement dégradés, notamment au niveau des estuaires de la Sèvre niortaise et de la Charente, car « *on récupère les eaux de tout le monde* », rappelle le chargé de mission flore.

Mené pour la première fois, cet inventaire constitue désormais une référence. Nature Environnement envisage de le renouveler dans dix à vingt ans afin de mesurer l'évolution de ces herbiers et la capacité des espèces à s'y maintenir. « *Même dégradés, ils conserveront toujours une utilité* », conclut Sylvain Bimont.

S.M.

MAIN COURANTE

ROCHEFORT

■ **UN EMPLOYÉ INDÉLICAT.** Dans le courant du mois de juin, le gérant d'un tabac-presse s'est aperçu d'anomalies dans sa comptabilité, d'une hausse des factures de la Française des Jeux et d'un écart dans son stock de tabac. Ses soupçons se sont alors portés sur un membre de son personnel, un homme de 34 ans recruté le 20 avril. Le gérant a déposé plainte au commissariat de police de Rochefort. Le suspect a été convoqué et placé en garde à vue. Lors de son audition, il a avoué avoir une addiction aux jeux d'argent : il grattait les jeux sur son lieu de travail et encaissait les gains. Il a également reconnu avoir dérobé des cartouches de cigarettes qu'il revendait via un réseau social. Le préjudice serait de l'ordre de 40.000 euros. Remis en liberté, il a été cité à comparaître devant le tribunal judiciaire de La Rochelle le 9 juillet pour y répondre de ses actes.

ROCHEFORT

■ **DES VOLEURS INTERPELLÉS EN FLAGRANT DÉLIT.** Lors d'une patrouille effectuée dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 juin, les policiers de la brigade anti-criminalité (BAC) ont été intrigués par une Volkswagen Polo dont le coffre semblait particulièrement surchargé. Les policiers décident alors de contrôler les occupants. À la vue du gyrophare, le véhicule a pris la fuite en empruntant les rues à contresens avant d'être interpellé rue Thiers. À l'intérieur du véhicule se trouvaient deux hommes : un Rochefortais de 25 ans et un homme âgé de 46 ans originaire du Morbihan, oncle du premier. Les policiers ont découvert des câbles de cuivre. Placés en garde à vue, les deux hommes ont reconnu avoir dérobé ces câbles dans 16 candélabres le long de la Charente, derrière l'usine Airbus. Entendus sur les faits, ils ont fait l'objet d'une procédure de plaider-coupable.

LES NOUILLERS

■ **DEUX MORTS DANS LA COLLISION.** Jeudi 18 juin vers 22h40, à l'angle de la RD 739E et de la RD 119, 23 pompiers ont été engagés pour secourir les victimes d'une violente collision entre deux véhicules. À leur arrivée sur les lieux, les deux véhicules étaient la proie des flammes. Un des conducteurs âgé de 29 ans a pu s'extraire de l'incendie. Légèrement blessé, il a été évacué sur le centre hospitalier de Saintes. Quant aux occupants de l'autre voiture, un couple - Damien et Géraldine Garraud, âgés de 50 ans et demeurant Matha -, les secours n'ont pu que constater leurs décès. Les trois enfants du couple se trouvaient chez leurs grands-parents. Avisé, le parquet de Saintes a demandé l'autopsie des corps qui ont été transportés à l'Institut médico-légal de Poitiers. Les gendarmes ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

LES PORTES-EN-RÉ

■ **NOYADE EN MER.** Vendredi 19 juin en fin de soirée, un homme de 74 ans s'est noyé sur la plage de Trousse Chemise. Malgré les soins prodigués, il n'a pu être ramené à la vie.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

■ **COLLISION ENTRE DEUX POIDS LOURDS.** Mardi 23 juin vers 14h, sur la route de Saintes, une collision a opposé deux poids lourds. Elle a entraîné une perturbation à la circulation. Les 13 pompiers dépêchés sur les lieux ont porté secours à un des chauffeurs qui se trouvait incarcéré dans sa cabine. Aucun blessé n'est à déplorer. La gendarmerie se trouvait sur les lieux.

Un chauffard jugé pour avoir fauché une quinquagénaire à Nieul-sur-Mer



Une plaque posée sur les lieux du drame par ses proches, en plain centre-ville de Nieul-sur-Mer, rappelle la mémoire de la victime - *© Yannick Picard (CLP)*

Le tribunal judiciaire de La Rochelle a jugé un homicide involontaire avec circonstances aggravantes, jeudi 18 juin.

Le 19 décembre 2019 à 7h20, alors qu'il se rendait à son travail au port de La Pallice, un docker de Charron a fauché, sous les yeux de sa fille, une quinquagénaire qui attendait son bus à Nieul-sur-Mer. La victime est décédée sur le coup. Jusqu'alors, le prévenu était inconnu de la justice. Une personne avait également été blessée dans le choc. Les analyses toxicologiques ont révélé que le quadragénaire conduisait sous l'emprise du cannabis.

Selon lui, cette consommation remonterait à plusieurs jours avant l'accident. Les analyses parlent, elles, de seulement six à huit heures avant le drame. Mais ce jeudi 18 juin à la barre du tribunal judiciaire de La Rochelle, les débats se sont longuement focalisés sur l'état de santé du docker au moment de l'accident. Celui-ci était sujet depuis plusieurs années à des crises d'épilepsie. Une première crise s'était d'ailleurs manifestée sur son lieu de travail.

> *"Je n'avais pas pris mon traitement"*

Depuis, le docker était sous traitement médical. « *Je n'avais pas pris mon traitement depuis deux jours. Je n'en avais plus et la pharmacie de Charron était fermée* », explique le prévenu. Ce dernier soutient que, quelques centaines de mètres avant l'impact, au niveau de l'école du village, il aurait été victime d'une crise d'épilepsie : « *J'ai perdu connaissance cinq secondes.* » Une nouvelle crise serait survenue ensuite, et aurait fait perdre au docker le contrôle de son véhicule.

« *J'étais au volant, c'est moi le responsable. Si j'avais su, jamais je n'aurais pas conduit* », poursuit le prévenu. Mais ces propos sont indéfendables pour la famille de la victime. « *À 15 ans, elle a vu sa mère mourir sous ses yeux* », soutient son avocate. Toutes les personnes présentes, qui ont regretté la longueur du temps judiciaire, ont parlé à l'unisson : « *Nous ne lui pardonnerons jamais.* »

Le ministère public rappelle que la loi a changé pour ce genre de drame : « *Depuis juillet 2025, on parle d'homicide routier.* » Une peine de quatre années de prison dont deux sous sursis probatoire est requise, ainsi qu'un mandat de dépôt à effet différé. La défense parle de réquisitions « *extrêmement lourdes* ». Le tribunal a mis sa décision en délibéré au 9 juillet.

Yannick Picard (CLP)

Aytré : le procès de l'ancien salarié de l'Escale a été renvoyé



L'Escale vient notamment en aide à des personnes vivant dans la rue - *© Y.P. (CLP)*

Un quinquagénaire s'est présenté à la barre du tribunal judiciaire de La Rochelle, jeudi 18 juin, afin de demander le renvoi de son affaire. Les faits se seraient déroulés entre 2022 et 2025. Le salarié de l'association l'Escale, qui a depuis été licencié, est poursuivi pour harcèlement sexuel commis sur deux femmes bénéficiaires de la structure. Il devait également être jugé pour une agression sexuelle sur l'une des deux plaignantes. Le prévenu travaillait depuis une vingtaine d'années au sein de l'Escale, et plus précisément au sein du service d'insertion par l'activité économique (SIAE). Cette structure permettant aux bénéficiaires de l'Escale, et notamment aux 250 demandeurs d'asile accueillis par l'association, d'effectuer des missions rétribuées au titre de l'aide sociale, dans différents secteurs dont celui du ménage. Une première femme, demandeuse d'asile et âgée d'une quarantaine d'années, se serait plainte du comportement de son supérieur, dénonçant des faits de harcèlement sexuel, notamment par le biais de SMS, à la fin de l'été 2025. Une seconde, plus jeune, aurait déclaré aux enquêteurs des faits de même nature, ainsi qu'une agression sexuelle. Le quinquagénaire a reconnu la matérialité des faits. Ils seront étudiés lors d'une audience « au fond » à la fin de l'année. Le quinquagénaire a été maintenu sous contrôle judiciaire.

Un vendeur de voitures de collection poursuivi pour abus de confiance

L'homme a comparu le 18 juin devant le tribunal judiciaire de La Rochelle. Il aurait arnaqué plusieurs de ses clients.

Le monde du négoce et de la réparation des véhicules de collections est un milieu qui peut parfois devenir très aléatoire, voire relever de la justice, comme ce fut le cas ce jeudi 18 juin à la barre du tribunal judiciaire de La Rochelle. Le prévenu aura 40 ans à la fin de l'année. Il est originaire des Deux-Sèvres et exerce la profession de chef d'atelier dans un garage automobile de Niort. Avant cela, il avait monté le garage de l'Aubepin à La Jarne, définitivement fermé en février 2024.

Les faits qui sont reprochés au garagiste se sont déroulés entre 2022 et 2023. À l'époque, les enquêteurs regroupent plusieurs plaintes au sujet du garage de l'Aubepin. L'une d'elles concerne la cession d'une Jaguar laissée en dépôt-vente pour la somme de 41.000 euros, dont le propriétaire ne verra jamais la couleur. Il est également question de la restauration d'un véhicule Mini pour un montant de 20.000 euros dont les 3/4 de la somme avaient été versés par le client. Là encore, rien ne sera fait.

> *"J'ai joué avec l'argent des clients"*

Un passionné d'Américaines fait aussi partie des victimes. Il avait versé au garagiste la somme de 63.000 euros pour que celui-ci lui trouve un modèle bien spécifique de voiture aux États-Unis. La somme a bien été encaissée et la voiture n'est jamais arrivée en France. Pour colorer le dossier, le président évoque des falsifications de certificats d'immatriculation. « *J'ai joué avec l'argent des clients* », reconnaît le garagiste.

Pour éviter la liquidation judiciaire, le trentenaire avait décidé, sur les conseils d'un ami, selon lui, de transférer le siège social de sa société en Angleterre. « *C'est une sorte de cavalerie* », estime le président. « *Je ne pouvais pas me refaire. Je n'ai rien mis en place pour rembourser les victimes. Je sais que j'ai fait beaucoup de mal* », reconnaît le prévenu. Celui-ci est inconnu de la justice. Le préjudice total est estimé à 148.000 euros.

Pour la partie civile, cela ne fait aucun doute : « *Le prévenu est un escroc. Il prenait ses clients par les sentiments. Il ciblait les gens aisés. Le plus difficile maintenant sera de recouvrer les sommes.* » Le ministère public estime que le prévenu a « *certes des regrets, mais aucune prise de conscience.* » Une peine de 18 mois de prison avec sursis, une interdiction d'exercer toute activité commerciale pour une durée de cinq ans et une amende 20.000 euros sont requises. La défense parle d'une spirale infernale : « *C'est une descente aux enfers.* » Le tribunal a mis sa décision en délibéré.

Yannick Picard (CLP)



Un an et demi de travail aura été nécessaire à Christian Morel pour concevoir le tandem - *© Simon Moreau*

Le réparateur de vélos Christian Morel invente un tandem solaire pour ses deux fils

Cette réalisation prendra le départ de la Sun Trip, une épreuve de montagne où les concurrents sont alignés sur des cycles électriques alimentés par l'énergie solaire.

SURGÈRES

Aussi loin qu'il se souvienne, Christian Morel a toujours été un féru de vélo. C'est pourtant dans le secteur de l'aéronautique que l'électromécanicien de profession a œuvré durant 45 ans, en tant que réparateur d'hélicoptère. Le Breton d'origine a longtemps vécu dans les Hautes-Alpes, où il était à la tête de sa propre entreprise, avant de poser ses valises en Charente-Maritime avec sa femme, Sylvie Pottier, il y a cinq ans. « *On voulait changer d'air pour se rapprocher de la côte Atlantique et de la famille. Un jour, on est passé à Surgères en van. On s'est arrêté, et on n'est jamais reparti* », s'amuse-t-il.



Ronan et Briac Morel ont testé le tandem il y a quelques semaines - *© C. Morel*

Souhaitant changer de voie professionnelle à quelques années de la retraite, Christian Morel se tourne naturellement vers sa passion de toujours, et décide de lancer son propre atelier de réparation de vélos. Une idée qui ne tarde pas à séduire les Surgériens. « *Lorsqu'on est arrivé, on nous a expliqué que cela faisait bien une dizaine d'années qu'il n'y en avait plus* », explique celui qui est à la tête de Cyclo-Optères depuis 2022, rue des Marronniers, spécialisé dans les vélos électriques.

> *“Je ne fabrique pas, je détourne des objets”*

Lorsqu'il ne répare pas les vélos de ses clients, le bricoleur dans l'âme aime se lancer des défis et concevoir des cycles électriques qui n'en étaient pas jusqu'alors. « *Je ne fabrique pas, je détourne les objets* », résume-t-il. Sa dernière création : un tandem fonctionnant à l'énergie solaire. Tout est parti d'un Pino Hase, un tandem capable de transporter deux personnes, ainsi que leurs bagages, sur deux roues. Dans un premier temps, Christian Morel a procédé à l'électrification du vélo, avant de lui installer des panneaux solaires destinés à recharger la batterie. Un chantier colossal qui a nécessité plus d'un an et demi de travail. « *Il y a quelques années, j'avais construit un triporteur solaire dont je me sers tout le temps. Cela a été un peu mon banc d'essai. Pour celui-ci, j'ai fabriqué un modèle en bambou, car il est plus facile de couper du bois que de la ferraille. C'est d'ailleurs cela qui a été le plus difficile, car je ne suis ni soudeur ni tourneur. Il fallait trouver le savoir-faire pour certaines étapes* », raconte-t-il.

La conception de ce tandem solaire répondait néanmoins à un objectif : permettre à ses fils, Ronan et Briac, de participer à la Sun Trip. Créée en 2013, cette épreuve, qui aura lieu cette année du 22 juin au 4 juillet, réunira une trentaine de cyclistes roulant sur des vélos électriques alimentés par l'énergie solaire. Tous devront parcourir 1.200 kilomètres à travers l'Auvergne, l'Ardèche, la Drôme et les Alpes. Les participants devront effectuer la totalité de leur parcours sans recharger la batterie sur secteur, et sans aide extérieure.

9.000 mètres de dénivelé positif

Les deux trentenaires rêvent de prendre part à ce challenge depuis 4 ans. En raison de leurs obligations professionnelles, ils ne pourront effectuer l'intégralité de la course. « *Ils s'élanceront de Crest, dans la Drôme, le 29 juin et iront jusqu'à l'arrivée, à Albertville (Savoie)* », précise Sylvie Pottier. Il y a quelques semaines, Ronan et Briac Morel ont effectué leurs 100 premiers kilomètres sur le tandem, tout récemment achevé. Et les essais se sont avérés concluants. « *Une semaine avant le départ, il est prêt* », affirme Christian Morel. Même si l'assistance électrique permet à l'appareil d'afficher une vitesse moyenne de 30 à 40 km/h (avec des pointes à 50 km/h), le défi physique sera de taille pour les deux frères. « *Il y a 9.000 mètres de dénivelé positif. Pour faire cela, il faut être sportif* », assure le concepteur du tandem.

Un défi sportif et technologique

La chaleur sera également à prendre en compte, et pas seulement pour les corps. « *S'il fait trop chaud, le fonctionnement sera moins bon car les panneaux chauffent trop et sont moins performants. La température idéale serait de 25 degrés avec du soleil* », explique l'ancien électromécanicien, fier de prendre part à cette aventure en famille. « *Cela va être à la fois un challenge sportif et technologique, car il faudra gérer la recharge solaire en orientant bien les panneaux.* »

Pour lui, l'épreuve à laquelle ses fils vont participer est une belle opportunité de démontrer qu'il existe des manières plus propres de se déplacer et qu'elles peuvent être performantes. « *Des gens comme moi cherchent des solutions. Il y a deux ans, les participants de la grande course de la Sun Trip sont allés jusqu'au Maroc sans recharger. Dans deux ans, ils veulent aller jusqu'en Chine, et je pense qu'il est possible d'y arriver* », conclut Christian Morel.

Simon Moreau

EN BREF

AUNIS SUD

■ **CANICULE.** Ouverture exceptionnelle des piscines d'été de 15h à 19h : jeudi 25 juin à Aigrefeuille, vendredi 26 juin à Surgères, samedi 27 juin à Surgères, La Devise et Aigrefeuille.

SURGÈRES

■ **COUPE DU MONDE DE FOOTBALL.** Retransmission sur écran géant du match France / Norvège vendredi 26 juin à 21h à la guinguette.

■ **BIODÉCHETS.** Distribution gratuite de kits de tri vendredi 26 juin de 16h à 19h à E.Leclerc. Sur justificatif de domicile. Renseignement Cyclad au 05.46.07.16.66.

■ **L'HEURE DES HISTOIRES.** Lecture pour les enfants de 4 à 7 ans, samedi 27 juin à 11h à la médiathèque. Renseignement au 05.46.07.71.80.

■ **ÉCOLE JEANNE D'ARC.** Kermesse vendredi 26 juin : jeux (structures gonflables, pêche à la ligne…) de 16h30 à 18h30, spectacle à 19h, Star Flash DJ. Réservation restauration et carnets pour les jeux sur helloasso.

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

■ **CANICULE.** La mairie met à votre disposition la salle climatisée Agrifolium jeudi 25 juin de 14h à 20h. En cas d'urgence, contactez la mairie au 05.46.27.53.53 ou 05.46.68.15.81.

VOUHÉ

■ **PROJET ÉOLIEN.** Réunion d'information vendredi 3 juillet à 19h à la mairie.

VIRSON

■ **CONSULTATION CITOYENNE.** La municipalité vous donne la parole sur les sujets suivants : gestion des déchets verts sur la commune et circulation automobile dans la rue du Pas du Clerc. Participez avant le 30 août sur intra-muros et sur virson17.fr

CIRÉ-D'AUNIS

■ **MAIRIE.** Changement d'horaires vendredi 26 juin : ouverte de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 16h. En cas d'urgence uniquement, contactez le 06.12.13.33.05.

CORRESPONDANTS

■ **ODETTE HUET**
Tél. 06 64 53 49 75 - odettehuet@hotmail.com
Surgères, Vouhé, St-Pierre-la-Noue, Puyravault

■ **GÉRALDINE ROUJOL**
Tél. 06 61 71 92 94
geraldine.ecrivainpublic@gmail.com
Aigrefeuille-d'Aunis et alentours

■ **TONY LANDRET**
Tél. 06 60 02 12 10 - tonylandret2410@gmail.com
Marsais, Saint-Mard, La Devise, Breuil-la-Réorte

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Sud, Mauzé-sur-le-Mignon

Près de 600 km de marche pour faire connaître la maladie de Charcot



Thierry Guérinet (au centre) était entouré par les bénévoles de Bougez contre la SLA, des amis marcheurs et d'Odile Fournet (1re à droite), l'épouse du Surgérien Alain Fournet, décédé de la maladie en novembre 2011 - *© Odette Huet (CLP)*

SURGÈRES

Parti du Mont-Saint-Michel à la fin du mois de mai, Thierry Guérinet a fait escale à Surgères lors de son périple au profit du Collectif solidarité Charcot.

Thierry Guérinet est un grand sportif. Depuis 2023, ce passionné de randonnée met ses vacances au service d'une cause qui lui tient à cœur. La sclérose latérale amyotrophique (SLA), également appelée maladie de Charcot, il l'a découverte en regardant une interview du journaliste Charles Biétry, lui-même atteint de cette pathologie. Le marcheur originaire du Gua s'est engagé dans un défi de près de 570 kilomètres entre le Mont-Saint-Michel et Royan. Parti le 31 mai, il a rejoint la cité balnéaire le 21 juin, date de la Journée mondiale contre la maladie de Charcot.

Objectif 10.000 euros

Durant trois semaines, Thierry Guérinet a traversé six départements avec la volonté de sensibiliser le public et de recueillir des fonds. « *Mon objectif est d'atteindre les 10.000 euros. Parce que les petites rivières font les grands fleuves* », explique-t-il. Avant même son départ, près de 5.000 euros avaient déjà été récoltés au profit du Collectif solidarité Charcot. Les sommes recueillies permettront notamment de financer du matériel destiné aux malades, comme des fauteuils roulants, des appareils respiratoires ou encore des outils de communication.

Les bénévoles de l'association Bougez contre la SLA et plusieurs sympathisants ont accueilli Thierry Guérinet, mardi 16 juin à Surgères. Au-delà de la collecte, cette aventure a aussi été marquée par de nombreuses rencontres. « *Il y a des gens lambda qui m'ont accueilli chez eux. Et ça a été des moments magiques. Moi, je prête mes jambes, et mes vacances, c'est ça aider son prochain* », conclut le marcheur.

Odette Huet (CLP)

Possibilité d'effectuer un don via la page « Marche solidaire contre la maladie de Charcot » sur helloasso.com

Forges : quels projets seront financés par le mécénat du futur parc éolien ?



La construction du parc éolien devrait débuter en automne - *© Illustration - Archives L'Hebdo 17*

Réunis le 22 juin, le conseil municipal a longuement évoqué le mécénat lié au futur parc éolien, porté par Vensolair. Micheline Bernard, la maire, a rappelé que le Conseil d'État avait rejeté en mars le recours des opposants au projet éolien. La construction devrait donc débuter à l'automne.
La commune doit désormais proposer des projets, avec les devis correspondants, susceptibles d'être financés par le fonds local versé par le promoteur, en fonction de la puissance installée. Parmi les pistes étudiées figurent la construction de la bibliothèque, suspendue l'année dernière pour des raisons financières, la renaturation des cours d'école, la création d'un parcours santé près du city-stade, une liaison piétonne entre le village des Pierrières et l'abribus de Villeneuve, ainsi que différents travaux d'amélioration énergétique dans les bâtiments communaux. La liste reste à affiner dans l'attente des derniers devis. Micheline Bernard a regretté le court délai pour la commune, qui a reçu les informations à la mi-avril et doit rendre ses propositions avant le 15 juillet.
Pour le reste, les élus ont fait le point sur la rentrée scolaire 2026. La commune comptera 114 élèves répartis en cinq classes, et trois nouveaux enseignants vont arriver. Enfin, les derniers préparatifs de la fête du village, qui aura lieu samedi 27 juin, et l'exposition photos Vivre ici (lire page 28) ont été évoqués.

EN BREF

FORGES

■ **CANICULE.** Pendant toute la durée de la vigilance rouge météo, ouverture au public de la salle des fêtes de 8h à 20h (fermée les jours d'école de 12h à 16h30) et de l'église en journée et pendant les horaires scolaires.

■ **CARAVANE DE L'ÉVEIL.** Jeux sensoriels, activités d'éveil et découvertes pour les 0-6 ans, sur le thème *Vive la danse*, mercredi 1er juillet de 10h à 12h devant l'église. Gratuit, sans inscription. Contact au 05.46.07.16.39 ou 06.67.60.47.37.

LANDRAIS

■ **FÊTE NATIONALE.** Mardi 14 juillet sur la place de la mairie. 14h : concours de pétanque. 16h : jeux pour enfants. 19h : repas champêtre. 22h30 : retraite aux flambeaux. 23h : feu d'artifice et bal populaire. Contact mairie au 05.46.27.73.69.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

■ **LA RONDE DES HISTOIRES.** Luc Diabira et Julie de Oliveira présentent *Le réveil des sons*, spectacle pour les tout-petits, jeudi 2 juillet à 10h à Péré. Gratuit. Inscription obligatoire sur bibliosgmarencennes@gmail.com

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS / SAINT-PIERRE-D'AMILLY

■ **APE LES PRÉS VERTS.** Assemblée générale jeudi 2 juillet à 19h30 à la salle des associations de St-Saturnin. Contact sur ape.ecolelespresverts17@gmail.com

L'Union des commerçants, artisans et industriels va voir le jour

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

À l'invitation du maire Gilles Gay et du conseiller délégué aux commerçants Jean-Luc Bonzon, près de 120 commerçants, artisans et chefs d'entreprise se sont réunis sous au marché.



Près d'une vingtaine de personnes a fait part de son envie de se mobiliser - *© O.H. (CLP)*

Jeudi 18 juin, Sylvie Martin, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat 17 (CMA 17), Muriel Robin, responsable de l'antenne rochefortaise de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Charente-Maritime, et Baptiste Pain, vice-président au développement économique de la CDC Aunis Sud ont répondu à l'invitation du maire d'Aigrefeuille Gilles Gay. Objectif : lancer la création d'une association de commerçants, artisans et industriels afin de dynamiser le tissu économique local et valoriser les savoir-faire.

Le leitmotiv est le suivant : « Je soutiens mes commerces - J'achète aigrefeuillais ». Un logo de trois couleurs a été créé et sera apposé dans les commerces, chez les artisans et les industriels pour marquer l'identité de l'entreprise. « *Nous avons la chance d'avoir beaucoup de commerçants. Depuis des années, nous avons eu la volonté de maintenir les commerces en centre-ville* », a rappelé le maire durant les discours. Les artisans et industriels de la Zone d'activité du Fief-Girard ont également été ajoutés.

« *Aujourd'hui, on est là pour faire bouger les clients, et vous êtes indispensables* », a ajouté Jean-Luc Bonzon. À l'issue de la soirée, où chacun a échangé et donné les atouts, les opportunités de s'installer à Aigrefeuille-d'Aunis mais aussi les points faibles de la commune, le maire et Sylvie Martin ont signé la charte proposée par la CMA 17. Cette charte a pour but d'affirmer le soutien de la municipalité d'Aigrefeuille-d'Aunis à l'activité économique des artisans de proximité.

Odette Huet (CLP)



Steve Gabet : « Il faut répondre aux attentes des petites communes qui ne peuvent pas faire seules »

MARSAIS / AUNIS SUD

Le maire de Marsais, devenu vice-président de l'intercommunalité en avril, entend mettre son expérience au service d'une gouvernance plus collective.

Réélu en mars dernier, Steve Gabet, toujours très ambitieux pour sa commune, s'implique désormais également au sein de la communauté de communes (CdC) Aunis Sud, dont il est le 5e vice-président en charge de l'environnement, des marchés publics et de l'informatique. Son arrivée au sein du bureau a d'ailleurs un peu créé la surprise, lui qui ne siégeait plus au conseil communautaire sous la mandature précédente. « *Un empire romain s'est écroulé, alors soit on propose un empire II, soit on fait le choix de construire* », justifie-t-il avec le franc-parler qui le caractérise.

“Un maire est en première ligne”

Affichant une pleine confiance envers la nouvelle équipe, Steve Gabet estime que la légitimité du projet intercommunautaire passe par l'union des petites communes et des deux pôles que sont Surgères et Aigrefeuille-d'Aunis. En accord avec le choix du président Christophe Rault de s'assurer que chaque municipalité soit représentée dans l'ensemble des commissions, il insiste sur la fonction mutualiste de l'institution. « *Un maire est en première ligne de la population et doit tout faire avec rien. Il faut répondre aux attentes des petites communes qui ne peuvent pas faire seules* ». La gestion de l'IFER (imposition forfaitaire des entreprises de réseaux) symbolise selon lui ce qu'il faut résoudre. Actuellement, 80 % de la collecte des taxes issues de l'éolien ou du photovoltaïque sont versées à la CdC. « *Nous subissons les nuisances sonores et visuelles mais les bénéfices sont redistribués majoritairement vers les villes* », regrette-t-il.



Maire de Marsais depuis 2020, Steve Gabet est également 5e vice-président de la communauté de communes Aunis Sud - © *Tony Landret*

Selon lui, la mobilité est l'un des leviers à activer pour créer une dynamique d'adhésion. La réalisation du Pôle d'échanges multimodal de Surgères va d'ailleurs dans ce sens. « *J'étais pour, c'est un choix utile à tous les habitants du territoire* », insiste l'élu, qui estime qu'il faut aller plus loin, citant l'exemple de la COOP communale qui sera bientôt mise en place dans sa commune. Cet espace regroupera La Poste, une épicerie, des food trucks et autres services, animés par des agents municipaux. Pour le maire de Marsais, le transport devra être pris en compte pour que ce projet prenne tout son sens. « *Si certains ne peuvent pas aller dans les commerces, alors amenons le commerce à eux, en faisant livrer leurs achats aux habitants jusqu'à la COOP par exemple.* »

“Décider ensemble pour servir le plus grand nombre”

Autre levier pour fédérer : la culture. Pour Steve Gabet, il s'agit de s'appuyer sur l'existant et de développer une vision plus large que son propre périmètre. « *Lors des spectacles de l'UMAA (unité mobile d'action artistique) à Surgères, j'ai rencontré des habitants de ma commune. On ne va pas rivaliser avec le Palace, mais on peut renforcer l'attractivité et l'accessibilité des infrastructures pour favoriser les échanges entre communes, source de lien entre les habitants* », estime l'élu, qui rappelle que la salle du Chat d'eau de Marsais, accueille des compagnies parisiennes dont la programmation s'effectue avant celle de La Rochelle. L'équipement est actuellement en rénovation avec l'installation d'une climatisation et la modernisation de l'espace scénique.

Mais avant d'agir il faut décider. Et chaque projet doit faire consensus. L'exemple du conservatoire de musique à Surgères atteste de la complexité de la tâche.« *Je ne suis pas pour le projet car il nécessite plus de 4 millions d'euros d'investissement pour seulement 250 bénéficiaires. Mais tout le monde doit être écouté* ». Selon lui, il faut adopter deux principes pour s'assurer de faire les bons choix. Le premier est d'être pragmatique. « *Je suis toujours salarié, pour rester dans le réel et éviter les folies d'élus.* » Le second est de jouer collectif. « *Pas de décision personnelle, décider ensemble pour servir le plus grand nombre* ».

Et c'est dans la compétence de préservation de l'environnement, dont il a la charge qu'il souhaite le démontrer. Parmi les dossiers qu'il devra gérer : l'organisation des campagnes de lutte contre les espèces invasives, soutenir les apiculteurs, entretenir les cours d'eau, ou encore encourager la transition en cours des cultures de maïs vers des plants nécessitant moins d'irrigations comme le pavot.

Rassembler et impliquer

En matière d'énergie : « *Il faut favoriser la production multimodale, éolien, photovoltaïque et autres* ». Ex-membre du Rassemblement national (RN), un parti qu'il a voulu « *allé voir de [ses] propres yeux* », le 5e vice-président de la CdC Aunis Sud, veut désormais s'affranchir de toute étiquette et souhaite partager une vision plurielle de la gouvernance Aunis Sud. L'équipe apolitique, « *représentative de toutes sensibilités de droite et de gauche* », qu'il conduit dans sa commune en est pour lui un exemple.

Enfin, pour décider, il faut également impliquer les habitants. Les chantiers participatifs, menés lors du précédent mandat ont fonctionné modestement. L'abstention et les difficultés pour faire participer les habitants sont une réalité. Steve Gabet se dit favorable à développer des contributions citoyennes « *pour traiter un problème concret* ». Reste à savoir comment le matérialiser.

Tony Landret

La ferme Saint-Germain a accueilli l'opération Ramène ta fraise

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Cette initiative, organisée par le collectif Fermes urbaines de La Rochelle, a pour but de rapprocher habitants et agriculteurs autour d'une matinée de travail et de partage.

Des sacs de lentilles et de pois chiches à remplir, une devanture de fournil à repeindre ou encore des haies à pailler : la trentaine de bénévoles n'a pas manqué d'occupations, samedi 20 juin à la ferme Saint-Germain. L'exploitation de Mathilde et Édouard Rousseau accueillait pour la première fois un chantier Ramène ta fraise, organisé par le collectif Fermes urbaines.

Créé pour permettre aux habitants de donner un coup de main près de chez eux ou de découvrir le quotidien agricole, ce programme multiplie les rendez-vous sur l'agglomération rochelaise, l'île de Ré ainsi que dans les communautés de communes d'Aunis Sud et d'Aunis Atlantique. Réalisée avec le soutien du Projet alimentaire de territoire (PAT) de La Rochelle, Aunis, Ré, de l'Union européenne et de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'opération a déjà donné lieu à 71 chantiers depuis sa création.


Une vingtaine de personnes a participé au paillage des haies - © *Odette Huet (CLP)*

« *Nous avons encore deux chantiers en Aunis Sud, et nous en aurons cinq autres en 2027* », a indiqué Léa Marzloff, du collectif Fermes urbaines. Parmi la trentaine de participants présents ce samedi, près d'un tiers étaient des habitués, rejoints par de nouveaux bénévoles. Au-delà du travail effectué, ces rendez-vous favorisent les rencontres entre habitants et agriculteurs. « *Ces chantiers permettent de créer un moment d'échanges et d'entraide. Les agriculteurs ouvrent leurs portes, expliquent leur travail et apprennent leurs gestes quotidiens aux habitants qui donnent une matinée de leur temps. C'est une façon de lier l'utile à l'agréable.* »

Odette Huet (CLP)

EN BREF

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)

■ **CANICULE.** La fermeture de la piscine Les Colliberts pour raison de vidange, est reportée. Elle sera ouverte exceptionnellement jeudi 25 juin de 10h à 13h30 et de 14h30 à 19h. Renseignement au 05.49.79.98.90.

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Les élus se réuniront jeudi 25 juin à 20h à la salle d'honneur de la mairie. Renseignement au 05.49.26.30.35.

VAL-DU-MIGNON (79)

■ **BIODIVERSITÉ.** L'association La Frênaie propose un atelier *Construction de nichoirs* dimanche 28 juin de 10h à 12h à la salle socio-éducative de Priaires. À partir de 7 ans. Inscription obligatoire sur secretariat@mairie-valdumignon.fr

FRONTENAY-ROHAN-ROHAN (79)

■ **DON DE SANG.** Une collecte est organisée par l'EFS mercredi 1er juillet de 16h à 19h à la salle la Chabotte. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr





Francis Mounios (président de l'Ada17), David Naud (adjoint de direction) et Benoît Vivet (directeur général de l'Ada17) devant la nouvelle unité de dialyse inaugurée ce 25 juin - *© Damien Carboni*

Dotée de 18 lits, la nouvelle unité de dialyse répondra aux besoins des locaux et des vacanciers

L'Association pour le développement de l'auto-dialyse en Charente-Maritime (Ada17) mise sur un bâtiment en matériaux biosourcés et une installation géothermique.

BREUIL-MAGNÉ

En Charente-Maritime, environ 500 patients sont concernés par la dialyse (*). « *Il existe deux grandes catégories. Ceux ayant les pathologies les plus importantes sont pris en charge à l'hôpital de Saintes et de La Rochelle, dans des centres lourds, pour une intensité de soins plus forte,* expliquent Benoît Vivet et Francis Mounios, respectivement directeur général et président de l'Ada17. *Plus mobiles et autonomes, les patients en meilleure santé, pouvant être pris en charge en ambulatoire, le sont soit à leur domicile, soit dans des unités comme celle-là. Ils s'y rendent trois fois par semaine.* » Et ce, pour des séances d'environ quatre heures. « *Dans le département, environ 250 patients résidant à l'année sont ainsi pris en charge à leur domicile ou dans les unités de l'Ada17* », poursuit Benoît Vivet.

4,5 millions d'euros de travaux

La Charente-Maritime compte sept unités : La Rochelle, Saintes, Vaux-sur-Mer, Rochefort, Dolus-d'Oléron, Saint-Jean-d'Angély et Jonzac. Exceptées les trois premières, les autres sont plus légères - six à huit lits - contre désormais 18 lits à Breuil-Magné. Dans chacun des centres, chaque lit est associé à un générateur de dialyse. Mise en service le 1er juin dernier, la nouvelle unité de dialyse de l'Ada17 s'est bien intégrée à son environnement. Situé Ter route de Loire-les-Marais, sur une parcelle de 3.000 m², le bâtiment s'étend sur 1.200 m². « *Nous cherchions un vaste terrain près de Rochefort dans un cadre bucolique et champêtre. C'est une commune dynamique avec l'autoroute à proximité et la départementale menant à Aigrefeuille-d'Aunis* », glisse son directeur. Montant des travaux commencés début 2025 : 4,5 millions d'euros. La totalité de la somme a d'ailleurs été prise en charge par l'Ada17. L'objectif de cette nouvelle unité, plus vaste, est de soutenir l'offre déjà existante au centre hospitalier de Rochefort, distant de deux kilomètres. Construite en 2012, cette dernière unité était devenue trop petite et vieillissante.



Outre cette salle de six lits, le bâtiment en compte trois autres d'une capacité de quatre lits - *© Damien Carboni*

> *« Le bilan carbone est très performant »*

Spécificité de Breuil-Magné, sa possibilité d'accueillir des patients en vacances. « *Entre avril en septembre 2025, 400 d'entre eux sont venus en Charente-Maritime* », souligne Benoît Vivet. Ceux-ci sont principalement pris en charge près de leur location, à Dolus-d'Oléron, à La Rochelle, à Vaux-sur-Mer et à Rochefort. Sur les 18 lits à Breuil-Magné, seuls six sont aujourd'hui mis en service. Au fur et à mesure de l'évolution des besoins, les autres le seront progressivement. La capacité maximale ne sera déployée que dans les années à venir. Car ce centre a vocation à permettre la prise en charge des patients du département dans les dix ans à venir. Une anticipation nécessaire au vu de l'évolution des besoins.

« *Ce bâtiment, isolé avec des matériaux bio-sourcés, bénéficie d'un système de géothermie de surface*, souligne Benoit Vivet. *Le procédé consiste à aller chercher dans le sous-sol une température constante de l'ordre de 10-11°C. Cela permet de rafraîchir le bâtiment l'été et de contribuer à son réchauffement l'hiver.* » Huit sondes enfoncées dans le sol grâce à des pieux vont chercher, jusqu'à une profondeur de 100 mètres, cette température via des canalisations contenant des fluides frigorigènes. « *Le bilan carbone du bâtiment est très performant*, glisse le directeur. *Il s'agit d'un procédé encore rare.* » Utilisée de façon résiduelle, l'électricité permet ainsi une optimisation énergétique. Pour financer cette installation, l'Ada 17 a bénéficié d'une aide de 37.000 euros du Département.

Damien Carboni

(*) « *La dialyse permet de traiter la maladie rénale chronique, explique Benoît Vivet, directeur général de l'Ada17. Lorsque les personnes ont des reins dysfonctionnels, il y a deux possibilités : la greffe ou la dialyse. À l'aide d'une machine, cette dernière consiste à remplacer les reins qui ne fonctionnent plus en épurant le sang des toxines* ».

EN BREF

ROCHEFORT OCÉAN

■ **CANICULE.** La médiathèque de Saint-Agnant est fermée jusqu'au samedi 27 juin. Les médiathèques d'Échillais et Tonnay-Charente sont ouvertes jusqu'au samedi 27 juin de 9h à 13h (ouverture exceptionnelle jeudi 25 juin). La médiathèque de Rochefort est fermée jusqu'au 30 juin en raison du festival Sœurs jumelles.

LUSSANT

■ **PRESBYTÈRE.** La mairie vous convie à une réunion publique pour échanger sur l'avenir du presbytère vendredi 3 juillet à 19h à la Vieille Halle.

CABARIOT

■ **L'HEURE CIVIQUE.** Et si vous donniez une heure par mois pour aider la commune ou votre voisin ? Réunion publique de présentation jeudi 2 juillet à 19h à la salle Candé. Inscription au dispositif sur cabariot.lheurecivique.fr Renseignement mairie au 05.46.83.71.54.

SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet dès 19h derrière la salle polyvalente : restauration, bal populaire animé par Live en scène et feu d'artifice.

SAINT-AGNANT

■ **LES JARDINS DU MARAIS.** Premier vide dressing (tout âge) et défilé de mode organisés mercredi 1er juillet de 14h à 17h30 à l'EHPAD, 46 avenue Charles de Gaulle. Ouverts aux habitants de la commune. Renseignement au 05.46.83.51.70 ou sur jardins-marais-st-agnant@domusvi.com

■ **CANICULE.** Emmaüs est fermé l'après-midi jusqu'au jeudi 25 juin. Reprise des horaires habituels vendredi 26 juin.

BREUIL-MAGNÉ

■ **APE.** Fête de l'école vendredi 26 juin après le spectacle des élèves, dans le jardin du presbytère : tatouage, chamboule tout, maquillage, sculpture de ballons, match de foot...

BEAUGEAY

■ **CANICULE.** La Cie Volubillis devait présenter son travail de création et son spectacle *Portrait de famille* jeudi 25 juin. Le rendez-vous est reporté en septembre.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LAURENT LEWANDOWSKI**
06 24 67 13 63 - lewandowski.laurent@neuf.fr
Breuil-Magné, Vergeroux, Loire-les-Marais

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Une pétition en ligne alerte la mairie sur les fortes chaleurs dans les écoles

ROCHEFORT

Maria Giraudon a lancé une pétition qui a recueilli plus de 280 signatures. Objectif : en obtenir 500 pour inciter la municipalité à prendre des mesures dès la rentrée.



Depuis le 21 juin, le niveau rouge canicule est activé en Charente-Maritime. La Ville a pris des mesures dans les 15 écoles pour 1.300 élèves environ - © *Magnific*

En conseil municipal, le 5 juin, les élus d'opposition avaient abordé la question des fortes chaleurs dans les établissements scolaires. Le maire, Hervé Blanché, leur avait répondu qu'il « *fallait rester dans la raison et ne pas s'imaginer que tout est perdu pour trois jours de canicule.* » Le 18 juin, Maria Giraudon (membre de « Rochefort, les écologistes » et présente sur la liste « Rochefort Collectif » de Romain Monroux aux municipales, N.D.L.R.), mère d'une élève de maternelle lançait, « *à son initiative* », une pétition sur Change.org, intitulée « Agissons maintenant pour protéger les élèves de Rochefort face aux fortes chaleurs ».

Son constat : dans plusieurs écoles, les températures dépassent aujourd'hui les 30°C dans les salles de classe. « *En conseil d'école, nous avions parlé de mesures à court, moyen et long terme, sans plus d'effet que de fournir un ventilateur par classe. Dans celle de ma fille, il n'y a que des volets intérieurs. Or, on sait que cela fait monter la chaleur,* déplorait-elle, au lendemain de la création de cette pétition. *En l'absence de préau, les écoliers restent enfermés l'après-midi. Il y a un ventilateur pour 25 élèves. Ils sont épuisés. Le personnel aussi. Nous demandons de renforcer ce dispositif, d'où l'idée de cette pétition.* »

Les signataires demandent « *que la municipalité de Rochefort [mette] en œuvre sans délai des mesures concrètes et pragmatiques.* » A court terme : installation de ventilateurs de plafond dans chaque salle de classe et de toiles d'ombrage dans les cours d'école partout où cela est possible, pose de stores bannes ou de protections solaires extérieures sur les fenêtres les plus exposées. À moyen terme, les signataires souhaitent la présentation d'un calendrier précis et public de rénovation énergétique des bâtiments scolaires afin d'améliorer durablement leur confort thermique, l'accélération de la végétalisation des cours d'école et des abords des établissements afin de créer davantage d'îlots de fraîcheur naturels. « *À court terme, ce sont des solutions de débrouille,* regrettait Maria Giraudon. *À moyen et long terme, rien n'est officiellement lancé pour rénover le bâti ou végétaliser les cours. Il est probable que nous ayons encore des vagues de chaleur en septembre. La mairie dit que ce n'est pas prévu dans les budgets pour l'instant, mais l'école n'est pas optionnelle en juin* », assure celle souhaite néanmoins être « *dans une logique de collaboration avec la mairie.* »

Chargée aux affaires scolaires, Sophie Cousty, indiquait le 19 juin : « *Les parents sont dans l'action-réaction. En deux secondes, il faudrait réagir* ». Elle poursuit : « *Suite à la première canicule et en accord avec l'Éducation nationale (EN), nous avons donné aux parents la possibilité de venir chercher leurs enfants les après-midi […] à condition qu'il fasse plus frais chez eux. Nous avons installé des brumisateurs en cours élémentaires. Avec les services techniques, nous avons un contact avec le référent canicule de l'Éducation nationale. Nous avons rendez-vous fin juin avec lui pour établir un diagnostic de chaque école. […] Nous allons identifier les stratégies pour amoindrir l'impact de ces fortes températures. Il s'agit d'un travail entamé bien avant cette pétition.* »

Damien Carboni

Les actifs de VoltAero repris par la société toulousaine Aura Aero



Le premier avion électrique-hybride Cassio 330 avait été présenté le 18 juin 2025 au salon du Bourget - © *VoltAero*

Mardi 24 juin, le tribunal de commerce de La Rochelle a prononcé la liquidation de la société VoltAero et a validé l'offre de reprise de ses actifs par la société Aura Aero. Une annonce réalisée, dans un communiqué de presse, par le Syndicat mixte des aéroports de La Rochelle, île de Ré et Rochefort - Charente-Maritime. Installée depuis septembre 2024 à proximité de la piste de l'aéroport Rochefort - Saint-Agnant, la start-up rochefortaise, dirigée par son P.-D.G. Jean Botti, était spécialisée dans le développement d'avions hybrides innovants. Placée en redressement judiciaire le 7 octobre 2025, VoltaAero a connu un véritable trou d'air, victime d'un imbroglio chez un investisseur. En effet, ACI Groupe (1.600 personnes) devait entrer au capital de la start-up - qui avait conclu un accord commercial d'ampleur avec la plus grande école de pilotage de Malaisie - mais cet important sous-traitant industriel français s'est retrouvé en redressement judiciaire le 16 septembre. « *Fondée en 2018, implantée à Toulouse-Francazal (250 salariés), Aura Aero est un constructeur aéronautique français lui aussi engagé dans la décarbonation du transport aérien. L'entreprise développe plusieurs programmes d'aéronefs innovants, parmi lesquels ERA (Electric Regional Aircraft), un avion régional hybride électrique de 19 places destiné au transport interrégional de passagers et de fret. Dans le cadre de cette reprise d'actifs et d'activités, Aura Aero poursuivra sur le site des activités de recherche et développement dans le domaine des aéronefs décarbonés et y développera de nouveaux projets industriels. L'entreprise s'appuiera sur certaines compétences issues des équipes précédemment mobilisées sur le programme Cassio, permettant le maintien de plusieurs emplois sur le site* […] », précise le communiqué.

Deux terrains synthétiques inaugurés à La Casse-aux-Prêtres

ROCHEFORT

Après un an de travaux et 2,1 millions d'euros investis, les équipements ont été inaugurés le 19 juin.



Après la cérémonie, une équipe du RFC rencontrait une sélection de « communaux » en match amical. Pour l'occasion , le maire avait chaussé les crampons - © *J.G.V.*

La Ville de Rochefort a livré en avril dernier deux terrains de football en gazon synthétique à La Casse-aux-Prêtres. Ils sont situés à proximité immédiate du collège Grimaux et du lycée Merleau-Ponty qui les partageront avec le club de football. L'un d'entre eux sera, hors vacances, dédié aux élèves et professeurs ; l'autre sera réservé à l'entraînement et aux matchs du Rochefort FC, ainsi qu'au club de football américain. Près d'un an de travaux aura été nécessaire à la réalisation de ces équipements qui permettront un entraînement accessible toute l'année, quelles que soient les conditions météo. La Ville rappelle la nécessité d'une indispensable réduction de la consommation d'eau : à ce titre, le choix de la fibre synthétique s'est naturellement imposé.

Le revêtement choisi est 100 % recyclable, conçu au moyen de fibres issues de matières plastiques 100 % recyclées. « *Les deux terrains en gazon naturel présentaient de sérieuses dégradations qui impliquaient de les refaire entièrement. Une opération coûteuse en soi pour les réhabiliter à l'identique mais qui aurait été encore plus onéreuse en termes d'entretien, notamment en arrosage* », précise Jean-Marie Le Bras, adjoint au maire en charge de la politique sportive, présent à l'inauguration vendredi 19 juin. Une cérémonie marquée par la présence du maire en tenue - il est licencié au RFC, d'élus du Département, de la Région Nouvelle-Aquitaine et des représentants des instances sportives. Coût de l'opération : 2,1 millions d'euros avec une participation communale de 545.000 euros.

Jean-Guy Vizet (CLP)

Tonnay-Charente : l'association Vivre Actif présente son bilan 2025



Une nouveauté lors de l'assemblée générale : Benjamin, salarié en insertion, fait part de son expérience - © *Jean-Guy Vizet (CLP)*

Dans ses locaux et sous des voiles d'ombrage en raison de la chaleur, le conseil d'administration sortant de l'association Vivre Actif présentait son bilan 2025, jeudi 18 juin à l'occasion de l'assemblée générale. D'emblée, à l'instar de toutes les structures d'insertion par l'activité économique (IAE), un focus est mis sur le désengagement de l'État. Les financements pour les « aides aux postes » baissent de 3 à 4 % par an, tout comme ceux alloués à la formation. Le bilan financier présente un excédent net de 59.499 €, et les comptes sont approuvés en assemblée générale après approbation du commissaire aux comptes. Une situation qui demeure fragile cependant, comme le précise le rapport moral. Vivre Actif reste mobilisé et, dans ses orientations 2026, poursuit la mise en œuvre d'un plan stratégique en trois points : valorisation de l'emploi solidaire, transformation et évolution structurelle (réflexion sur la gouvernance) et amélioration de la reconnaissance des actions de l'association. Le conseil d'administration sortant, composé de bénévoles, a été réélu, chacun avec les mêmes responsabilités : François Coffec, Gérard Pinaud, Mickaël Harmonieux, Vincent Tranquard, Dominique Fumerolle.

Benedict Donnelly, artisan de la renaissance maritime de Rochefort, est décédé

ROCHEFORT

Benedict Donnelly s'est éteint à l'âge de 76 ans, laissant une empreinte majeure dans l'histoire maritime de Rochefort. Du Centre international de la mer à la reconstruction de l'Hermione, ce visionnaire aura consacré quarante années à redonner à la ville sa place dans le grand récit maritime français.

Figure majeure de la renaissance maritime de Rochefort, Benedict Donnelly est décédé à l'âge de 76 ans le 19 juin en Corse. Artisan de la création du Centre international de la mer, acteur essentiel de l'aventure de l'Hermione, ancien directeur du Musée national de la Marine et défenseur infatigable du patrimoine maritime, il laisse une empreinte profonde dans l'histoire contemporaine de Rochefort.

Avec la disparition de Benedict Donnelly, c'est l'une des grandes figures de l'aventure maritime rochefortaise qui s'en va. Né le 2 décembre 1949, cet homme de mer, de culture et d'engagement aura consacré plus de quarante années à faire revivre le patrimoine maritime français et à porter l'ambition de Rochefort bien au-delà des frontières de la Charente-Maritime.



Benedict Donnelly en 2015, à Rochefort, à l'occasion du retour de l'Hermione de son grand voyage inaugural aux États-Unis - © Archives L'Hebdo 17

Aux origines du Centre international de la mer

Son nom demeure associé à plusieurs des projets qui ont profondément transformé la ville depuis les années 1980. Arrivé à Rochefort alors qu'il était chargé de mission au ministère de la Mer auprès de Louis Le Pensec, il découvre une cité encore marquée par le déclin de son arsenal. Convaincu du potentiel exceptionnel de son patrimoine, il participe à la création du Centre international de la mer au sein de la Corderie royale. Ce projet ambitieux contribuera à faire de l'ancien arsenal l'un des principaux sites patrimoniaux maritimes français.

La Ville de Rochefort rappelle d'ailleurs, dans un hommage officiel, que Benedict Donnelly fut un « *visionnaire et bâtisseur* ». Plus de quarante ans après les premières réflexions qui ont conduit à la renaissance du site de la Corderie royale, son héritage demeure profondément inscrit dans l'identité de la cité de Colbert.

Visionnaire et homme de réseaux, Benedict Donnelly ne cessera ensuite de porter de nouveaux projets. Dix ans après la renaissance de la Corderie royale, il figure parmi les initiateurs de l'Hermione. À l'époque, l'idée de reconstruire à l'identique la célèbre frégate qui avait conduit La Fayette vers l'Amérique semble à beaucoup irréaliste. Pourtant, grâce à la détermination de quelques passionnés, dont Benedict Donnelly, le chantier verra le jour et deviendra l'une des aventures patrimoniales les plus emblématiques de la France contemporaine.

Après avoir travaillé au cabinet ministériel puis dirigé la communication du groupe SFR, il prend en 1994 la présidence de l'association Hermione-La Fayette, succédant à Erik Orsenna. Il exercera cette responsabilité pendant vingt-trois ans, accompagnant la construction du navire, mobilisant partenaires publics et privés et faisant rayonner le projet à l'international. Dans un entretien accordé à *L'Hebdo de Charente-Maritime* lors de son départ de la présidence de l'association, il résumait avec modestie son engagement : « *C'est une retraite associative parce que ça a toujours été un engagement désintéressé.* » Pour lui, l'Hermione n'était pas une fonction mais avant tout une aventure humaine.

> *“Pour moi, réussir le voyage américain était un défi”*

Il évoquait également la singularité de cet engagement de longue haleine : « Vingt ans, ça veut dire des accidents personnels, professionnels, et vous êtes engagé dans une aventure totalement désintéressée. À un moment donné, vous vous dites : « Pourquoi n'y a-t-il pas d'autres priorités ? » » Avant d'ajouter : « Pour moi ce qui avait du sens, c'était de se dire qu'on était au cœur d'un certain nombre d'enjeux qui touchaient à l'identité, à l'imaginaire, et c'est ça que j'ai envie de raconter. »

Fils d'un citoyen américain ayant participé au Débarquement de Normandie en 1944, Benedict Donnelly entretenait un lien particulier avec les États-Unis et avec les valeurs symbolisées par l'Hermione. Cette sensibilité nourrira sa détermination à faire aboutir le voyage historique de la frégate outre-Atlantique en 2015. Ce départ de Rochefort vers les côtes américaines restera l'un des moments les plus marquants de son parcours.

Pourtant, cette aventure a aussi connu des moments plus difficiles. Dans son hommage, le maire de Rochefort Hervé Blanché a rappelé l'un de ces épisodes restés gravés dans sa mémoire. Très affecté par la disparition de celui qu'il considérait comme un ami, l'élu s'est souvenu du faux départ de l'Hermione : « *Nous étions, Benedict et moi, embarqués sur l'annexe de la frégate pour annoncer au public et aux membres d'équipage que les conditions n'étaient malheureusement pas réunies pour permettre le « grand départ ».* »

Au fil des années, les deux hommes avaient noué des liens de confiance, d'estime et de respect, renforcés notamment lors de l'étape américaine de l'aventure Hermione.

Un passeur de mémoire

Benedict Donnelly se souvenait lui-même de l'accueil réservé au navire aux États-Unis : « *On est au milieu de la foule américaine, quelques Français perdus là-dedans. Pour moi, réussir le voyage américain était un défi parce que c'est tellement dur de mobiliser outre-Atlantique.* »

L'Hermione ne fut toutefois qu'une partie de son œuvre. Benedict Donnelly est également à l'origine du projet de transformation et de rénovation du Musée national de la Marine au palais de Chaillot à Paris. Il en assurera par la suite la direction, poursuivant son travail de valorisation de l'histoire maritime auprès du grand public. Il est aussi le créateur du festival des Mémoires de la Mer, manifestation consacrée à la transmission des récits, des savoir-faire et des cultures maritimes.

Son engagement dépassait largement le seul domaine du patrimoine. Il occupait encore les fonctions de vice-président délégué de l'Apaj, l'association pour l'aide aux jeunes auteurs, présidée par Erik Orsenna. Une illustration supplémentaire de son intérêt pour la transmission, la culture et l'accompagnement des nouvelles générations.

Même après avoir quitté la présidence de l'association Hermione-La Fayette, il n'avait jamais cessé de suivre l'évolution du navire. Face aux difficultés financières rencontrées ces dernières années, il s'était régulièrement exprimé pour défendre ce qu'il considérait comme un atout majeur pour Rochefort et pour tout le territoire. Dans un entretien accordé en 2024, il mettait ainsi en garde : « *Rochefort ne doit pas jouer avec le feu.* »

> *“Une mémoire, un horizon et une promesse d'avenir”*

L'annonce de son décès a suscité une vive émotion dans le monde maritime et culturel. Olivier Poivre d'Arvor, président de la Corderie Royale-Centre international de la mer, a rendu hommage à « *une très grande figure de la mer* » et à « *un grand marin autant de vision que d'action* ». Il a également salué « *l'exigence et l'intensité de cet être de feu et de foi dans l'humanité* » avant d'affirmer que « *Benedict a tracé une route exceptionnelle pour l'ambition maritime française* ».

La Ville de Rochefort a elle aussi salué celui qui a contribué à façonner durablement son identité. Dans son message, elle souligne que Benedict Donnelly laisse le souvenir d'un homme passionné, convaincu que « *la mer est à la fois une mémoire, un horizon et une promesse d'avenir* ».

Ceux qui l'ont côtoyé retiennent surtout un homme capable de transmettre son enthousiasme, de convaincre les sceptiques et de transformer des rêves en réalisations concrètes. Benedict Donnelly laisse derrière lui son épouse Anne-Yvonne, sa famille, mais aussi toute une communauté de passionnés de la mer. Avec sa disparition, Rochefort perd l'un de ses bâtisseurs les plus inspirés, l'un de ceux qui auront contribué à redonner à la ville sa place dans le grand récit maritime français.

Amaury Legrand

La cérémonie des obsèques sera célébrée vendredi 26 juin à 10h en l'église Saint-Sulpice à Paris.


L'Hermione à New York, en 2015 : « *Réussir le voyage américain était un défi parce que c'est tellement dur de mobiliser outre-Atlantique.* » © F. Latreille / Association Hermione



Dans la remise, les sapeurs-pompiers pourront stationner jusqu'à 18 véhicules - © *Clément Vidal*

Les travaux du nouveau centre d'incendie et de secours avancent à bon rythme

La future grande caserne de l'agglomération rochelaise devrait être livrée à la rentrée. Mais les pompiers n'en prendront pleinement possession qu'à l'automne.

LAGORD

Les quelque 150 sapeurs-pompiers rochelais ont hâte de déménager dans le nouveau centre d'incendie et de secours (CIS) de Lagord. C'est peu de le dire : « *Aujourd'hui, on est à Mireuil dans une caserne qui a une soixantaine d'années, avec tout ce que cela implique en termes de dimensionnement et de servitudes*, commente le capitaine Willy Micheau, chef de centre. […] *Ici, on sera plus à l'aise, plus au centre de notre secteur, avec des accès plus simples au centre-ville (de La Rochelle, N.D.L.R.).* » Situé au rond-point de l'avenue du 8-Mai 1945, le CIS s'étale sur plus de 5.400 mètres carrés. Aussi, en cas de congestion de ce carrefour, il disposera d'une seconde sortie rue des Gonthières pour les véhicules d'intervention.

Mardi 16 juin, une visite de chantier a permis à un parterre d'invités de se rendre compte de l'avancée des travaux. « *Le chantier devrait se terminer autour de la rentrée*, indique Valérie Paviot, architecte chez Cohéa, l'une des deux agences, avec Espace 3 Architecture, qui a conçu ce CIS. *Le temps que les pompiers installent leurs serveurs, leurs systèmes d'alerte, etc., ils y seront à l'automne.* » Le contrôleur général Didier Marcaillou, directeur du Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime (SDIS 17), entend déjà y célébrer la Sainte-Barbe le 12 décembre prochain, « *à 11 heures* ».

La caserne de Lagord est bâtie sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée, elle propose des bureaux, un tunnel de réarmement des véhicules, des vestiaires « *hyper modulables* » pour hommes, femmes et jeunes sapeurs-pompiers, une salle de traitement du 18 et du 112, ou encore une grande remise pour y stationner 18 véhicules. « *On y mettra notamment les trois ambulances pour le secours à personne, la grande échelle qui mesure 12 mètres de long, et un fourgon-mousse grande puissance pour couvrir les risques incendies sur le port (de commerce de La Pallice, N.D.L.R.)* », détaille Didier Marcaillou. À l'étage, 45 chambres de deux lits chacune ont été aménagées pour permettre aux pompiers de permanence de se reposer. Elles devraient permettre d'accueillir les renforts en période estivale.

À l'extérieur, un chenil abritera les quatre chiens de recherche et de pistage de la caserne. Une tour de manœuvre a également été érigée : « *On peut simuler un feu sur différents niveaux et on s'entraîne aux interventions incendie avec les engins-pompe et les échelles* », note le contrôleur général du SDIS 17.

Au total, le Département de la Charente-Maritime aura déboursé près de 14 millions d'euros HT pour le CIS de Lagord. La collectivité devrait toutefois faire des économies sur son fonctionnement annuel puisque le bâtiment est équipé de panneaux photovoltaïques qui assureront son autoconsommation en électricité.

Clément Vidal



À l'étage, le centre d'incendie et de secours disposera de 45 chambres pour deux personnes - © *Clément Vidal*



Au centre de la caserne, un vaste patio apportera de la lumière naturelle aux différentes ailes du bâtiment - © *Clément Vidal*

EN BREF

DOMPIERRE-SUR-MER

■ **SENIORS.** Présentation du conseil des sages, de son organisation locale, nationale et de ses missions lors d'une réunion d'information organisée mercredi 1er juillet à 15h à la salle du conseil de la mairie.

LAGORD

■ **CLAC'SOINS.** Le camion local d'accès aux soins (thérapie EMDR) sera présent vendredi 3 juillet de 9h à 12h30 sur le parking de la salle polyvalente. Prenez rendez-vous au 09.73.05.66.96.

LA JARNE

■ **AJPE.** Kermesse sur le thème *Le voyage dans le temps* vendredi 26 juin. Goûter dès 16h30, spectacle des enfants à 17h, balades à poney du SHA, jeux (chamboul'tout, chasse aux mammouths, les anneaux d'Hercule, le coin des 0-3 ans…).

LA JARRIE

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet sur la place de la mairie. 19h30 : pique-nique républicain ou moules/frites (sur réservation 13 € jusqu'au 8 juillet au 06.75.29.17.38). 21h30 : retraite aux flambeaux animée par Electro Balkanic. 22h30 : *Rouge*, spectacle de feu par le théâtre Caballicare.

LA ROCHELLE

■ **PARENTALITÉ.** Atelier premiers secours (spécial 0 à 2 ans), samedi 27 juin de 10h à 12h à L'Étoile des Familles, 1 rue Marthe Pineau. Inscription au 06.27.38.98.33 ou sur emilie@etoiledesfamilles.fr

■ **SECOURS POPULAIRE.** Dans le cadre de la 14e édition de la fête de la solidarité, vente solidaire (déco, vaisselle, vêtements, jouets…) jeudi 25 juin de 10h à 18h à la salle de l'Oratoire, 6 bis rue Albert 1er. Renseignement au 05.46.50.52.82 ou sur contact@spf17.org

■ **CANICULE.** Annoncée dans notre édition du 18 juin, la conférence *La santé dans les politiques publiques* prévue jeudi 25 juin à l'amphi universitaire Michel Crépeau est annulée.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

■ **ARNAUD BÉBIEN**
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Ayté

■ **DOMINIQUE GOUGAT**
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle

Le maire Olivier Falorni veut rendre « la voie publique plus sereine »



Quai Valin, les vélos retrouveront la rue à compter du 10 juillet, premier jour des Francofolies - © *Arnaud Bébien (CLP)*

LA ROCHELLE

Des changements sont attendus à compter du 10 juillet sur le Vieux-Port, sur les espaces dédiés aux vélos et aux piétons. Objectif : rendre la situation plus apaisée.

Sur les quais du Vieux-Port de La Rochelle, la cohabitation entre les mobilités douces et les piétons est difficile depuis des années. Les accidents ne sont pas rares. Les insultes fusent aussi entre des piétons qui ne font pas toujours attention où ils mettent leurs pieds, et marchent parfois sur la bande cyclable.

Tout cela, l'équipe du maire Olivier Falorni en a parlé vendredi 19 juin, y apportant des réponses qui seront mises en application à compter du premier jour des Francofolies, le 10 juillet. Le but ? « *Nous voulons une voie publique plus sereine* », a indiqué l'ancien député de 54 ans, élu en mars. Ce dernier a listé les points noirs du modèle actuel : manque de lisibilité, insécurité, conflits d'usage.

Les espaces dédiés à chacun vont être augmentés : « *On va diminuer drastiquement le nombre de passages de véhicules qui n'ont rien à faire ici et donc, ça nous permet de faire en sorte que la rue puisse être restituée aux cyclistes. Nous aurons donc deux bandes cyclables qui seront sur la voirie. On va faire un traçage très clair, parce que des mesures en faveur de plus de tranquillité, ça suppose la clarté et la lisibilité* », a annoncé le maire. Le marquage a d'ailleurs démarré en ville lundi 22 juin. Quais Valin et Duperré, les cyclistes seront donc sur la route. Les piétons bénéficieront de la totalité des trottoirs. Et Olivier Falorni de poursuivre : « *Cela permettra que l'espace piéton soit plus large. Le fait d'avoir des secteurs très identifiés avec des espaces plus larges pour les uns et pour les autres permettra de ne plus avoir autant de conflits d'usage, je dis bien plus autant, parce que je ne me fais pas d'illusions, il y aura toujours des difficultés. Quand vous avez beaucoup de monde, ce n'est jamais simple* », estime le maire, avant de conclure : « *Tout le monde doit jouer le jeu et doit être citoyen. Cela permettra aussi de détendre l'atmosphère.* »

Arnaud Bébien (CLP)

Aytré : une liaison cyclable jusqu'au pont de la Pierre d'Angoulins



La liaison cyclable rejoint Angoulins au pont de la Pierre - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Des travaux ont démarré le 1er juin, ils devaient se terminer mercredi 24 juin, avec des risques de prolongation compte tenu de la canicule. Pour la Ville d'Aytré, l'objectif était de créer une liaison cyclable continue entre la route de la Plage et le pont de la Pierre, à la limite avec Angoulins-sur-Mer.
Ce chantier a permis de rénover une portion de voirie fortement dégradée, de matérialiser des places de stationnement devant le camping et de créer des noues paysagères favorisant l'infiltration naturelle des eaux de pluie. Il s'agissait également de végétaliser certains espaces en remplaçant une partie des surfaces bitumées par des espaces verts. La majeure partie du chantier s'est déroulée sans incidence particulière sur l'activité du camping et sur les déplacements des usagers.
Cet aménagement complète les travaux de requalification du littoral, démarrés en janvier 2026. Ces derniers ne sont pas encore terminés, notamment en direction de la Colonelle (côté Angoulins). Figurant parmi les trois secteurs concernés par le chantier, celui de la route de la Plage jusqu'au site de la Colonelle, qui comprend aussi l'ensemble des interventions sur le site de Godechaud, était la priorité avant la saison estivale.
À sa conclusion, le vaste chantier de 5,7 km offrira une zone complètement refaite où régnera une meilleure différenciation des flux entre le sentier littoral et la piste cyclable, ainsi que la création de zones de stationnement adaptées. Enfin, à la pointe de Roux où des tensions demeurent entre piétons et cyclistes - qui ne doivent pas y circuler-, une signalétique dédiée doit être installée à la fin des travaux d'aménagement, prévus en juillet.

Trente tortues caouannes bientôt remises à la mer par l'Aquarium

LA ROCHELLE / ÎLE DE RÉ

Les reptiles ont été recueillis et soignés par l'Aquarium de La Rochelle cet hiver. Ils retrouveront l'océan le 3 juillet depuis la plage de la Conche des Baleines, sur l'île de Ré.

C'est devenu une habitude. Chaque année à pareille époque, les scientifiques du Centre d'études et de soins pour les tortues marines (CESTM) de l'Aquarium de La Rochelle procèdent à une remise à l'océan de plusieurs tortues. Bien souvent, ces animaux se sont échoués sur les côtes de la Manche ou de l'Atlantique suite à des tempêtes hivernales. Dénutris, déshydratés et souffrant de nombreuses carences, ils ont été soignés au CESTM durant plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

C'est le cas de 30 tortues caouannes recueillies cet hiver par l'institut rochelais. Elles retrouveront leur environnement naturel vendredi 3 juillet à partir de 9h30 depuis la plage de la Conche des Baleines, à Saint-Clément. Dix d'entre elles seront équipées d'une balise Argos fixée à leur dossière (carapace) : cet outil permettra d'enregistrer leur position à chaque remontée en surface et ainsi de suivre leurs déplacements. L'analyse des données contribuera à l'amélioration des connaissances sur les différentes espèces (tortues vertes, caouannes, de Kemp…).



Dix des 30 tortues seront équipées d'une balise pour suivre leurs déplacements - © *Archives L'Hebdo 17*

Si le retour à l'océan de ces reptiles marque la fin de leur convalescence à l'Aquarium, il est aussi l'occasion pour les scientifiques de sensibiliser tous les publics à la préservation de la biodiversité. Dans cette optique, l'Aquarium de La Rochelle a invité quelque 200 élèves des écoles alentour à assister à l'événement. Avec ses partenaires, il proposera également des animations.

Clément Vidal

EN BREF

L'HOUMEAU

■ **MAIRIE.** L'accueil est fermé les mardis et jeudis après-midi jusqu'au 7 juillet. Les horaires des autres jours restent inchangés.

SAINT-MÉDARD-D'AUNIS

■ **SÉCURITÉ.** La gendarmerie présente la conférence *Prévention et lutte contre les cambriolages : réduire les risques*, mardi 30 juin à 18h30 à la salle de l'Archipel. Entrée libre, sans inscription.

SAINT-VIVIEN

■ **FÊTE NATIONALE.** Mardi 14 juillet à 12h30 devant la salle des fêtes, déjeuner républicain (gratuit pour les Vivianais, sur inscription en mairie), concert du groupe Gospalaga, jeux en bois.

LA ROCHELLE ENCHÈRES
N° 95-2017
Marie-Charlotte LAGRANGE
Commissaire-priseur
174 rue Émile Normandin - 17000 La Rochelle
JOURNÉE D'EXPERTISES GRATUITES
Sans rendez-vous
Mercredi 1er juillet - 10h à 13h et 14h à 17h

VOUS DÉTENEZ PEUT-ÊTRE UN TRÉSOR, DÉCOUVREZ SA VALEUR EN COMPAGNIE DE NOS EXPERTS
Bijoux, numismatique, argenterie, mode, mobilier, objets d'art et autres trésors
ÉVÈNEMENTS À VENIR
• **Mercredi 22 juillet :** Vente Trésors de Greniers
• **Fermeture estivale :** lundi 3 août au lundi 17 août
ENCHÉRISSEZ EN LIVE SUR INTERENCHERES WWW.INTERENCHERES.COM/17007
Pour inclure des lots dans nos prochaines ventes ou pour tout renseignement : 09 83 87 15 35 - www.larochelle-encheres.fr
Drouot Live



Le joueur du Stade Rochelais Jules Favre (au centre) a échangé avec le petit Timy grâce à un robot - © Yannick Picard (CLP)

Toute l'école se mobilise pour le petit Timy, atteint d'une grave maladie à seulement 10 ans

Une course solidaire a eu lieu le 12 juin pour soutenir un élève atteint d'un lymphome de Burkitt, et collecter des fonds pour l'association Un hôpital pour les enfants.

VILLEDOUX

C'est un formidable moment de solidarité qui s'est déroulé vendredi 12 juin sur la plaine des sports du groupe scolaire de Villedoux. Tout au long de la journée et malgré la température, enfants, parents, enseignants et anonymes ont enchaîné les tours de piste sous le regard d'un drôle de petit robot sur pied.

Julie Bernier est la mère du petit Timy, âgé de 10 ans. Il a été détecté en mars 2026 chez le jeune enfant un lymphome de Burkitt, une maladie rare qui touche chaque année en France entre 60 et 80 enfants, et entre 150 à 200 adultes. Timy est scolarisé en classe de CM2 aux Portes du Marais. Personne ne connaît encore l'origine de la maladie qui a frappé de plein fouet le garçonnet. « *Ça a commencé par des vomissements* », explique sa maman.

5 fois 7 jours de chimiothérapie

L'enfant a été pris en charge par le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Poitiers. Il en est à son cinquième cycle de chimiothérapie, qui à chaque fois dure sept jours. « *Aujourd'hui, il est en rémission. Le foyer est très localisé. Il faut que Timy soit dans un milieu le plus stérile possible* », poursuit Julie Bernier. Quand il est hospitalisé, le jeune garçon suit les cours à distance et en direct grâce à un robot installé dans sa classe d'école. Puis, lorsqu'il rentre dans sa chambre à Villedoux, le professeur des écoles Antonio Da Cunha vient deux fois par semaine lui faire l'école à domicile.



Gilles Kéo est le directeur de l'association Un hôpital pour les enfants - © Yannick Picard (CLP)

Chaque année, l'école organise une course solidaire. En 2025, c'était au profit d'une assistante d'éducation du lycée Doriole à La Rochelle. Cette année, c'est l'association Un hôpital pour les enfants qui a été retenue. « *Nous sommes installés au 9e étage du CHU de Poitiers. Notre mission est d'améliorer le quotidien des familles et des enfants qui sont hospitalisés* », précise Gilles Kéo, le directeur de l'association. Cette association existe depuis 33 ans. « *Elle est unique en France et reconnue d'intérêt général. Pour le moment, elle n'intervient qu'au CHU de Poitiers* », poursuit son responsable.

> *« C'était logique de courir pour eux »*

Un hôpital pour les enfants compte sept salariés et 50 bénévoles. Son budget annuel de fonctionnement est de 400.000 euros. Pour le boucler, l'association bénéficie de subventions publiques mais les contraintes financières l'obligent à faire de plus en plus appel au mécénat et à la générosité des donateurs. Depuis 2021, Un hôpital pour les enfants a également lancé un concept de courses solidaires, comme ce fut le cas à Villedoux ce 12 juin. « *En 2025, nous avons organisé 25 courses solidaires qui, sous la forme de vente de coupons, ont rapporté 65.000 euros à l'association* », poursuit Gilles Kéo. « *C'était logique de courir pour eux* », insiste la directrice des Portes du Marais, Agnès Moreau.

Un chèque remis par un joueur du Stade Rochelais

La course de Villedoux a rapporté 4.649,35 euros. Le chèque a été remis par le joueur du Stade Rochelais Jules Favre au président de l'association. Mais au-delà de cette somme, l'événement a été un formidable instant de partage, à l'image du témoignage de Clément, le meilleur ami de Timy : « *Je lui parle au travers du robot. Je veux qu'il guérisse vite. Peu avant la course, je me suis fait une entorse à la cheville mais j'ai tenu et j'ai couru 40 minutes, le maximum autorisé par la course. J'ai vraiment hâte de le revoir.* »

Arthur Guerry ne connaît pas Timy. Le jeune homme de 20 ans a pourtant tenu à faire le déplacement de Chizay (Deux-Sèvres) jusqu'à Villedoux pour assister à la course : « *J'ai eu la même pathologie que Timy à l'âge de 8 ans.* » Arthur a vaincu la maladie. Il est aujourd'hui en BTS électrotechnique. Son ambition : « *Réussir un jour à créer des robots chirurgicaux afin de boucler la boucle.* »

Yannick Picard (CLP)

EN BREF

MARANS

■ **DON DE SANG.** Mardi 30 juin de 15h à 19h à la salle polyvalente. Prenez RDV sur dondesang.efs.sante.fr

TAUGON

■ **MARCHÉ.** La commune lance son premier marché tous les vendredis à partir du mois de juillet de 16h30 à 19h30 sur la place de la mairie. Contact au 05.46.09.76.15.

ANDILLY-LES-MARAIS

■ **SAVEURS NOMADES.** Soirées guinguette les samedis du 27 juin au 1er août de 18h à 22h sur la place de l'église. Animations musicales, food-trucks, bières artisanales...

ANGLIERS

■ **FÊTE NATIONALE.** Lundi 13 juillet, initiation salsa à 20h, retraite aux flambeaux à 22h, feu d'artifice à 23h suivi d'une soirée 80/90/2000.

LONGÈVES

■ **DON DE SANG.** Mercredi 1er juillet de 15h30 à 19h à l'Envol. Prenez RDV sur dondesang.efs.sante.fr

LONGÈVES / BENON

■ **CLAC'SOINS.** Réunion d'information pour présenter le camion local d'accès aux soins, mardi 30 juin à 18h30 à la salle des fêtes de Benon. Le camion sera présent à Longèves lundi 29 juin de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h devant la mairie (ostéopathie) et à Benon jeudi 2 juillet de 9h à 12h30 au 14 rue du château Musset (PMI : sage femme et orthophonie). Prenez rendez-vous au 09.73.05.66.96.

BENON

■ **CANICULE.** La résidence Korian les Ajoncs ouvre les espaces communs climatisés de l'établissement aux personnes âgées ou fragiles de 14h à 18h pendant toute la durée de la canicule. Inscription au 05.46.35.22.00.

■ **CIMETIÈRE.** Nettoyage participatif proposé par l'équipe municipale dimanche 28 juin de 9h à 11h30. Apportez vos outils.

CHARRON

■ **FÊTE NATIONALE.** Samedi 11 juillet dès 20h sous la halle, animée par un DJ. Repas couscous à 20h30 (adulte 17 €, enfant 10 €, sur réservation au 06.60.16.81.52), retraite aux flambeaux à 22h30, feu d'artifice à 23h.

LA RONDE

■ **ACCA.** Assemblée générale dimanche 28 juin à 9h, salle des fêtes.

VILLEDOUX / ST-SAUVEUR

■ **BÉBÉS LECTEURS.** Séances à 10h dans les bibliothèques de Villedoux lundi 29 juin (05.46.35.44.97) et de St-Sauveur-d'Aunis vendredi 3 juillet (07.83.63.43.61). Gratuit. Réservation conseillée.

Après plus d'un an de chantier, les trois premiers logements sociaux du lotissement Simone Veil ont été inaugurés

ANDILLY-LES-MARAIS

Ces nouvelles habitations de 70m² offrent de nombreux avantages, notamment au niveau de la consommation énergétique.

C'est sous un soleil de plomb que les trois premiers logements sociaux ont d'Andilly été inaugurés, lundi 22 juin. Quatre autres restent portés par un autre promoteur dans ce même lotissement baptisé Simone Veil. Andilly est une commune de 2.500 habitants. « *Nous n'irons pas au-delà de 3.000 à l'horizon 2030* », explique le maire, Sylvain Fagot.



Les élus de la commune, du territoire, Habitat 17 et Yohann Plaire Promoteur de l'Ouest ont coupé le ruban officiel des trois premiers logements sociaux à Andilly - © *Yannick Picard (CLP)*

> ***« Rien à envier au marché public »***

Le village ne sera donc jamais soumis à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui impose aux communes de plus de 3.500 habitants 20 % de logements sociaux et à celles de plus de 5.000, 25 %. Si ces communes n'atteignent pas ce seuil, elles se voient infliger des pénalités qu'elles doivent payer à l'État. « *Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de mixité sociale et de solidarité territoriale portés par les trois partenaires que nous sommes : la commune d'Andilly et le bailleur social Habitat 17 et nous* », explique Yohann Plaire, le président-directeur général de la société Promoteur de l'Ouest. « *Ces habitations offrent 70 m² lumineux, trois chambres, un extérieur, des prestations de qualité labellisées "habitat respectueux de l'environnement", qui n'ont rien à envier au marché public* », poursuit-il.

À titre d'exemple, la consommation énergétique de chacun d'entre eux est estimée, tous fluides confondus, à moins de 35 euros par mois grâce à une pompe à chaleur et un plancher chauffant, voire réfrigérant. Le chantier a débuté le 31 mars 2025 pour se terminer le 14 mai 2026.

Dans ce type de construction, Mikaël Jungers, le directeur du bailleur social Habitat 17 y voit « *des maisons absolument pas stigmatisantes, mais plutôt dans l'esthétique charentais-maritime, avec beaucoup de confort de vie.* » Le responsable élargit même le cercle : « *75 % de la population française est éligible au logement social. Pour le projet d'Andilly, Habitat 17 a financé à hauteur de 13 % sur ses fonds propres. 80 % ont été empruntés. Les 7 % restants sont issus de subventions de l'État, du Conseil départemental et de la Communauté de communes Aunis Atlantique.* »

D'autres projets

Le maire d'Andilly rappelle que « *chaque territoire doit prendre sa part dans le logement pour tous.* » Et de citer Simone Veil : « *Dignité humaine, solidarité et égalité des chances.* » Le logement social reste néanmoins, selon Nicolas Péraud, maire de Villedoux et vice-président en charge de l'action sociale et de la santé, « *un sujet très sensible* ». Sur la communauté de communes, d'autres projets de logements sociaux sont à l'étude, notamment sur les communes d'Angliers et de Ferrières.

Yannick Picard (CLP)

Offre d'abonnement PARRAINAGE !
Papier + internet



Pour un PROCHE
Pour VOUS
Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an
à 94 € au lieu de 150 €
Cette offre comprend pour chacun :
Le journal livré chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le jeudi dans vos espaces Abonné
Les articles en illimité sur lhebdo17.fr

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de l'Hebdo de Charente-Maritime dans une enveloppe NON AFFRANCHIE :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier



Démonstration de lentathlon avant la grande journée du 13 septembre - © *P.M.*

Avec le lentathlon, la SEFCO fait l'éloge de la lenteur

Aller moins vite pour gagner : c'est le principe du Lentathlon. Cette discipline insolite, inspirée de la cagouille charentaise, transforme la lenteur en performance sportive.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Courir moins vite pour gagner ! C'est le défi insolite que lance la SEFCO (Société d'ethnologie et de folklore du Centre-Ouest), association basée à Saint-Jean-d'Angély qui œuvre depuis de nombreuses années à la préservation et à la valorisation du patrimoine linguistique et culturel saintongeais. Dimanche 13 septembre, elle organisera au plan d'eau de Bernouët une journée placée sous le signe de « *l'éloge de la lenteur* ». Au programme : courses de cagouilles, concours de déguisements en escargots et surtout découverte d'une nouvelle discipline sportive baptisée « *Lentathlon* ».

La cagouille, emblème charentais

À l'origine de cette initiative, Richard Étiévant, membre de l'association. « *La cagouille, l'escargot petit-gris, occupe une place particulière dans l'identité charentaise. Elle a donné aux Charentais leur surnom de « Cagouillards » et demeure un emblème de la gastronomie locale* », explique-t-il. Un symbole tout trouvé pour célébrer la lenteur dans une région qui figure parmi les principaux bassins français d'héliciculture.

L'idée du Lentathlon est née presque par jeu. « *Nous cherchions des animations en lien avec le thème de la lenteur. Au départ, c'était une idée décalée et ludique. Mais en y réfléchissant, nous avons commencé à imaginer des règles, des épreuves et un véritable cadre sportif* », raconte Richard Étiévant.

L'inspiration n'est pas totalement inédite. Il existe déjà, ailleurs dans le monde, des disciplines qui font de la lenteur une performance. C'est notamment le cas du slowbiking, apparu aux Pays-Bas, dont le principe consiste à parcourir une distance à vélo le plus lentement possible sans poser le pied à terre. Dans un autre registre, des pratiques comme le tai-chi mettent également l'accent sur la maîtrise du geste, l'équilibre et l'exécution volontairement ralentie des mouvements. « *Nous nous sommes dit qu'il était possible d'aller plus loin en créant une discipline complète reposant sur la lenteur. Petit à petit, le concept s'est structuré et le Lentathlon est né* », poursuit-il.

Patience, maîtrise de soi, respect des adversaires

Avant son lancement officiel, l'association a organisé, samedi 13 juin, une séance de démonstration et d'initiation. Le public a pu découvrir les principes de cette discipline atypique et s'essayer à ses premières épreuves dans une ambiance conviviale. Le concept repose sur une idée simple : réaliser différents exercices physiques le plus lentement possible tout en conservant équilibre, précision et maîtrise de ses mouvements. Courses lentes, exercices d'équilibre, épreuves de précision ou déplacements volontairement ralentis composent les différentes manches.

Loin d'être aussi facile qu'il n'y paraît, l'exercice sollicite concentration, coordination et endurance. Le vainqueur est celui qui aura parcouru la plus faible distance à l'issue du temps réglementaire sans enfreindre le règlement. Comme toute discipline sportive, le Lentathlon revendique ses propres valeurs : patience, maîtrise de soi, respect des adversaires et fair-play.

> ***« On peut participer par curiosité, pour le plaisir ou simplement pour découvrir »***

« *Aucune condition physique particulière n'est requise. On peut participer par curiosité, pour le plaisir ou simplement pour découvrir une autre façon d'aborder l'activité sportive* », souligne Richard Étiévant. Avant d'ajouter avec un sourire : « *Qui sait ? Le Lentathlon pourrait peut-être un jour devenir une discipline nationale* ».

Si l'initiative prête d'abord à sourire, elle soulève également une question très contemporaine. Dans une société où tout semble s'accélérer — circulation de l'information, exigences professionnelles, sollicitations permanentes — la vitesse est devenue une valeur en soi. Toujours plus vite, toujours plus efficacement : nous mesurons souvent nos journées à la quantité de tâches accomplies plutôt qu'à la qualité du temps vécu. Nous avons l'impression permanente de manquer de temps, comme si celui-ci nous échappait sans cesse.

Le rythme plutôt que l'immobilisme

À rebours de cette logique, la philosophie « *Slow* » ne prône pas l'immobilisme. Elle invite plutôt à rechercher le rythme juste, à savourer les instants plutôt qu'à les comptabiliser. L'enjeu n'est pas tant de ralentir que de retrouver le sens de la durée.

Derrière son apparente légèreté, cette journée consacrée à la cagouille et au Lentathlon propose ainsi une réflexion plus profonde : pouvons-nous, et surtout voulons-nous, aller moins vite ? La lenteur est-elle une faiblesse à combattre ou une richesse à redécouvrir ? Le 13 septembre prochain, au bord du plan d'eau de Bernouet, les participants tenteront peut-être d'apporter un début de réponse… à leur rythme.

Philippe Morchain (CLP)

Informations sur lentathlon.org ou www.sefco.fr | Dimanche 13 septembre : journée de l'Éloge de la lenteur, au plan d'eau de Bernouët. Entrée gratuite.

EN BREF

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

FIBRE. La Ville et Charente-Maritime Très Haut Débit organisent une réunion d'information sur la fin progressive du réseau cuivre (janvier 2029 à St-Jean) et le déploiement de la fibre optique, jeudi 2 juillet à 17h à la salle Aliénor d'Aquitaine.

ÉCOLE GAMBETTA. Les élèves entrent en scène mardi 30 juin à 16h45 à l'école : chorale, théâtre de marionnettes et expositions.

VERVANT

FÊTE NATIONALE. Lundi 13 juillet dès 19h, organisée par la commune. Repas paella (apportez vos couverts complets), ambiance musicale, retraite aux flambeaux.

LES ÉGLISES-D'ARGENTEUIL

ACCA. Assemblée générale vendredi 26 juin à 19h à la salle des fêtes.

VARAIZE

CANICULE. Médiathèque ouverte jusqu'au vendredi 26 juin de 9h à 12h30 (au lieu de l'après-midi).

TERNANT

ACCA. Assemblée générale vendredi 3 juillet à 17h30 à la salle du conseil de la mairie.

SAINT-SAVINIEN

CANICULE. La fête de la musique organisée par l'école de musique dimanche 21 juin a été reportée au samedi 5 septembre dès 10h lors des portes ouvertes de l'Aridem.

TAILLEBOURG

CANICULE. La mairie ouvre l'église en accès libre de 8h à 20h pendant la durée des fortes chaleurs.

SAINT-FÉLIX

FÊTE NATIONALE. Repas rougail saucisse mardi 14 juillet à 12h à la salle des fêtes, organisé par la municipalité. Adulte 10 € (hors commune 15 €), -12 ans 6 €. Inscription en mairie avant le 4 juillet.

SAINT-PIERRE-DE-L'ISLE

FÊTE NATIONALE. Mardi 14 juillet, repas champêtre (moules frites ou saucisses frites) organisé par Les potes de l'Isle à 12h à la salle des fêtes. Adhérent 15 €, non adhérent 18 €, -14 ans 10 €. Inscription avant le 6 juillet au 06.61.23.31.85 ou 06.03.17.22.06.

CHIVES

ACCA. Assemblée générale mardi 30 juin à 18h30 à la cabane de chasse.

FÊTE NATIONALE. Lundi 13 juillet, repas (jambonneau et haricots blancs) et bal animé par le conseil municipal, à 20h à la salle municipale. Adulte 18 €, -10 ans gratuit. Réservation jusqu'au 2 juillet en mairie.

Bertrand Renaud est le nouveau visage des affaires culturelles de la Ville

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Depuis le 1er juin, Bertrand Renaud est le nouveau directeur des affaires culturelles de Saint-Jean-d'Angély.
Passionné d'histoire, il est prêt à s'investir dans un chapitre dédié au patrimoine angérien.

« *Je traduis le projet politique des élus et je veille à ce qu'il se retrouve dans les différentes institutions.* » Voici la mission de Bertrand Renaud, le nouveau directeur des affaires culturelles de Saint-Jean-d'Angély. Son travail consiste à superviser et à accompagner les élus sur le volet culturel en analysant les aspects socio-économiques du territoire pour adapter au mieux les offres. « *Pour respecter le plus possible les budgets* », sourit-il.

> *“Il faut réussir à allier culture, tourisme et attractivité”*

Ce passionné d'histoire a quitté son Indre-et-Loire pour commencer une nouvelle aventure. Après avoir travaillé dans l'Éducation nationale, puis dans le privé, et s'être investi en tant qu'élu local, Bertrand Renaud a posé ses valises en Charente-Maritime. Ce nouveau challenge semblait être une évidence pour lui : « *L'imaginaire que je me faisais autour de la communication et du projet politique de cette ville correspondait à mes expériences passées.* » Et c'est pourquoi depuis le 1er juin, il a pris en charge les dossiers auparavant supervisés par Delphine Etchenique. L'ex-directrice des affaires culturelles, figure notable de la commune, a quitté ses fonctions pour rejoindre la mairie du Bouscat, en Gironde.



Bertrand Renaud prend plaisir à découvrir la ville et ses quartiers sur son temps personnel - © *C.D.L.*

Ses premiers pas dans la fonction sont intenses. On pourrait presque les comparés à des pas de Quick-step. Rapidité et saut d'un dossier à l'autre. Bertrand Renaud reprend les rênes des affaires en cours. Sur le devant de la scène : la conversion de l'école de musique en un conservatoire au rayonnement intercommunal. « *Le dossier doit être finalisé pour début juillet* », précise le nouveau directeur. Les prochaines danses de papiers s'articulent autour du musée des Cordeliers et de la maison Bonnet. « *Il faut réussir à allier culture, tourisme et attractivité. C'est le premier axe d'une dynamique vertueuse.* »

Le travail collaboratif comme maître-mot

Le responsable des affaires culturelles se ravit de la pluralité des actions en cours. « *Il faut préserver ces endroits culturels.* » Et pour ce faire, Bertrand Renaud prône la collaboration et l'entraide. « *Je n'aime pas l'individualisme. Le travail en commun est très important pour moi.* » Il sait ainsi qu'il peut à la fois compter sur Cyril Chappet, premier adjoint en charge de la culture et du patrimoine, ou encore le conseiller municipal Michel Laporterie qui s'occupe de l'animation du centre-ville et du plan d'eau.

Charlotte Di Lelio

Le recours rejeté, les élections municipales validées

LE MUNG

Un recours pour non-conformité des bulletins de vote a été déposé par une colistière de la liste menée par Fabienne Richaudeau « Le Mung : notre commune, notre avenir » le 20 mars dernier. Le tribunal administratif de Poitiers l'a rejeté.

Les élections municipales de mars 2026 continuent de susciter des contentieux. À la suite de ce scrutin, plus de 2.200 recours ont été déposés en France. Les communes des Vals de Saintonge ne font pas exception. Au Mung, la liste « Ensemble, continuons d'avancer », conduite par Frédéric Bruneteau, était accusée d'avoir proposé des bulletins de vote irréguliers. Une colistière de la liste « Le Mung : notre commune, notre avenir », menée par Fabienne Richaudeau, reprochait aux nouveaux élus d'avoir mentionné le nom du candidat au titre de conseiller communautaire. Elle avait déposé un recours le 20 mars au tribunal administratif de Poitiers. « *J'ai voulu être le plus transparent possible. Je l'ai inscrit naïvement* », reconnaît le maire du Mung.

Un climat de tension

Pour rappel, les bulletins de vote doivent répondre à une réglementation particulière en fonction de la taille de la commune. Les communes de moins de 1.000 habitants ne sont pas soumises aux mêmes obligations que celles dépassant ce seuil. Contrairement aux plus grandes communes, il ne leur est pas imposé de mentionner les candidats en lice pour siéger au conseil communautaire.



Pour Frédéric Bruneteau, il était important d'en informer les Méléduniens dans un souci de transparence - © *C.D.L.*

Frédéric Bruneteau était ainsi convoqué au tribunal administratif de Poitiers le mardi 12 mai. Accompagné de son avocat et de colistiers, il était l'un des seuls représentants présents dans l'affaire. Le maire regrette de n'avoir vu aucun candidat de la liste d'opposition, ni le référent de l'affaire.

> *“Je veux rassembler et qu'on cohabite tous ensemble”*

Pour lui, cette histoire s'inscrit dans un climat de tension remontant à son précédent mandat. « *Il y a eu de fortes tensions lors des conseils, une sorte de pression* ». L'animosité semble toujours présente. Depuis sa réélection, les conseillers d'opposition étaient absents. Seul l'un d'entre eux est venu aux trois derniers conseils. Frédéric Bruneteau souhaite néanmoins rester positif : « *L'élection est terminée. Je suis le maire de tous les Méléduniens. Je veux rassembler et qu'on cohabite tous ensemble pour l'intérêt du village* ».

Le tribunal administratif a rendu sa décision le mardi 2 juin. Le recours a été rejeté. Un dernier est encore envisageable, si la partie adverse le décide, jusqu'au 2 juillet.

Charlotte Di Lelio

EN BREF

MATHA

■ **DON DE SANG.** Collecte mardi 30 juin de 15h à 19h au complexe associatif. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

■ **FÊTE NATIONALE.** Mardi 14 juillet dans l'enceinte du château. Dès 15h30, jeux pour tous (prévoir un maillot de bain). 18h : apéro et repas champêtre (grillades), adulte 16 €, -10 ans 8 €, sur réservation avant le 7 juillet en mairie. 22h : départ de la retraite aux flambeaux derrière la mairie suivie du feu d'artifice.

■ **JEUNESSE.** Histoire, activité artistique, jeu de société et goûter animés par Kim et Marie-Annie, mercredi 1er juillet de 14h à 17h au complexe associatif, pour les enfants à partir de 6 ans, organisé par la médiathèque. Inscription au 05.46.58.71.25 ou SMS au 06.75.02.31.77 ou sur bibliotheque@matha17.fr

SAINT-HILAIRE-DE VILLEFRANCHE / ANNEPONT

■ **ÉCOLE DE MUSIQUE.** L'ADMS propose des cours instrumentaux (piano, guitare, violon, flûte, saxophone...) et offre la possibilité de participer à la chorale, à l'atelier rock et aux orchestres sans prendre de cours. Réunions d'information ou inscriptions lundi 29 juin, jeudi 2 et vendredi 3 juillet de 16h à 19h30 à l'école de musique, mardi 30 juin de 16h à 19h à la salle polyvalente d'Annepont.



PETITES ANNONCES

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

Homme de métier, recherche travaux peinture, papier peint et ravalement de façade. Règlement chèque emploi service, règlement par l'Urssaf. Tél: 06 82 19 81 65

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le 06 98 32 09 43

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec L'Angérien		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1re parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

*À envoyer par email à petites.annonces@lhebdo17.fr
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au MERCREDI 10H pour une parution le JEUDI.

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ Par chèque : le joindre à votre annonce à l'ordre de ALC RÉGIE, à l'adresse ci-contre.

☐ Par CB (tél. 05 56 44 72 24)

☐ En espèces : directement à l'agence de L'HEDBO DE CHARENTE-MARITIME.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Renseignements : 05 56 44 72 24

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.

RÉDACTION · redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05 · **Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.

PUBLICITÉ · f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43 · **Chargé des ventes :** Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63

Intégral 1 an (papier + internet) : 75 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.

CPPAP : 1225 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine du papier: France. Taux de fibres recyclées: 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal

DÉCÈS

ASNIÈRES-LA-GIRAUD
Éliette Quéron, née Dégrange, décédée dans sa 101e année. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 23 juin en l'église d'Asnières-la-Giraud, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LAGORD
Rolande Couy, née Favreau, décédée dans sa 96e année. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 26 juin à 10h en l'église Notre-Dame de l'Assomption de Lagord, suivie d'un hommage au crématorium de La Rochelle à 11h30.

L'HOUMEAU
Maryse Chéty, née Braouézec, décédée à l'âge de 76 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mercredi 24 juin en l'église de L'Houmeau, suivie d'un recueillement dans l'intimité familiale au crématorium de La Rochelle.

LA ROCHELLE
Yvonne Aimé, née Allot, décédée à l'âge de 97 ans. Un dernier hommage lui a été rendu mercredi 24 juin au crématorium de La Rochelle.

Christophe Bestel, décédé à l'âge de 56 ans. La cérémonie civile aura lieu jeudi 25 juin à 11h30 au crématorium de La Rochelle.

Norbert Bronfen, décédé samedi 6 juin à Caen (Calvados) à l'âge de 94 ans.

Manuel Carvalho, décédé à l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 26 juin à 10h30 en l'église de La Pallice, suivie d'un recueillement à 14h30 au crématorium de La Rochelle.

Pierre Clauvaud, décédé vendredi 19 juin à l'âge de 55 ans. La cérémonie civile a été célébrée mercredi 24 juin au crématorium de La Rochelle.

Michel, Jacques, Henri Fuseau, décédé à l'âge de 73 ans. La cérémonie religieuse a eu lieu mardi 23 juin en l'église du Sacré-Cœur de la Genette de La Rochelle, suivie d'un dernier hommage au crématorium de cette même commune.

Nicole Grizet, née Bridet, décédée samedi 20 juin à l'âge de 93 ans. La cérémonie civile sera célébrée vendredi 26 juin à 13h30 au crématorium de La Rochelle, suivie de l'inhumation de l'urne au cimetière Saint-Éloi de cette même commune à 16h30.

Oscar Perales, décédé dans sa 72e année. La cérémonie civile a été célébrée mardi 23 mai au crématorium de Mireuil à La Rochelle.

LA ROCHELLE, AYTRÉ, MONTGUYON
Michel Paquet, décédé à l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 23 juin en l'église de Montguyon, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LA ROCHELLE, BUCAREST (ROUMANIE)
Cornel Draghici-Foulon, décédé lundi 16 juin. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 22 juin en l'église de Puilboreau, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

LUSSANT, TONNAY-CHARENTE
Pascal François, décédé mercredi 17 juin à l'âge de 64 ans. La cérémonie civile a été célébrée mardi 23 juin au crématorium de Saint-Jean-d'Angély.

MARANS
Jean Gillet, décédé à l'âge de 87 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 22 juin en l'église de Marans, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

MARSILLY
Jacky Chevalier, décédé à l'âge de 76 ans. Un hommage lui sera rendu jeudi 25 juin 2026 à 10h au cimetière de Périgny.

MASSAC
Hélyett Cholet, décédée dimanche 21 juin à l'âge de 93 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 26 juin à 10h en l'église de Massac, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

MATHA
Éliane Joubert, née Drillon, décédée à l'âge de 94 ans. Ses obsèques religieuses seront célébrées mardi 30 juin à 10h30 en l'église de Matha Saint-Hérie, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

PÉRIGNY
Philippe Rigoutat, décédé à l'âge de 66 ans. Un moment de recueillement a eu lieu lundi 22 juin au crématorium de La Rochelle.

PÉRIGNY, LA ROCHELLE
Marc Commenge, décédé mercredi 17 juin à l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 22 juin en l'église de La Genette à La Rochelle, suivie d'un hommage civil au crématorium de cette même commune.

ROCHEFORT
Martine Misery, décédée à l'âge de 74 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 22 juin en l'église Notre-Dame de Rochefort, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

SAINT-AGNANT, SOUBISE
Marie Foucaud, décédée mardi 9 juin à l'âge de 26 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée vendredi 19 juin en l'église de Saint-Agnant, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

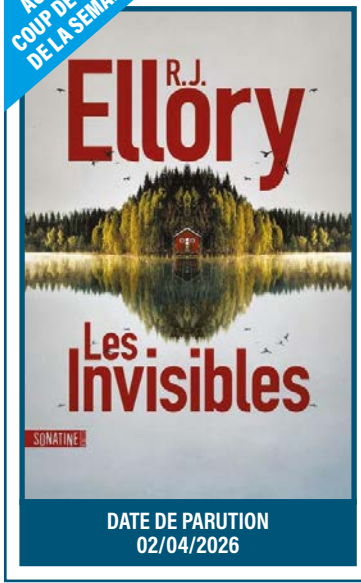
SAINT-SAVINIEN, PAILLÉ, CRAZANNES, NOVILLE (SUISSE)
Patrick Gaudin, décédé à l'âge de 70 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 22 juin en l'église de Paillé, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

TERNANT
Jacques Rabourdin, décédé à l'âge de 76 ans. La cérémonie religieuse a eu lieu mercredi 24 juin au crématorium de Saint-Jean-d'Angély, suivi du dépôt de l'urne au cimetière de Ternant.

Toute notre sympathie aux familles de ces défunts.

LE LIVRE DE LA SEMAINE

AUTEUR COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



DATE DE PARUTION 02/04/2026

Les invisibles de R.J. Ellory

1975, Syracuse, État de New York. Rachel Hoffman, nouvelle recrue de la police locale, est appelée sur sa première scène de crime : une institutrice vient d'être assassinée. À côté du corps, un étrange message tiré de La Divine Comédie de Dante. Peu après, une deuxième victime est découverte. C'est le début d'une série d'homicides à laquelle Rachel va être intimement mêlée, nouant une relation très particulière avec le mystérieux assassin.
Cinq ans plus tard, alors que l'affaire semble close, une nouvelle vague d'assassinats frappe New York, étonnamment similaires à ceux de Syracuse. Rachel, qui s'apprête à rejoindre l'unité d'analyse comportementale du FBI, ignore encore qu'il lui faudra plus d'une décennie, avec nombre d'autres meurtres à la clé, pour peut-être résoudre cette enquête très personnelle qui, peu à peu, va virer à l'obsession, à la paranoïa, et la mener aux confins de la folie.

▶▶ Sonatine, 541 pages, 24,50 €, Ebook 15,99 €.

Roger Jon Ellory, est né en 1965 à Birmingham, en Angleterre. Cet écrivain est surtout connu pour ses romans policiers et ses thrillers. Il écrit *Seul le silence* (2007) et remporte le prix du choix des libraires en 2010. En 2008, il publie *Les Anonymes*, en 2009 *Les Assassins*, en 2024 *Au nord de la frontière* et l'essai *Le secret de Joseph Conrad* et enfin en 2025 *Everglades*.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2617**661**

oratio avocats

Rue de Québec
49300 CHOLET

Aux termes d'un acte ssp du 19/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile Immobilière
Dénomination sociale : CRAFTERS
Siège social : 4 Ter Rue des Roses, 17000 LA ROCHELLE
Objet social : L'acquisition de terrains et/ou d'immeubles y compris en viager, l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, l'acquisition, la détention et la jouissance de tous biens mobiliers destinés à garnir ces immeubles, la prise à bail, la location active et passive, la sous-location de tous immeubles et droits immobiliers, l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus, avec ou sans garantie hypothécaire. L'acquisition, la détention de tous titres de sociétés, valeurs mobilières et plus généralement tous instruments et placements financiers, y compris sous forme de contrat de capitalisation.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : la société ALM VIOLETTES, Société civile dont le siège social est situé 12 Chemin des Violettes 44000 NANTES
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas et agrément des associés représentant au moins la majorité des 3/4 des voix détenues par les associés présents ou représentés.
Immatriculation de la Société au RCS de LA ROCHELLE.

A2617**502**

Notaires de France notaires nyzam gaillard llanso

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Brice-Edouard LLANSO, Notaire à DOLUS D'OLERON, le 18 juin 2026 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ROCKET IMMO
Siège social : ROCHEFORT (17300) , 62 rue du Quatorze Juillet .
Durée : 99 ans.
Capital social : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR)
Apports en numéraire
Objet : La société a pour objet : l'activité de marchand de biens, notamment l'acquisition, l'apport, l'échange, la division, la rénovation, l'aménagement, la construction, la détention, la mise en valeur et la revente de tous immeubles, droits immobiliers et fonds de commerce.
Président : La société dénommée HMB INVEST, immatriculée au RCS de LA ROCHELLE sous le numéro 921 000 642 dont le siège social se situe à ROCHEFORT (17300) 62 rue du 14 juillet.
Directrice générale : Madame Amandine LECLERC, gérante, demeurant à ROCHEFORT (17300) 62 rue du 14 juillet.
Né à PERIGUEUX (24000) le 28 octobre 1991.
Célibataire.
Ayant conclu avec Monsieur Hugo Mickaël BANAIX un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, le 26 mai 2021, enregistré à la mairie de ROCHEFORT le 26 mai 2021.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.

Pour avis
Le notaire.

A2617**342**

NOT'SAINTONGE
87 rue de Gazinac
17800 PONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Damien KENDERIAN, notaire à PONS, 87, rue GAZINAC, le 17 juin 2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : Les Grands Chemins.
FORME : Société civile immobilière
OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
CAPITAL SOCIAL : DEUX CENT TRENTE-QUATRE MILLE EUROS (234000,00 €), divisé en 2340 parts de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 2340.
DUREE :QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) années à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
SIEGE SOCIAL : 32 Le Grand Chemin Chaussée, 17800 ROUFFIAC.
RCS :SAINTES.
GERANCE :
Monsieur Jean-Claude Henri Michel **PILLET**, et Madame Lidia **PIRES**, demeurant ensemble à ROUFFIAC (17800), 32 Le Grand Chemin Chaussée,
APPORTS EN NATURE :
Monsieur Jean-Claude PILLET et Madame Lidia PIRES font apport en pleine propriété d'une **MAISON** située sur la commune de ROUFFIAC (17800), 32, Le Grand Chemin Chaussée, évaluée à la somme de DEUX CENT TRENTE-QUATRE MILLE EUROS (234000,00 €).
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Libres entre associés, entre ascendants et descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé et soumises à agrément dans les autres cas.

A2617**606**

JURICA
Société d'Avocats
13 rue Françoise Giroud
17000 LA ROCHELLE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à LA ROCHELLE du 19 juin 2026, est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination :FGS FOOD
Capital : 330.000 €
Siège social : 7 A rue Alain Colas, 17180 PERIGNY
Objet :
Restauration, bar, brasserie,
Activités évènementielles,
Organisation de manifestations culturelles, location de salles, séminaires,
Vente à emporter.
durée : 99 années
Président : **M. Gaspard DESOUCHES,** 7 A rue Alain Colas, 17180 PERIGNY.
Directeur général : M. **Frédéric LICSKO,** 7 A rue Alain Colas, 17180 PERIGNY.
Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées ou de s'y faire représenter et de participer aux délibérations proportionnellement au capital possédé.
Cession et transmission d'actions : En cas de pluralité d'associés, toute cession d'action, sauf au profit d'un ascendant ou d'un descendant, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés à la majorité des droits de vote.
Immatriculation : RCS LA ROCHELLE.
Pour avis.



A2617**591**

Par acte SSP du 19/06/2026, il a été constitué une SCM ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCM LIBERAL LEMERCIER
Objet social : La société a pour objet de faciliter l'activité professionnelle de ses associés, par la mise en commun de moyens matériels et humains nécessaires à l'exercice de leur profession, en veillant au respect de la liberté de choix par le malade et de l'indépendance technique et morale de chaque associé ; La société pourra notamment : - aménager et gérer tous locaux professionnels, - acquérir, louer, vendre, échanger et entretenir les installations et tous matériels médicaux, mobiliers, équipements et logiciels professionnels, - employer le personnel administratif et de secrétariat utile, - souscrire tous contrats nécessaires au fonctionnement des moyens communs, - répartir entre les associés les dépenses communes, Et plus généralement, procéder à toutes opérations financières, mobilières et immobilières, se rapportant à l'objet social et n'altérant pas son caractère civil.
Siège social : 76 Cours Lemercier 17100 Saintes.
Capital : 60 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme MEUNIER Anne-Sophie, demeurant 5 Impasse Ulysse Gorrin 17100 Saintes, Mme DUBAIL Helène, demeurant 25Ter Cours Genêt 17100 Saintes
Clause d'agrément : cession libre entre associé - agrément requis dans les autres cas obtenu à la majorité des trois quarts des associés présents ou représentés.
Immatriculation au RCS de Saintes

A2617**577**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

Suivant acte sous seing privé du 22/06/2026, il a été constitué la société suivante :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : CORENOM
Siège : 39 Rue du Vignaud, 17430 CABARIOT
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 000 euros
Objet : L'acquisition, la cession et la gestion de parts sociales, actions, valeurs mobilières ou obligations, de toutes sociétés françaises ou étrangères, à objet industriel, commercial, professionnel ou civil ; la détermination, l'orientation, la conduite de la politique générale, l'animation effective de toutes entités qu'elle contrôle ; l'exercice de tous mandats ; la participation à toute opération financière avec une entité qu'elle contrôle ; la réalisation de prestations de services de toute nature au service de sociétés filiales ou non ; l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens immobiliers.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : M. Cyril MONNEREAU, demeurant 39 Rue du Vignaud, 17430 CABARIOT
La Société sera immatriculée au RCS de LA ROCHELLE.
POUR AVIS, le Président

FONDS DE COMMERCE

A2616**282**

Par acte sous seing privé en date à La Rochelle (17000) du 18 février 2026, enregistré le 19 février 2026 au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de La Rochelle dossier 2026 00006787, référence 1704P01 2026 A 00237, la société dénommée A L'OUEST, EURL, au capital de 10 000 euros, dont le siège social est à ST CLEMENT DES BALEINES (17590) 6 Mail du Clocher, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 505 150 946
a cédé à
La Société MARTIGO, SAS au capital de 70 000 euros, ayant son siège social 6 rue du Mail du Clocher, 17590 ST CLEMENT DES BALEINES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 999 183 908 RCS LA ROCHELLE
un fonds de commerce de restauration, bar, traiteur et vente à emporter, sis et exploité 6 Mail du Clocher, 17590 ST CLEMENT DES BALEINES, au prix de 70 000 euros.
Entrée en jouissance au 1er février 2026.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au Cabinet JURICA, Avocats, 13 rue Françoise Giroud 17000 LA ROCHELLE.
Pour avis

A2617**270**

NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIÉS

SAS NOT'ATLANTIQUE
NOTAIRES ASSOCIÉS
À ROYAN (CHARENTEMARITIME)
1, BOULEVARD DE CORDOUAN

M. Nicolas LECREUX
CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Philippe NAVET, Notaire Associé de la SAS «NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES» dont le siège social est à LA ROCHELLE (Charente-Maritime), 133 bd André Sautel, titulaire d'un Office notarial à ROYAN (17200), 1 bd de Cordouan,** le 17 juin 2026, a été cédé un fonds de commerce par :
M. Nicolas Georges AlphonseLECREUX, et Mme Sylvie Gisèle Suzanne-BÉNARD, demeurant ensemble à SAINT-TROJAN-LES-BAINS (17370) 48 rue de la République,
A M. Laurent Thierry MARTIN et Mme Graziella LINA, demeurant à LEZINNES (89160) 73 route Nationale ,
Le fonds de commerce de glaces traditionnelles, glaces à l'italiennes, granités, smoothies exploité à SAINT TROJAN LES BAINS (17370), 52, rue de la République, lui appartenant, ayant pour enseigne «AU VERGER GLACE, et identifié sous le numéro SIRET 331 272 831 00040.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE MILLE EUROS (30.000,00 EUR),
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la parution au BODACC, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, savoir NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES, 1, Boulevard de Cordouan 17200 ROYAN.

Pour insertion
Le Notaire

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2617**347**

Notaire

Maître Sylvie
DUMET-PROUTEAU
Notaire à SAINTES
(Charente-Maritime)
91 Avenue Gambetta

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL
Suivant acte reçu par **Maître Sylvie DUMET-PROUTEAU, Notaire à SAINTES, 91 Avenue Gambetta**, CRPCEN 17062, le 18 juin 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant entre :
Monsieur Claude François Marie-Pierre **DELIMAUGES**, retraité, et Madame Pierrette Paulette Marie-Jeanne **GUILBAUD**, retraitée, demeurant ensemble à CHANIERS (17610) 32 rue des Labours .
Monsieur est né à AMIENS (80000) le 7 août 1958,
Madame est née à ROYE (80700) le 27 août 1957.
Mariés à la mairie de FRANSART (80700) le 8 septembre 1984 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean MAILLAND, notaire à SAINT-VALERY-SUR-SOMME (80230), le 3 septembre 1984.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.



A2617**619**

Notaire

Maître Sylvie
DUMET-PROUTEAU
Notaire à SAINTES
(Charente-Maritime)
91 Avenue Gambetta

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL
Suivant acte reçu par **Maître Sylvie DUMET-PROUTEAU, Notaire à SAINTES, 91 Avenue Gambetta**, CRPCEN 17062, le 19 juin 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant entre :
Monsieur Jacques Denis **TARIN**, retraité de l'Education Nationale, et Madame Thérèse Anna **FIENGO**, retraitée de la fonction publique, demeurant ensemble à CHANIERS (17610) 39 rue du Colombard .
Monsieur est né à SAINTES (17100) le 29 novembre 1948,
Madame est née à BONE (ALGERIE) le 27 janvier 1952.
Mariés à la mairie de BAGNEUX (92220) le 16 décembre 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité Française.
Madame est de nationalité Française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Maître Sylvie DUMET-PROUTEAU
Le notaire.

A2617**522**

INSERTION – CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Olivier LANEUZE, Notaire au sein de la Société d'exercice libérale à responsabilité limitée dénommée «Olivier LANEUZE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINTES (17100), 14 Cours Réverseaux**, CRPCEN 17064, le 29 décembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
M. Philippe Charles **SUTTER**, et Mme Isabelle Jeannette **GARLOPEAU**, demeurant ensemble à LE PERCHAY (95450) 11 résidence la Hallebarde .
M. est né à SURESNES (92150) le 17 août 1960,
Mme est née à ARGENTEUIL (95100) le 4 octobre 1962.
Mariés à la mairie de SURESNES (92150) le 6 avril 1985 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Tous deux de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

A2617**706**

OFFICE NOTARIAL AMBAZAC

Suivant acte reçu par Maître , Notaire à AMBAZAC (87240) 5 rue de la Mazaurie, CRPCEN 87013, le 18 juin 2026, a été conclu un aménagement de régime matrimonial par suppression des clauses relatives à la faculté d'acquisition ou d'attribution de la succession des époux entre M. Eric Marc **GRENIER-BELLEGARDE** et Mme Martine **FOURNET** demeurant ensemble à LA ROCHELLE (17000) 74 rue de Missy, nés avoir M. à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (94500) le 19 avril 1962 et Mme à LA ROCHELLE (17000) le 9 février 1961.
Mariés à la mairie de MAZET-SAINT-VOY (43520) le 9 décembre 2017 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Yves ROCHER, notaire à TENCE (43190), le 17 novembre 2017. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial d'AMBAZAC susnommé, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2617**093**

C.P.A.Société à Responsabilité Limitée en liquidationAu capital de 10 000 euros Siège social : 24 Route des Sauniers17320 ST JUST LUZACSiège de liquidation : 24 Route des Sauniers17320 ST JUST LUZAC512 908 815 RCS LA ROCHELLE Avis de Publicité L'Assemblée Générale réunie le 28 février 2026 au 24 Route des Sauniers 17320 ST JUST LUZAC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Claire POINCELOT, demeurant 10 RueCelestin Mercier - Saint-Nadeau 17600 ST SORNIN, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.Pour avisLe Liquidateur

---

A2617**231**

Etude de Maître Bénédicte FAUCHEREAU, Notaire associé à SAINT-PIERRE D'OLERON (Charente-Maritime), 14 avenue de Bel Air

Avis de radiation de société

Suivant délibération en date à LE CHÂTEAU D'OLERON (17480), du 30 avril 2026 de l'Assemblée générale extraordinaire de la société dénommée **OCEANE 1**, Société civile immobilière au capital de 1000 €, dont le siège est à LE CHATEAUD'OLERON (17480), 3 Bis rue DE Bel Air La Renisière, identifiée au SIREN sous le numéro 517932760 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE.

Les associés ont décidé la radiation définitive de la société à compter du même jour pour faire suite à la dissolution de ladite société à compter du 28 octobre 2024, selon procès-verbal d'assemblée générale en date du 28 octobre 2024.

A cet effet, avait été nommé comme liquidateur Monsieur Philippe BODARD, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation et de la radiation a été fixé au siège de la société.

Les formalités de liquidation ont été effectuées au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE et les formalités de radiation seront effectuées au même endroit.

Pour avis, le liquidateur

A2617**360**

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

TG LR, société par actions simplifiée à associé unique, au capital de **2 000 €**, dont le siège social est fixé au **21 Chemin du Prieuré, 17024 La Rochelle Cedex 1**, immatriculée au **Registre du Commerce et des Sociétés de La Rochelle sous le numéro 981 616 675**.

Par décision de l'associée unique en date du **16 décembre 2025**, il a été procédé à la dissolution anticipée de la société et à la nomination de **Mme Tiphaine Blin épouse Gueguen** en qualité de liquidatrice, avec fixation du siège de la liquidation au **21 Chemin du Prieuré, 17024 La Rochelle Cedex 1**.

Par décision de l'associée unique en date du **18/06/2026**, les comptes définitifs de liquidation ont été approuvés, quitus a été donné à la liquidatrice et la **clôture de la liquidation a été prononcée**.

La liquidation fait apparaître un mali de liquidation de **1 875,81 €**. Les livres et documents sociaux seront conservés pendant cinq ans à l'adresse suivante : **12 Allée des Roseaux, 59491 Villeneuve-d'Ascq**.

Pour avis,
La Liquidatrice

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

MODIFICATIONS

A2617**345**

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

MP TECHNOCEAN
Société à responsabilité limitée au capital de 3.000 euros
Siège social : 21 rue Berlioz
17000 LA ROCHELLE
952 042 224 RCS LA ROCHELLE

L'assemblée générale du 3 juin 2026, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce et des statuts, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

Pour avis
Le gérant

A2617**127**

JURICA
Société d'Avocats
13 rue Françoise Giroud
17000 LA ROCHELLE

HYDRO RENOVATION FRANCE HYDRAULIQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 342.000 euros
Siège social : 2 Bis Rue Le Verrier
ZAC de Belle Aire
17440 AYTRE
334 454 048 RCS LA ROCHELLE

L'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement du 13 mars 2026 a nommé, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

M. Théo DUCEPT, 8 rue Saint-Cybard, 17180 PERIGNY, en qualité de nouveau président, en remplacement de M. Michel RIZZO, président, décédé le 16 décembre 2025 ;

Mme Isabelle MANGON, 5 rue du Bois de l'Angle, 17220 SAINT-VIVIEN, en qualité de directeur général.

Pour avis.

A2616**367**

UN P'TIT COIN D'ITALIE Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social : 32 Avenue de l'Ile d'Oléron
Zone commerciale des Carrelets
ZAC de la Motte Brûlée
17137 MARSILLY
953 269 222 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une délibération en date du 27 mai 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

A2617**357**

SAS WINDWEST
SAS au capital de 25 619 euros
Siège social : 40 Rue Chef de Baie - SITE CREATOTECH - 17000 LA ROCHELLE
812 669 638 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte des associés en date du 10/06/2026, il résulte que :

M. Hubert CLEMENT, demeurant 12 rue des Mottes, 17137 NIEUL SUR MER, a été nommé en qualité de membre du Comité Stratégique de la Société, à compter du même jour pour une durée indéterminée.

La dénomination sociale « SAS WINDWEST » a été remplacée par « OLIMPE TECHNOLOGY »

Le siège social de la société a été transféré du 40 Rue Chef de Baie - SITE CREATOTECH - 17000 LA ROCHELLE au 10 rue Jacques Cartier, 17440 AYTRE à compter du 01/06/2026

et les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS
Le Président

A2617**708**

JURICA
Société d'Avocats
13 rue Françoise Giroud
17000 LA ROCHELLE

INTICDE

Société par actions simplifiée
au capital de 800.000 euros
Siège social : 32 rue René Dumont - Appartement 404
17140 LAGORD
403 777 261 R.C.S. LA ROCHELLE

L'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2026 a, à effet du même jour, transféré le siège social du 32 rue René Dumont, Appartement 404, 17140 LAGORD au 5 rue Arvède Barine, 17000 LA ROCHELLE.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le greffe compétent demeure celui de LA ROCHELLE.

Pour avis.

DISSOLUTIONS

A2616**468**

Société d'Expertise Comptable
2 Boulevard Emile Delmas
17000 LA ROCHELLE
contact@axiom-expertise.com

SCI ALROCH

Au capital de 100 Euros
Siège social :
75 Rue Alphonse de Saintonge
17000 LA ROCHELLE
RCS LA ROCHELLE 909 900 979

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31/03/2026 : - a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, - a été nommé comme liquidateur M. Alain NERRIERE, demeurant 12 Rue Bretignière à LA ROCHELLE (17), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 75 Rue Alphonse de Saintonge à LA ROCHELLE (17), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal LA ROCHELLE de même que les comptes de liquidation. Mentions seront faites au RCS de LA ROCHELLE.

POUR AVIS
LE LIQUIDATEUR

A2617**100**

ANNONCE POUR LE JAL DU RESSORT DU GREFFE DE SAINTES

LE TEMPLE

SCI en liquidation, au capital de 1 000 €. Siège de liquidation : 6 RUE DES ALOUETTES 17160 LES TOUCHES-DE-PERIGNY. 831 265 459 RCS SAINTES.

Par décision de l'Assemblée générale du 10/06/2026, il a été décidé de la dissolution de la société, de nommer en qualité de Liquidateur Monsieur Olivier COMPAGNON demeurant 6 RUE DES ALOUETTES 17160 LES TOUCHES-DE-PERIGNY, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du tribunal de commerce de SAINTES.

Modification au RCS de SAINTES

A2617**700**

Dissolution anticipée

Dénomination : **ENTREPRISE ZAROUG.**
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 200 euros.
Siège social : 88 Rue DU POITOU, 17220 SAINTE-SOULLE.
489451021 RCS de La Rochelle.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 mai 2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société . Monsieur Ahmed ZAROUG, demeurant 88 B rue du Poitou 17220 Ste Soulle a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2617**682**

MAIRIE D'AIGREFEUILLE D'AUNIS

AVIS DE MARCHÉ
FAISANT SUITE A UNE DECLARATION DE PROCEDURE INFRUCTUEUSE

PROCÈDURE ADAPTÉE

(Articles L2123-1 et R2123-1, R2123-4 et R2123-5 du Code de la Commande Publique (en vigueur depuis le 01/04/2019)

1/ Pouvoir Adjudicateur : MAIRIE D'AIGREFEUILLE D'AUNIS
2/ Nom& adresse de l'organisme acheteur : MAIRIE D'AIGREFEUILLE D'AUNIS
2 rue de l'Aunis
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
Site du profil d'acheteur : www.marches-securises.fr
3/ Objet du marché : PROJET DE RENOVATION ENERGETIQUE ET REALISATION D'UN BLOC SANITAIRE A L'ECOLE ELEMENTAIRE - 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
- Désignation des lots :
Lot n° 01 GROS-ŒUVRE
Lot n° 04 MENUISERIES INTERIEURES ET EXTERIEURES
Lot n° 08 - CHAUFFAGE- VENTILATION- PLOMBERIE-SANITAIRE
- Délai d'exécution : 9 mois (dont 1 mois de période de préparation comprise dans le délai)
- Des prestations supplémentaires éventuelles seront prises en considération : selon CCTP
- Date prévisible de démarrage des travaux (avec période de préparation) : **SEPTEMBRE 2026**
4/ Renseignements et justificatifs à produire par le candidat : selon modalités fixées dans le Règlement de la Consultation.
5/ Critères d'attribution du marché : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés (par ordre décroissant) :
1. la valeur technique de l'offre : 60 %
2. le montant de l'offre et sa valeur : 40 %
6/ Type de procédure : Procédure Adaptée
7/ Conditions de délai :
- Date limite de réception des offres : le **VENDREDI 17 JUILLET 2026 à 12h00**
- Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres
8/ Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :
- D'ordre administratif :
MAIRIE D'AIGREFEUILLE D'AUNIS
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
05 46 27 53 53
9/ Obtention des dossiers : Téléchargement gratuit sur le site : www.marches-securises.fr
10/ Transmission des offres : selon modalités fixées dans le Règlement de la Consultation.
11/ Date d'envoi à la publication : 23 juin 2026

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier — Journal MEMBRE du réseau — ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier — Journal MEMBRE du réseau — ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales
dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

La canicule doit-elle nous faire succomber à la climatisation ?

Face aux records de chaleur, le climatiseur séduit, d'autant plus avec une électricité peu carbonée. Un confort bienvenu, mais qui reste le signe d'une adaptation encore incomplète aux canicules.



La climatisation représente moins de 1 % de la consommation énergétique du secteur résidentiel en France - © *MAXPPP*

Records battus. Alors que Météo France nous promet cette semaine « *la journée la plus chaude jamais mesurée en France tous mois confondus* », chacun cherche des moyens de se mettre au frais. Et nombreux sont ceux qui se mettent à rêver de climatisation.

Tout le week-end du 20 juin, les consommateurs se sont rués chez les vendeurs d'électroménager. Déjà l'an dernier, quatrième année la plus chaude jamais enregistrée en France, cette urgence de s'équiper s'est traduite par une flambée des ventes de climatiseurs mobiles (+ 85 % en valeur) et de ventilateurs (+ 74,5 %), selon les données du Groupement des marques d'appareils pour la maison (Gifam), publiées début 2026.

Malgré ces achats compulsifs, le taux d'équipement en climatisation reste plus faible dans l'Hexagone que dans de nombreux autres pays. D'après les dernières données, moins d'un quart des foyers français déclaraient avoir un système de climatisation dans leur logement, contre plus de 90 % des Américains ou des Japonais. Mais un changement est en marche. D'après les dernières données de l'Ademe, l'agence de la transition écologique, le taux de personnes équipées est passé de 18 % en 2023 à 24 % en 2025, une « *augmentation significative* » en seulement deux ans.

Dans son rôle d'accompagnement à la transition, l'Ademe rappelle qu'il serait préférable d'éviter le recours à des solutions individuelles, en préparant le pays à la multiplication annoncée des canicules. C'était l'ambition du troisième plan national d'adaptation au changement climatique (Pnacc 3), présenté en mars 2025. Pour l'Ademe, « *anticiper passe d'abord par le déploiement de solutions pérennes, sobres et passives* », qui réduisent « *significativement les besoins de rafraîchissement* », avant d'envisager l'installation d'un système actif.

Même son de cloche du côté du collectif Adapt, qui conseille les nouvelles équipes municipales sur l'adaptation à la chaleur. « *La climatisation ne peut pas constituer l'unique réponse aux fortes chaleurs. Elle doit rester un outil parmi d'autres, utilisé de manière stratégique* », écrit-elle dans son manifeste qui liste « *10 mesures simples pour se préparer aux chaleurs extrêmes* ».

Pour l'heure, la facture de la climatisation reste contenue. Sur les 24 % de foyers équipés, plus de la moitié ne climatisent qu'une seule pièce. Au total, la climatisation, dont l'usage reste très ponctuel, représente moins de 1 % de la consommation énergétique du secteur résidentiel, selon le Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie (Ceren). C'est justement cette part marginale qui nourrit un sentiment diffus de « ce n'est pas bien grave », ajouté à une forme d'envie amenant à penser « pourquoi pas moi ? ».

Une petite musique de fond monte ainsi. À laquelle vient s'ajouter désormais la propreté de notre électricité. Pourquoi culpabiliser puisque l'électricité française est une des plus décarbonées au monde ? Selon le gestionnaire du réseau français, RTE, la production a atteint un niveau historique de 95,2 % d'électricité d'origine décarbonée en 2025. Et l'abondance de soleil et d'un petit vent aux bonnes heures de la journée a même généré 209 heures de prix négatifs sur les quatre premiers mois de l'année. Jusqu'à 10 % de l'électricité solaire produite a même dû être « *jetée* » faute d'utilisateurs. Voilà de quoi nourrir les arguments du clan des « pour » : climatiser ne reviendrait plus à réchauffer la planète, mais à profiter d'un surplus d'énergie propre.

L'argument n'est pas faux, mais il n'offre pas une vue d'ensemble. D'abord, parce que les fortes chaleurs peuvent rogner la marge que cette électricité propre devait offrir. À chaque degré supplémentaire au-delà de 30°C, la demande électrique augmente de 1,2 %, a calculé Allianz Trade. Or c'est précisément là que les centrales subissent elles aussi des difficultés. Ainsi en 2019, EDF avait dû réduire la production de plusieurs de ses réacteurs nucléaires en pleine canicule, par manque d'eau pour ses circuits de refroidissement. La chaleur peut aussi réduire la capacité de transport des lignes à haute tension.

Quoi qu'il en soit, le problème des climatiseurs vient davantage de leur mode de fonctionnement qui consiste à évacuer la chaleur vers l'extérieur. Cet appareil ne détruit rien, il déplace le problème en exposant les autres. En ville, cela participe au phénomène des îlots de chaleur. Selon l'Ademe, l'écart entre les cœurs urbains et la campagne peut atteindre jusqu'à 10°C en période de canicule.

Le collectif Adapt préfère donc recommander aux municipalités de « *développer des solutions collectives – réseaux de froid, géothermie –, en évitant une généralisation non maîtrisée des équipements individuels* ». Climatiser n'est pas un crime climatique, mais s'en servir comme d'un blanc-seing individuel sans qu'aucune collectivité n'organise la bascule risque de transformer un problème commun en nouvelle inégalité sociale.

Angélique Vallez

Qui sont les pédocriminels et comment les soigne-t-on ?

Après la remise au gouvernement, le 22 juin, du rapport sur les défaillances de la justice et de la gendarmerie dans l'affaire Lyhanna, des soignants éclairent le profil des agresseurs sexuels de mineurs et les moyens mis en œuvre pour prévenir la récidive.

La justice et la gendarmerie ont-elles failli dans la dramatique affaire Lyhanna, collégienne de 11 ans retrouvée morte le 4 juin dans le Gers ? Et pourquoi Jérôme Barella, 41 ans, son meurtrier présumé, n'a-t-il pas été interpellé plus tôt alors qu'il faisait l'objet d'une plainte pour un viol sur une fillette de 10 ans, déposée neuf mois plus tôt ? Ces questions sont au cœur du rapport des Inspections générales de la justice, de la gendarmerie et de l'éducation, remis au gouvernement le 22 juin.

La mort de Lyhanna a provoqué une très large émotion et suscité de nombreuses réactions politiques. Sur différentes antennes, Bruno Retailleau, candidat LR à l'Élysée, a préconisé un recours à la « *castration chimique* » pour les « *pédocriminels* » sans leur consentement. « *Je pense que les pédocriminels sont incurables* », a de son côté affirmé Gérald Darmanin le 8 juin sur BFMTV, avant d'ajouter que vouloir les « *réinsérer* » lui paraissait « *contraire à la vérité* ».

Ces déclarations agacent nombre de soignants qui prennent en charge des agresseurs sexuels. « *Dire que ces patients sont incurables, c'est un discours du XIX^e^ siècle. Les personnes, arrêtées et condamnées pour des violences sexuelles, ne récidivent pas dans 85 % des cas* », indique le docteur Walter Albardier, psychiatre et responsable de la fédération des Centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (CRIAVS) d'Île-de-France.

Qui sont les auteurs de violences sexuelles sur mineurs ? « *Les violeurs, ce ne sont pas seulement les monstres de notre imaginaire collectif, ce sont d'abord les pères (27 %), les frères (19 %), les oncles (13 %), les amis des parents (8 %) ou les voisins de la famille (5 %). Ce sont les hommes de nos familles, de nos entourages* », indique, dans un rapport de novembre 2023, la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise). Dans neuf cas sur dix, les agresseurs sont des hommes, ajoute la Ciivise qui tire ses données des 30.000 témoignages recueillis durant trois années.

Une autre étude, publiée en novembre 2025 par le ministère de la justice, porte sur les 178.300 personnes qui, entre 2017 et 2024, ont été impliquées dans une affaire de violences sexuelles sur mineur traitée par un parquet (viol dans 37 % des cas, agression dans 63 % des cas). Ce travail met en lumière une réalité qui interpelle : dans 40 % des cas, les mis en cause sont eux-mêmes des mineurs, particulièrement jeunes : 31 % sont âgés de moins de 13 ans, 44 % de 13 à 15 ans et 20 % de 16 et 17 ans.

Autre réalité, elle aussi méconnue, issue de différentes études : dans plus de la moitié des cas, les agresseurs ne sont pas des pédophiles au sens psychiatrique du terme. Cela signifie qu'ils ne sont pas en proie à une attirance sexuelle durable pour les enfants. « *Ce sont des individus qui passent à l'acte pour différentes raisons, notamment par opportunisme ou dans une démarche de domination* », indique Gaëlle Saint-Jalmes - coautrice de *Ces hommes parmi nous. Soigner les auteurs de violences sexuelles* avec Gabrielle Arena, Caroline Legendre, Éd. du détour -, psychologue qui soigne des agresseurs sexuels à la maison d'arrêt de Villepinte (Seine-Saint-Denis).

« *Par exemple, un père incestueux n'est pas forcément un pédophile. Il peut passer à l'acte car il a à sa portée un enfant qu'il considère comme un objet sexuel dont il peut faire ce qu'il veut* », ajoute cette clinicienne. « *De nombreuses agressions sexuelles s'inscrivent dans des dynamiques de pouvoir et de violence* », souligne le docteur Albardier.

« *Chez les agresseurs non pédophiles, il y a ceux, par exemple, qui n'assument pas une sexualité avec d'autres adultes. Ils ont peur de ne pas y arriver ou d'être jugés. Et ils se disent que cela sera plus facile avec un enfant* », explique Florence Thibaut, professeure de psychiatrie et d'addictologie à l'hôpital Cochin et à l'université Paris Cité. « *Il y a aussi ceux qui confondent sexualité infantile et adulte*, ajoute-t-elle. *Ils pensent que, comme ils sont amoureux, ils peuvent avoir des relations sexuelles avec des enfants.* »

Bien souvent, les auteurs ont eux-mêmes été victimes de violences sexuelles par le passé. « *C'est le cas dans 30 à 35 % des cas* », indique la psychiatre Florence Thibaut. « *Le risque qu'un adolescent passe à l'acte est multiplié par onze lorsqu'il a été victime de violences physiques et/ou sexuelles dans l'enfance* », souligne la Ciivise.

Détailler les causes du passage à l'acte n'est pas une façon de dédouaner les agresseurs, ni de leur trouver des circonstances atténuantes. Pour les médecins, c'est essentiel pour pouvoir les soigner. Et notamment pour choisir la psychothérapie la plus adaptée. Car c'est d'abord par l'écoute et la parole qu'on prend en charge les pédocriminels.

« *Si les patients sont dans le déni ou dans un manque total d'empathie, l'objectif de la thérapie va être de leur faire prendre conscience de la gravité des faits et de la souffrance des victimes*, explique Florence Thibaut. *Chez ceux qui passent à l'acte par peur d'avoir des relations avec d'autres adultes, on va travailler ce manque de confiance. On va aussi bien sûr s'intéresser aux antécédents d'agressions.* » Gaëlle Saint-Jalmes ajoute : « *Chez les pédophiles, on va essayer de déconstruire les fantasmes, en travaillant sur les raisons pour lesquelles certains verrous ont sauté lors du passage à l'acte.* »

Le traitement peut aussi passer par la délivrance d'antidépresseurs ou la « *castration chimique* ». Dans ce cas, les médecins délivrent des médicaments visant à réduire la production de testostérone pour diminuer les pulsions sexuelles. « *On va plutôt les utiliser pour des violeurs multirécidivistes*, explique Florence Thibaut. *Ce qui guide nos choix, c'est le risque de violences sexuelles. Plus il est élevé, plus on va avoir recours à ces médicaments.* »

Les effets du traitement cessent à l'arrêt des médicaments. « *Le plus souvent, on est obligé de les arrêter au bout de trois ou quatre ans en raison des effets secondaires* », souligne le docteur Albardier, en précisant que ces traitements sont toujours délivrés avec le consentement du patient. « *C'est le cas dans tous les pays démocratiques* », précise la psychiatre Florence Thibaut.

L'enjeu de ces prises en charge est bien sûr de tenter d'éviter tout nouveau passage à l'acte. « *Chez les pédophiles hommes exclusivement attirés par les petits garçons, le taux de récidive est d'environ 40 %. Chez les autres délinquants sexuels, la récidive se situe à hauteur de 13 ou 14 %* », précise Florence Thibaut.

Pierre Bienvault



Licenciés au SAR Tir à l'Arc, Loann Boyer (U21 classique) et Océanide Vanaecker (U18 classique) représenteront le club local - *© Lysiane Vanaecker*

250 archers décocheront leurs flèches lors du Tournoi national jeunes au stade Henri Robin

Du vendredi 26 au dimanche 28 juin, l'élite âgée de 13 à 21 ans est attendue par la 1re compagnie d'archers rochefortais (SAR Tir à l'Arc).

ROCHEFORT - TIR À L'ARC

Après 2024 et 2025, le Tournoi national jeunes (TNJ) revient pour une troisième édition, du 26 au 28 juin, au stade de rugby Henri Robin. Il s'agit d'une convention signée avec la Fédération française de tir à l'arc (FFTA). Environ 250 archers venus de pôles sportifs et de clubs de toute la France vont s'affronter. Nouveauté cette année, « *la FFTA a mis des minimas de qualification de 530 points à réaliser pour pouvoir participer au TNJ*, explique Maxime Vanaecker, président du SAR Tir à l'Arc. *Cela permet de relever le niveau général. Nous recevons donc le haut niveau et les futurs espoirs en termes d'archers.* » Pour rappel, l'an passé, Baptiste Addis, médaillé d'argent aux JO de Paris 2024, avait participé au TNJ. Cette année, Jules Pedoux (U21) comptera parmi les favoris.



Le stade Henri Robin va accueillir 250 compétiteurs venus de toute la France - *© Lysiane Vanaecker*

> *« Sur les duels, tout est possible »*

Chez les U21, le TNJ sert de base pour constituer l'équipe de France Jeunes. Objectif des plus performants, se qualifier aux championnats d'Europe à Rome en juillet prochain. Cette troisième et dernière manche du TNJ permettant d'établir le classement final. Plusieurs tireurs issus de clubs de Charente-Maritime seront présents : Titouan Provin (U13 classique, Saint-Sulpice-de-Royan), Louna Rivière Mouhet (U13 classique, Marans). Laïs Thibaud (U15 classique, Les archers de Coureilles à Périgny), Mathis Gratadoux (U18 classique, Aulnay), Quentin Minet (U21 classique, Les archers d'Hélène à Surgères).

72 flèches

Sans oublier les Rochefortais Loann Boyer (U21 classique) et Océanide Vanaecker (U18 classique), tous deux au SAR Tir à l'Arc (124 licenciés). « *Pour eux, il sera surtout question de participer même si nous ne sommes pas à l'abri d'une surprise*, reconnait le président du club. *Loann est dans la catégorie phare où se retrouve l'élite du tir à l'arc. Entre les scores qu'il est capable de réaliser et ceux des premiers, il y a un bel écart.* » Une spécificité du TNJ pourrait néanmoins rebattre les cartes. « *L'avantage de ce tournoi est qu'il y a des duels*, souligne le président rochefortais. *Sur les duels, tout est possible. Nous avons déjà vu des têtes de classement se faire sortir au premier tour, parfois par excès de confiance. Rien n'est couru d'avance.* »

Pour accéder aux duels, il faut passer d'abord des « *cuts* », c'est-à-dire des seuils. « *Les duels se déroulent en arène et sont très spectaculaires* », précise Maxime Vanaecker. Le principe étant que l'archer classé à la première place rencontre celui à la dernière place, celui en 2e position affronte l'avant-dernier au classement, et ainsi de suite. Les matchs comptent des volées de trois flèches à l'issue desquelles il faut arriver à six points (deux points par manche gagnée). « *Pour les archers, l'intérêt est d'obtenir la meilleure place en qualification* », confie le président.

En arc classique, les U13, U15, U18 et U21 décocheront leurs flèches sur des blasons de 122 cm, respectivement à des distances de 30, 40, 60 et 70 mètres. En arc à poulie, la distance sera, elle, de 50 mètres sur des blasons plus petits de 80 cm. « *Il s'agit d'arcs avec un système de démultiplication permettant d'augmenter la précision et la puissance*, précise Maxime Vanaecker. *En qualifications, il y aura deux séries de tirs de six volées de six flèches, soit un total de 72 flèches. Les blasons sont divisés en dix zones allant d'un à dix points.* » L'objectif étant de se rapprocher du centre de la cible et de scorer.

À l'heure où nous bouclons cette édition, le Tournoi national jeunes est maintenu. « *Le week-end prochain, il devrait faire un plus frais et le pic de chaleur devrait être passé*, espère Maxime Vanaecker. *Les archers savent qu'ils doivent lutter contre les conditions climatiques. Il ne s'agit pas de leur première compétition mais la chaleur peut être facteur de contre-performance. Nous serons vigilants sur l'hydratation.* »

Damien Carboni

Au stade Henri Robin, entrée gratuite. Samedi (qualifications et premiers tours de duel), de 9h à 19h30 ; dimanches (finales), de 9h à 15h.

EN BREF

RUGBY

■ **SURGÈRES.** Assemblée générale du SCS Rugby jeudi 2 juillet à 19h30 au stade.

DANSE

■ **AIGREFEUILLE-D'AUNIS.** Maït'eam Danse présente son spectacle samedi 27 juin à 20h30 à la salle des fêtes. 1re partie : *Émilie Jolie* (danse et chant). 2e partie : *Grease* (danse). Adulte 8 €, parent adhérent 6 €, -18 ans 3 €, -3 ans gratuit. Réservation au 06.51.52.99.35.

■ **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79).** Gala d'En Form' sur le thème *La machine à remonter dans le temps* samedi 4 juillet à 20h et dimanche 5 juillet à 14h au grand gymnase (28 route de Prin). Adulte : 2 jours 8 €, un jour 6 €. Jeune -18 ans : 2 jours 3 €, un jour 2 €. jeune -10 ans gratuit. Inscription obligatoire jusqu'au 28 juin sur helloasso.

TENNIS

■ **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79).** Découvrez le tennis lors d'une séance mercredi 1er juillet à 15h30 et 16h30 pour les 4-10 ans, à 17h30 pour les + 10 ans et à 18h30 et 19h30 pour les adultes. Prêt des raquettes. Pré-inscription au 06.86.35.92.38.

■ **PONT-L'ABBÉ-D'ARNOULT.** Après-midi découverte du tennis, samedi 27 juin de 14h à 18h sur le cours de tennis. Contact au 06.14.21.44.33.

FOOTBALL

■ **SUD DEUX-SÈVRES (MAUZÉ / FRONTENAY / ST-SYMPHORIEN).** Assemblée générale de l'Union Sud Deux-Sèvres vendredi 3 juillet à 19h à la salle la Chabotte à Frontenay.

■ **ST-JEAN-D'ANGÉLY.** Stage vacances (foot, piscine et Futuroscope) proposé par le SCA du mercredi 8 au vendredi 10 juillet de 7h45 à 18h au club-house. Participation : 75 € les 3 jours, 50 € la journée spéciale, 20 € la journée. Inscription au 06.59.38.75.77.

NAUTISME

■ **TORXÉ.** *Boutonne nautique & ludique* dimanche 28 juin à partir de 9h30 sur l'aire de camping, organisée par la mairie. Randonnée sur la Boutonne en canoë, kayak, paddle (4 km de navigation), pique-nique, tournoi de palets, jeux en bois. Des embarcations seront mises à disposition. Annulé si pluie. Gratuit. Inscription sur place. Info auprès de la mairie.

GYM

■ **LA JARNE.** Assemblée générale du club de gym mercredi 1er juillet à 18h45 à la salle Mélusine.

BOCCIA

■ **NIEUL-SUR-MER.** Le challenge interdépartemental prévu jeudi 25 juin est annulé en raison de la canicule.

Les Aytrésiennes rejoignent les Rochelaises en passant au rugby à XV



Les Aytrésiennes ont ramené le bouclier à la maison - © *Arnaud Bébien (CLP)*

CHARENTE-MARITIME - RUGBY

Sur une belle dynamique, le club d'Aytré a décidé de rejoindre le format à XV avec ses féminines. Cap sur la Fédérale 2.

Les Ariokettes, les joueuses féminines d'Aytré, rejoindront, à la rentrée, les Rochelaises dans le rugby à XV. Elles deviendront ainsi le deuxième club du département à évoluer sous ce format chez les féminines. Le choix a été acté lors d'une réunion, mercredi 17 juin, d'engager une équipe en Fédérale 2. Pour rappel, le Stade Rochelais a décroché, le 6 juin, sa montée en Élite 1 féminine.

Si le rugby féminin se développe, il n'est pas toujours facile, selon les bassins de population, de réunir un nombre de joueuses suffisant pour le XV. Chez les Ciel et Blanc d'Aytré, il aura fallu cinq ans pour arriver à cette décision. Le bouclier territorial de rugby à X, glané fin mai, a facilité le passage de X à XV mais pas seulement.

L'entraîneur Clovis Cassagnes, à la tête des féminines depuis deux ans, explique la dynamique du groupe féminin : « *Nous avons 32 licenciées,* explique-t-il. *C'est top et beaucoup de filles sont des débutantes. Nous avons tous les profils, des étudiantes de 18 ans aux actives de 30 ans. L'équipe grandit, s'étoffe et avec le XV, nous sommes dans la continuité. C'est une récompense pour celles qui sont là depuis un certain temps. C'est vrai que le trophée est venu donner du sens à notre démarche.* » L'ambiance est aussi au beau fixe : « *Il y a une super dynamique depuis que je suis arrivé,* apprécie Clovis Cassagnes. *On progresse, et même si un grand nombre de féminines va découvrir la pratique à XV, c'est valorisant de se dire que nous sommes les seuls à y parvenir dans le département après le Stade Rochelais.* »

Comment s'annonce cette saison à XV ? Clovis Cassagnes pourra compter sur 25 joueuses et espère en réunir 35 d'ici septembre. « *Une bonne base mais nous sommes ouverts à accueillir de nouvelles filles* », souligne-t-il. La reprise de l'entraînement a été fixée au 11 août. Le coup d'envoi du championnat, lui, sera donné début octobre.

Arnaud Bébien (CLP)

Basket : Laurent Hay arrive à la tête de l'équipe masculine d'Aytré



Laurent Hay a passé 10 saisons à Niort - © *AS Niort Basket*

Originaire de Bressuire, Laurent Hay arrive à Aytré pour entraîner l'équipe de prénationale masculine la saison prochaine. Il a entamé à 24 ans sa carrière d'entraîneur à Cognac, avant de passer au Paris Saint-Germain Basket, au Rupella de La Rochelle, puis à Luçon. Fort de ses expériences, entre 2015 et 2026, dans l'encadrement et la formation, c'est à Niort qu'il a exercé en Nationale 2 jusqu'à cette saison.

« *Avec son expérience et son ambition, Laurent prend les rênes d'un nouveau projet et recherche des joueurs afin de compléter son effectif* », commente le président aytrésien Frédéric Rousseau. En effet, le club est à la recherche de plusieurs profils (meneurs, poste 4/5, et poste 4/3 shooteur). L'objectif sera d'aller chercher un maintien plus tôt dans la saison et pourquoi pas de parvenir à tutoyer le haut du classement.

L'équipe féminine, promue en Nationale 3, recrute elle aussi, afin de tenir la route la saison prochaine alors que la concurrence s'annonce plus élevée. Un appel a été lancé sur les réseaux sociaux du club : « *Une nouvelle aventure commence et nous recherchons des joueuses pour compléter notre effectif.* » L'association indique qu'elle étudiera tous les profils : « *Que tu sois une joueuse expérimentée, ambitieuse ou motivée par un nouveau défi, rejoins un projet sportif ambitieux dans une équipe avec de la passion, de l'envie et une vraie dynamique collective.* » Le message est passé.

Cinq podiums pour les archers

AULNAY - TIR À L'ARC

Malgré la chaleur accablante du week-end des 20 et 21 juin, les archers d'Aulnay ont une nouvelle fois porté haut les couleurs de leur club sur plusieurs compétitions organisées dans la Vienne.



À Lusignan, dans la Vienne : cinq Aulnaysiens engagés, cinq podiums - © *Les Archers du Donjon*

Pour les archers aulnaysiens, la première satisfaction est venue de Smarves, où Anthony Hillairet participait, samedi 20 juin, à un Run Archery découverte organisé par les Archers de la Flèche Pictave. Cette discipline originale mêle course à pied et tir à l'arc. Les concurrents devaient enchaîner quatre boucles de 400 mètres ponctuées de séances de tir, avec pénalités en cas de cible manquée. Parti dès les premières heures de la matinée pour éviter les fortes températures, l'archer aulnaysien a décroché une belle deuxième place.

Dans le même temps, Hubert Louineau était engagé au TAE International de Lusignan. Sur une distance de 50 mètres, il s'est imposé dans la catégorie Seniors 3 arc à poulies, ajoutant un nouveau succès au palmarès du club. Le lendemain, cinq archers d'Aulnay étaient de retour à Lusignan pour le TAE National. Si les fortes chaleurs ont conduit les organisateurs à annuler les départs de l'après-midi, les compétiteurs présents le matin ont pleinement profité de leur passage sur le pas de tir. Résultat : cinq engagés et cinq podiums.

Chez les Seniors 3 arc classique, les Aulnaysiens ont même réalisé un triplé remarquable avec la victoire de Jean-Michel Dexmier devant Éric Bernard et Guy El Haïk. Anthony Hillairet s'est quant à lui imposé chez les Seniors 1 arc classique et a obtenu l'écusson fédéral « Archer 2 bordure Or ».

Hubert Louineau a complété la moisson en prenant la deuxième place chez les Seniors 3 arc à poulies, performance récompensée par l'écusson « Archer 1 bordure Argent ».

Le SCS plongée organise la 6e édition de l'Open Surgères sous l'Ô (OSSO)



Venez découvrir le monde de la plongée et de la nage avec palmes - © *Odette Huet (CLP)*

La manifestation, organisée par la section handi-subaquatique du SCS plongée, aura lieu dimanche 28 juin à la piscine intercommunale André-Couraud. de Surgères Cette journée subaquatique est proposée aussi bien aux personnes en situation de handicap qu'aux personnes valides. Les participants pourront y effectuer des baptêmes de plongée, de l'initiation à l'apnée découvrir la nage avec palmes. Les mineurs seront acceptés, à partir de 8 ans, accompagnés d'un parent. L'événement est entièrement gratuit pour tout le monde. Le matériel est fourni mais les participants doivent venir avec leur maillot de bain et leur serviette. À noter que Patrice Debonne-Georges, champion du Monde de nage avec palmes handi 2023-2024, sera présent.

Ouvert de 10h à 12h, et de 14h à 17h. Renseignements au 06.33.80.89.73 ou sur osso.270621@gmail.com

À 22 ans, Antoine Lamarche poursuit son chemin vers Los Angeles 2028



Antoine Lamarche à l'arrivée des Mondiaux de paratriathlon, en octobre 2025 - © *La Rochelle Triathlon*

CHARENTE-M^ME - PARATRIATHLON

Le Puilborain de La Rochelle Triathlon garde dans un coin de sa tête les prochains Jeux paralympiques.

Retenu mi-juin pour les championnats d'Europe de paratriathlon en Espagne, le Puilborain de La Rochelle Triathlon, Antoine Lamarche, 22 ans, a attendu un dossard qui n'est pas venu. Privé de l'usage de son bras droit depuis un accident à l'entraînement en 2022, il était qualifié en tant qu'athlète supplémentaire avec la France qui n'a donc pas obtenu de dossard.

Quatrième l'an passé des Europe et des Mondiaux en PTS 4 (la catégorie liée à son handicap), le sociétaire de La Rochelle Triathlon se sait en forme et regarde d'ailleurs vers de prochaines échéances pour montrer ses progrès : les étapes du circuit mondial de Montréal, ce samedi 27 juin, ou encore Hambourg, le 12 juillet. Au mois de mai, il avait terminé deuxième à Yokohama au Japon derrière le double champion paralympique français, Alexis Hanquinquant à qui il reprend du temps.

De nets progrès

Il s'explique : « *En natation, j'ai pu réduire l'écart d'une minute et il en reste encore deux (sur 750 mètres, N.D.L.R.),* dit-il. *Sur le vélo (20 km), je peux aligner des moyennes de 40 à 45 km/h selon les parcours, après des tests en soufflerie qui m'ont permis de travailler ma position. En gros, avant, j'avais besoin de plus d'énergie pour aller à la même vitesse.* »

Meilleur sur le vélo, Antoine Lamarche doit encore transposer cela en compétition. Il a aussi travaillé les transitions vélo-course à pied qui lui posaient des soucis. Tous ces progrès doivent le conduire à se rapprocher des deux meilleurs tricolores, Alexis Hanquinquant, donc, mais aussi Pierre-Antoine Baele. Les Mondiaux en Espagne, fin septembre, représentent l'objectif final de sa saison, avant 2027.

Le paratriathlète, qui s'entraîne entre 20 et 25 heures par semaine, a bien conscience que l'année prochaine sera charnière pour les Jeux paralympiques de Los Angeles 2028.

Arnaud Bébien (CLP)

Athlétisme : les Maritimes en quête de performances aux régionaux



Laura Gravillon est qualifiée au triple saut junior féminin aux championnats de France - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Face aux fortes chaleurs qui se poursuivent le week-end des 27 et 28 juin en Nouvelle-Aquitaine, la Ligue d'athlétisme de Nouvelle-Aquitaine a décidé d'adapter les horaires de ses championnats organisés au stade Pierre-Paul Bernard de Talence (Gironde). Les meilleurs athlètes charentais-maritimes essaieront d'y glaner des performances. Certains sont déjà qualifiés pour les championnats de France.

L'Aunis Athlétisme La Rochelle Aytré est assuré d'envoyer deux athlètes à Paris aux France Avenir du 16 au 19 juillet : Laura Gravillon au triple saut junior, et Alexandre Marc au 1.500 m cadet. Avec respectivement 11,94 m et 3'59"10, ils ont réalisé ces dernières semaines les minima qualificatifs. La cadette Tais Bournel va essayer de se rapprocher des places qualificatives au lancer de poids.

Les cadettes de l'Athlétisme Sud 17, championnes de France en titre du relais 4 x 100 m, chercheront à conserver leur bien. Fin mai à Cognac, elles ont réalisé la meilleure performance française de la saison (47"52), avec 9 dixièmes d'avance sur la concurrence.

Les jumelles saintaises Iliana et Mélina Tomaszewski ont aussi battu leur record personnel du 100 m lors du meeting national de Poitiers, le 13 juin, avec respectivement 12"00 et 12"09 tandis que Camille-Amélie Blandin a réalisé 12"20. Les trois spécialistes de vitesse figurent dans le top 20 français de leur catégorie. Il s'agit même du quatrième temps national pour Iliana.

Le Sporting Club Angérien privé de finale nationale

ST-JEAN - FOOT EN MARCHANT

Le 3^e challenge national, prévu à Clairefontaine les 20 et 21 juin derniers, a été annulé en raison de la canicule, et ne sera pas reporté.

C'est une déception pour les joueurs du Sporting Club Angérien. Championne de France en titre de foot en marchant, l'équipe devait défendre sa couronne les 20 et 21 juin à Clairefontaine (Yvelines), à l'occasion du 3^e Challenge national organisé par la Fédération française de football (FFF).

Mais la compétition n'a finalement jamais eu lieu. La FFF a annoncé, vendredi 19 juin, l'annulation des rendez-vous nationaux consacrés au foot en marchant qui devaient se tenir tout au long du week-end. En cause : l'épisode caniculaire qui touchait alors une grande partie du pays, avec des températures particulièrement élevées annoncées en région parisienne, placée en vigilance orange, voire rouge.



Le 24 mai dernier, les Angériens ont remporté le tournoi de Valenciennes - © *SCA*

Dans son communiqué, la Fédération expliquait avoir pris cette décision « *afin de préserver la santé et la sécurité des participants et de toutes les personnes concernées par ces événements* ». Par mesure de précaution, les manifestations ont été définitivement déprogrammées pour cette saison et ne feront donc pas l'objet d'un report.

Pour le Sporting Club Angérien, cette décision a mis un terme prématuré à plusieurs mois de préparation. Les Angériens conservent néanmoins leur statut de champions de France en titre jusqu'à la prochaine édition de la compétition, dont les modalités restent à définir par la Fédération.

Alain Grangeret (CLP)

Surgères : remise de deux nouvelles ceintures noires au judo



Sam Moreau et Thomas Godeau entourent Lucas Berjonneau et Pierre Cherrier, les nouvelles ceintures noires - © *Judo club*

Samedi 20 juin, c'était la journée des entraînements en commun pour l'ensemble des judokas du club surgérien. Elle a aussi été l'occasion de remettre deux nouvelles ceintures noires à Pierre Cherrier et Lucas Berjonneau. « *Le judo club les félicite chaleureusement. C'est une récompense qui vient couronner de nombreuses années d'entraînement, de persévérance et d'engagement* », souligne Sam Moreau, leur professeur.

Pierre Cherrier a débuté le judo à l'âge de 3 ans et Lucas Berjonneau à l'âge de 6 ans. Ils sont licenciés au club surgérien depuis deux ans. « *Cette réussite témoigne de leur travail, de leur sérieux et de leur passion pour le judo. Le club est fier de leur parcours et leur souhaite une excellente continuation dans cette nouvelle étape de leur vie de judoka* », ajoute Sam Moreau, qui a remis les ceintures noires avec le maire Thomas Godeau. Le club compte désormais 26 ceintures noires.



Le spectacle des quartiers, sur la grande scène face à l'église, est un incontournable de Châtel en Fête - *© Dominique Gougat (CLP)*

Trois jours pour remonter le temps avec la 30e édition de Châtel en Fête

ÉVÈNEMENT - Du vendredi 26 au dimanche 28 juin, 1.000 Châtelaillonnais s'unissent pour célébrer les 130 ans de leur cité au travers de différentes animations retraçant l'histoire de la ville.

Le coup d'envoi de la 30e édition de Châtel en Fête sera donné vendredi 26 juin à 18 heures. Pendant 72 heures, les boulevards centraux de Châtelaillon-Plage se métamorphoseront en scènes à ciel ouvert, invitant habitants et visiteurs à replonger dans l'histoire de la station balnéaire, née il y a 130 ans. Grâce aux décors imaginés par les sept quartiers et le centre de loisirs La Ruche, le public pourra déambuler dans le Châtelaillon d'autrefois, croisant voitures anciennes, élégantes de la Belle Époque et vacanciers en tenue d'été. Une immersion dans l'atmosphère qui régnait à la fin du XIXe siècle et à travers les différentes époques qui ont façonné la commune. Dès l'ouverture des festivités, les spectacles dansants proposés par les enfants du centre de loisirs La Ruche et les sept quartiers se succéderont sur la grande scène installée face à l'église.

8 tableaux à découvrir

Musique et costumes colorés accompagneront les visiteurs tout au long du week-end, à travers huit tableaux retraçant les grandes périodes de la vie de la station. Le centre de loisirs La Ruche et Grains de sable proposeront ainsi *De 1896 à nos jours*, une traversée des souvenirs, des premiers jeux de plage aux tubes de l'été. Le quartier des Boucholeurs proposera quant à lui *130 bougies à souffler*, autour d'un gâteau géant partagé avec le public. Avec *Retour vers le Futur 4*, le quartier du Casino fera voyager les visiteurs du premier train arrivé à Châtelaillon en 1896 jusqu'aux années disco. Le quartier des Dunes ressuscitera la cité engloutie grâce à *La Légende de Castel-Allon*, portée par des musiques et danses médiévales. L'hippodrome, inauguré en 1928, sera à l'honneur avec *À vos paris*, une plongée dans l'ambiance élégante des courses d'antan. Le quartier d'Orbigny embarquera le public dans *Prêts pour le décollage*, une aventure aux couleurs pop et aux rythmes entraînants. Du côté du Port, *Oyé Oyé Moussaillons* retracera l'évolution de la conchyliculture d'hier à aujourd'hui, tandis que le quartier du Stade invitera à revivre quatre générations de loisirs estivaux avec *En route pour les Vacances*, des années 1950 à nos jours.

Trois temps forts ponctueront cette édition anniversaire. Vendredi soir, à 22h30, une grande parade son et lumière animera les rues avec ses personnages costumés. Samedi, à partir de 21 heures, la soirée Nostalgie fera danser le public au son des tubes des années 1970 et 1980 interprétés par l'orchestre Tacinelli, composé de douze artistes et danseurs. Enfin, dimanche à 15h30, le traditionnel grand défilé envahira les boulevards centraux avec ses chars XXL.

Pour Jean-Christophe Mercorelli, directeur de la station, l'une des clés du succès de Châtel en Fête réside dans son caractère fédérateur : « *Nos détracteurs ont dit à maintes reprises que Chatelaillon est une ville de vieux, mais l'avantage des anciens c'est qu'ils donnent aux jeunes l'expérience, la sécurité, ils les accompagnent, et être jeunes au milieu des plus âgés est très rassurant. L'intergénération est au cœur de nos Châtel en fête, c'est d'ailleurs l'un des points qui en assure sa réussite. Lorsque l'on danse, on danse tous ensemble sans différenciation* », conclut-il.

Dominique Gougat (CLP)

Programme complet : chatelaillonplage.fr



Les enfants du centre de loisirs La Ruche seront présents pour le plus grand plaisir des spectateurs - *© Dominique Gougat (CLP)*



Le défilé XXL, les chars monumentaux et les centaines de danseurs costumés feront un show grandiose - *© Dominique Gougat (CLP)*



La grande parade son et lumière, entre spectacle et magie, un moment à ne pas manquer - *© Dominique Gougat (CLP)*

JEUDI 25

BAL

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
Bal folk organisé à 19h sous les halles, animé par Agrifolium. Entrée gratuite. Renseignement sur aigrefolk17@gmail.com

MARCHÉ

● **AUTHON-ÉBÉON**
Marché festif de créateurs et producteurs proposé dès 16h30 sur la place de l'église. Concert de Sev', jeux en bois géants, tatoueur, tresses africaines, fête des voisins...

VENDREDI 26

FÊTE - FESTIVAL

● **MARENNES**
Feu de la Saint Jean de 19h à minuit sur la place Carnot. Stands de créateurs, food-truck, stand de maquillage, défilé vénitien, embrasement du bûcher, soirée dansante avec Lucky animations.

LOTO

● **CIRÉ-D'AUNIS**
Loto organisé par Défis multi sports à 20h30 à la salle des fêtes. Animé par Jérem, formules à 15 et 20 €, ouverture à 19h. Réservation au 06.38.23.00.03 ou 06.78.48.26.13.

MARCHÉ

● **SAINT-PORCHAIRE**
Dans le cadre des *Vendredis festifs*, marché nocturne organisé par la municipalité de 19h à 23h sur la place Bézier, animé par des groupes musicaux.

SCÈNE

● **LA GRÈVE-SUR-MIGNON**
Festimignon vous invite au concert de West (rock) à 20h sur la place du port. Food-truck, pique-nique (barbecues à disposition), table de ping-pong.

● **SAINTES**
Hommage à Paco Ibanez par Eddy Maucourt (chants espagnols et guitare flamenca) organisé à 20h30 en la cathédrale Saint-Pierre. Participation 10 € minimum, -12 ans gratuit. Renseignement au 06.75.68.46.92.

SAMEDI 27

BAL

● **TONNAY-BOUTONNE**
Soirée dansante (toutes danses) à 20h à la salle des fêtes, organisée par Danse passion 17 et animée par David le Crooner. Réservation 15 € (adhérent 12 €) avec boisson et pâtisserie offertes au 06.22.00.14.65.

EN FAMILLE

● **BORDS**
O'Bords des Arts propose la pièce *La princesse qui disait toujours non !* jouée par la troupe des enfants à 18h30 à la salle des fêtes suivie d'un buffet (9 €) et une soirée dansante. Entrée libre. Réservation au 06.74.98.69.91.

FÊTE - FESTIVAL

● **DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE**
Dampierre en folie : lancer de charentaises à 14h, concours de cri de dindon à 15h45, soirée DJ dès 18h et explosion de poudre colorée à 20h. Inscription pour les concours de 13h à 14h : adulte 3 € par concours, 4 € les deux ; -16 ans 1 € par concours, 2 € les deux.

● **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)**
Fête René Caillié samedi 27 et dimanche 28 juin sur le champ de foire. Samedi : courses des Foulées René Caillié à 9h30, concours de pétanque à 14h30, retraite aux flambeaux à 22h45. Dimanche : défilé officiel à 10h, remise du Prix René Caillié à 11h30, *Les Mauzéades* jeux en équipe à 14h30 (au port), démonstrations de judo et taekwondo à 18h, bachata par Damé Luz à 19h, concert de l'harmonie à 22h, feu d'artifice à 22h45. Fête foraine tout le week-end. Visite du musée local de la Société Mauzéenne Histoire et Généalogie du vendredi 26 au dimanche 28 juin de 15h à 18h à la salle n° 5 (route de Jouet, derrière la mairie).

● **MAZERAY**
Bal country de 10h à 18h animé par Country Valley 17. Marché gourmand de producteurs locaux de 18h à 23h. Concert de Maligorn'rock de 21h à 23h. Journée organisée par Les p'tits drôles du RPI dans le jardin public (derrière la mairie, à côté du terrain de jeux pour enfants).

● **SAINT-ROGATIEN**
Fête du village sur la place des Chênes Verts. Kermesse dès 15h (jeux, château gonflable, maquillage, magicien...). Soirée festive dès 18h30 avec le concert du Free Five (pop rock) et la diffusion du match de rugby Top 14.

● **SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS**
Pep's présente la 9e édition de *Musiques en scène* dès 19h sur la place de la mairie. Scène tremplin avec artistes locaux et Léa Grassiot de 19h à 21h30. Concert Les Mighty Brothers à 21h30. DJ set Kayci Music à 23h30. Marché des créateurs et producteurs, animations enfants (Makisy et jeux en bois), food-trucks, pique-nique partagé. Gratuit. Renseignement au 07.49.01.26.17.

LOTO

● **DAMVIX (85)**
Loto organisé par Les Épouvantails à 20h30 à la salle des fêtes. 41 tirages, 2 € le carton, plaques acceptées, ouverture à 19h30. Réservation au 06.18.62.44.06 ou 02.51.87.11.39.

● **MARENNES**
Loto d'Aide et sourire pour tous à 20h30 à la salle polyvalente. Animé par Sylvie, 44 quines, 2 € le carton, ouverture à 18h30. Réservation au 05.46.85.31.57 ou 06.64.18.38.28.

● **SAINT-GEORGES-DU-BOIS**
Lotos d'Anim'Action samedi 27 juin à 20h30 et dimanche 28 juin à 14h30. Animés par Christophe, formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h30 et 12h30. Réservation au 06.63.26.49.87.

Le Chœur de l'Aunis bat en l'église Notre-Dame de Surgères

La chorale va retrouver son public dimanche 28 juin à 16h30 pour son traditionnel concert estival.

Pour l'édition 2026 du concert estival du Chœur de l'Aunis, dimanche 28 juin en l'église de Surgères, le choix s'est porté sur deux compositeurs britanniques : Bob Chilcott, né en 1955, chef de chœur et compositeur de musique contemporaine, notamment pour des chorales d'enfants. Il a également produit, en 1955, un Requiem pour chœur, orgue et orchestre, *« qui est choisi pour notre concert »*, explique Jean Rambeau, l'un des choristes.

L'autre compositeur à qui le Choeur de l'Aunis rendra hommage *est l'organiste et compositeur Henri Purcell (1655-1695). « Nous jouerons trois pièces liturgiques pour la partie baroque »*, précise Jean Rambeau. La chorale, dirigée par Svetlana Juchereau, sera accompagnée de musiciens : un organiste et quelques élèves du Conservatoire Aunis Sud, qui donneront, chacun, une autre pièce musicale. Le Chœur fait aussi appel à deux solistes professionnels, Rebecca Sorensen et Mowgli Laps.

Odette Huet (CLP)



La chorale vous donne rendez-vous dans les églises de Surgères dimanche 28 juin et de Châtelaillon-Plage vendredi 3 juillet - © *Chœur d'Aunis*

Réservations au 06.03.78.60.26 ou sur le site Helloasso. Billetterie également sur place. Tarifs : 12 €/personne ; gratuit pour les -18 ans. Deuxième concert en l'église de Châtelaillon vendredi 3 juillet à 18h30.

Unio invite le public à un voyage musical à Nuaillé-d'Aunis

Le trio vocal Unio présentera *Le Parcours chanté* vendredi 3 juillet, derrière la mairie à partir de 19h. Gratuit et ouvert à tous, ce spectacle propose une immersion sensible dans les chants traditionnels et les répertoires du monde.

Le temps d'une soirée estivale, les habitants de la Communauté de Communes (CdC) Aunis Atlantique et les curieux sont invités à embarquer pour une expérience musicale singulière. Avec *Le Parcours chanté*, le groupe Unio place la voix au cœur de la rencontre artistique. Les chanteuses explorent des répertoires régionaux et internationaux pour faire émerger des histoires tantôt drôles, tantôt émouvantes, qui tissent des liens entre les cultures, les générations et les époques. Créé autour d'un travail mêlant chant, expression corporelle et création contemporaine, Unio revendique une approche vivante du patrimoine musical. Le trio vocal, formé par Élise Kusmeruck, Armande Ferry-Wilczek et Juliette Rillard, revisite des chants traditionnels en leur donnant une résonance actuelle, tout en faisant dialoguer mémoire collective et sensibilités contemporaines.



Le groupe Unio au complet - © *Unio*

Le rendez-vous est fixé vendredi 3 juillet, derrière la mairie de Nuaillé-d'Aunis. Accessible à tous les publics, cette proposition culturelle s'inscrit dans la programmation estivale du territoire de la CdC Aunis Atlantique et promet un moment de partage placé sous le signe de la découverte et de la convivialité. L'entrée est libre.

À Fouras-les-Bains, une enquête photographique fait revivre l'été 1900

Cet été, la place Carnot accueille l'exposition *Les Plaisirs et les jours : Fouras, leur été 1900*. À travers vingt photographies inédites, le public est invité à découvrir l'histoire d'un mystérieux photographe amateur et de sa famille, dans une station balnéaire en plein essor.

L'association La Drôlesse à Fouras présentera du 1er juillet au 20 septembre une exposition consacrée à des clichés réalisés entre 1900 et 1903 par un photographe resté longtemps anonyme. Intitulée *Les Plaisirs et les jours : Fouras, leur été 1900*, cette exposition de 20 images, reproduites en grand format, est issue d'un ensemble de 68 plaques photographiques conservées aujourd'hui à la Médiathèque de Rochefort.

L'origine de cette découverte remonte à 2023, lorsqu'un lot de plaques photographiques datant du début du XXe siècle est mis en vente par une librairie de Gradignan, en Gironde. Fascinée par ces portraits de famille et ces scènes de vacances à Fouras, Annelise Landureau entreprend alors une enquête de plusieurs années pour identifier leur auteur. Ses recherches, menées à partir des photographies, de notes manuscrites et d'archives historiques, lui permettent de reconstituer l'histoire du photographe, de sa famille et d'une partie de la vie fourasine de l'époque.

Le parcours d'exposition suit le fil d'une journée d'été 1900, entre plage, marché, régates et promenades autour du casino. Chaque photographie est accompagnée d'informations historiques et d'un QR code donnant accès à un récit plus complet sur le site internet du projet.

Labellisée dans le cadre du Bicentenaire de la photographie organisé par le ministère de la Culture, l'initiative se prolonge par la publication d'un livre aux éditions La Bouinotte.

PÉTANQUE - PALETS

● **TAUGON**
Concours de palets en fonte sur plaque en plomb à 11h à la salle des fêtes, organisé par FC2C. Diffusion de la Finale Top 14. Inscription 16 € la doublette au 06.40.87.51.88 ou 06.25.57.30.30.

SCÈNE

● **BOURGNEUF**
À l'occasion de ses 10 ans, la chorale À Chœur Battant donnera un concert à 19h sur la place de l'église. Mise en lumière du patrimoine. Participation au chapeau. Contact sur achoeurbattant@gmail.com

● **CLAVETTE**
Concert au jardin *Un soir d'Opéra sous les Frondaisons* (La Traviata, Les noces de Figaro et Roméo & Juliette) par la soprano Sumse Keil et la conteuse Colette Lhuisset à 19h chez Chantal Quintin au 3 chemin du Collège, suivi d'une auberge espagnole. Reporté si mauvais temps. Réservation 10 € minimum au 06.87.68.49.12.

● **FOURAS-LES-BAINS**
Hommage à Paco Ibanez par Eddy Maucourt (chants espagnols et guitare flamenca) à 21h en l'église Saint-Gaudence. Participation 10 € minimum, -12 ans gratuit. Renseignement au 06.75.68.46.92.

● **LE BOURDET (79)**
Apéro zik off organisé par le comité d'animation de la Courance et Ak light and sono dès 18h30. Concert de Kill the candle (rock), Melting potes family (reggae) et Jordan (guitare électrique). Entrée 3 € avec une boisson offerte. Au profit des Restos du cœur.

● **MATHA**
L'Aidem organise les concerts des élèves de la classe de chant à 11h et des élèves de la classe de piano à 16h en l'église.

● **NIEUL-SUR-MER**
Le Big-Band joue des musiques de film à 18h dans le parc de la mairie. Gratuit.

● **PORT-DES-BARQUES**
Concert des chorales L'humour est dans le chant et Passeurs de voix à 18h30 à la chapelle, organisé par la mairie. Prix libre au profit des travaux de la chapelle.

● **PUY-DU-LAC**
Concert du groupe Red Wine à 20h devant la mairie, organisé par la municipalité. Gratuit.

● **SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY**
La chorale Arpège présente *Lumières, caméra… chantez !* airs de jazz et du cinéma, à 20h à la salle des fêtes. Participation libre.

● **SOUBISE**
L'atelier théâtre adultes de l'association culturelle présente la pièce *Le bonheur est dans les prés* à 20h30 à la salle des fêtes. Participation au chapeau.

● **SURGÈRES**
Déambulation poétique avec la Cie les 3C à 17h dans le parc du château, à la découverte des nouveaux poèmes de *La voie des poètes*.

● **VALLANS (79)**
Clôture du festival *5e saison* dans le parc à Teurtous : spectacle *Perceptions* de la Cie Bivouac (cirque en mouvement) à 18h30, instant restauration à 19h30 (pique-nique accepté) et spectacle *The Loire Valley Calypsos* par la Cie 1 rien extra ordinaire (concert tropical) à 20h30. Gratuit. Réservation sur 5esaison.niortagglo.fr

DIMANCHE 28

CINÉMA

● **LA JARRIE**
Dans le cadre de *Ciné-Jarrie*, projection du film *Snowden* d'Oliver Stone à 18h à la salle des fêtes. Gratuit.

EXPOSITION

● **BENON**
Rassemblement auto moto vintage (avant 1995) de 9h à 18h dans le parc du château. Gratuit. Contact sur assoslesvieillesmamies@gmail.com

FÊTE - FESTIVAL

● **MARANS**
Galop de Mustang et autres véhicules d'exception organisé par le Lions Club Aunis sur la place du champ de foire. Baptêmes de 10h à 12h et de 14h à 17h, pin-up, manège, jeux de fléchettes, conduite sur simulateur, petit marché de producteurs et artisans… Au profit d'enfants en difficulté ou souffrance.

LOTO

● **AYTRÉ**
Loto d'Aytré Nord à 14h30 à la salle Jules Ferry. 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 13h. Réservation au 06.24.23.02.16.

NATURE - RANDONNÉE

● **BOUHET**
Marche organisée par la gym volontaire, parcours de 7 ou 9 km, départ à 9h30 du city park. Adulte 6 €, -10 ans gratuit. Inscription au 06.65.34.52.56 ou sur gymvolontairebouhet@gmail.com

PÉTANQUE - PALETS

● **SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS**
Concours de pétanque en doublette à 14h30. Engagement 7,50 €.

SCÈNE

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
Audition des élèves de l'école de musique de la Petite Aunis dès 12h au lac de Frace. Apportez votre pique-nique.

● **LA VANNEAU-IRLEAU (79)**
Concert des chorales La clé des mots (St-Hilaire-la-Palud) et À travers chants (Aigrefeuille-d'Aunis) à 16h30 en l'église du Vanneau. Gratuit.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Repas des amis du patois organisé par le Boutillon des Charentes et la Sefco à 12h à la salle Aliénor d'Aquitaine. Venez partager un moment en patois. Apportez votre pique-nique. Gratuit. Inscription obligatoire sur bonsoirsaintonge@gmail.com

● **SAINT-PORCHAIRE**
Visites théâtralisées *La médecine au XIXe siècle* par Karine de Trazegnies d'Ittre (infirmière et médiatrice culturelle) à 14h30 et 16h à la maison Marie Bon. Collation en fin de visite. Adulte 11 €, -17 ans 6 €, -9 ans gratuit. Réservation obligatoire au 06.88.31.58.63.

Aigrefeuille-d'Aunis : cinq jeudis de musique pour les Nuits folles



Le groupe Fumée noire sera présent à la deuxième partie de la soirée du 2 juillet - © *Cécile Bardoulat*

La sixième édition des Nuits folles, organisée par le comité des fêtes, débutera le 2 juillet au lac de Frace avec les concerts de Sévercline et Fumée noire.

L'aventure des Nuits folles a débuté en 2021 à l'initiative de Frédéric Dubois, président du comité des fêtes. Il souhaitait créer un rendez-vous musical « *pour offrir des concerts en live, mais gratuits* » et permettre « *à des groupes de musiciens locaux de s'exprimer et se faire connaître* ».

Six ans plus tard, l'événement est solidement installé dans le paysage estival d'Aigrefeuille-d'Aunis. La nouvelle édition se déroulera une nouvelle fois au lac de Frace, avec cinq rendez-vous programmés chaque jeudi soir à partir du 2 juillet. Cette année, la programmation fera la part belle aux groupes interprétant des compositions françaises, sans oublier les formations spécialisées dans les reprises.

Pour lancer la saison, le public pourra découvrir, dès 19h30, le groupe rochelais Sévercline. La soirée se poursuivra à 21h30 avec Fumée noire et son univers singulier. Le duo est composé de Frédéric Mangin, alias Frac Pouget, et de Manu, alias Kolonel Transistor, tous deux originaires de Puy-du-Lac. Ils seront accompagnés pour l'occasion par un percussionniste saintais, Steve, alias Lastivouil.

Créé au printemps 2024, Fumée noire revendique « *la scène comme une performance électro punk* ». Les deux musiciens expliquent avoir « *le désir de ne pas seulement jouer de la musique, mais d'avoir tout un aspect théâtral* » dans leurs spectacles. Costumes, accessoires et quelques surprises sont annoncés pour le public.

Odette Huet (CLP)



● **VAL-DU-MIGNON (79)**
Exposition contée *Inventaire du monde à perdre* par Vanessa Jousseaume, séances à 15h et à 18h à la salle socio-éducative de Priaires (ancienne mairie). Inscription obligatoire sur secretariat@mairie-valdu-mignon.fr

VIDE-GRENIERS

● **LA JARNE**
Vide-greniers du comité des fêtes de 8h à 18h sur le parking de la salle Mélusine. Renseignement au 06.80.13.52.86.

● **LA ROCHELLE**
Vide-greniers du comité de quartier La Genette de 9h à 18h dans le parc Franck Delmas. Renseignement au 05.46.34.16.16.

● **MARSAIS**
Vide-greniers du foyer rural de 7h à 18h dans les rues de la commune. Renseignement au 06.09.38.75.74 ou 06.36.20.54.81.

● **SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)**
Vide-greniers des Belles du Bouchet de 6h à 18h à Mazin. Exposition de véhicules anciens, bourse aux pièces. Inscription des exposants sur place, 2 € le ml. Renseignement au 06.26.14.02.32.

● **SAINTES**
Brocante de Ça samba et ça revient de 6h à 18h au terrain blanc de l'espace Mendès France. Renseignement au 06.30.47.78.07.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

MARCHÉ

● **PORT-DES-BARQUES**
Marché gourmand mercredi 1er juillet de 19h à 23h au stade annexe, organisé par la mairie. Contact au 05.46.84.80.01.

NATURE - RANDONNÉE

● **COURBILLAC (16)**
Marche semi-nocturne organisée par l'ACCA de Macqueville samedi 4 juillet, départ de 18h30 à 20h du ball-trap pour un parcours de 10 km avec repas par étapes. Adulte 16 €, -12 ans 8 €. Inscription avant le 28 juin au 06.89.83.24.19 ou 06.63.09.06.17.

● **LE MUNG**
Randonnée semi-nocturne proposée par le comité des fêtes et l'ACCA samedi 4 juillet, départ de 18h30 à 20h de la salle de la mairie (nouveau parcours). Adulte 16 €, -12 ans 8 €. Inscription jusqu'au 30 juin sur helloasso ou au 06.87.78.25.62 ou 06.86.57.03.37.

● **MASSAC**
Marche semi-nocturne de l'ACCA samedi 4 juillet, parcours de 8 et 13 km avec repas par étapes (grillades de chevreuil et sanglier ou saucisses), départ de 19h à 20h à la salle des fêtes. Adulte 15 €, 6-12 ans 8 €. Inscription avant le 1er juillet au 05.46.26.17.21 ou 06.62.18.10.54.

● **SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)**
Randonnée gourmande dans le marais avec traversée en barque, organisée par A la découverte des vins, samedi 4 juillet, départ de 18h à 19h de la place de la mairie pour un circuit de 11 km avec repas par étapes. Inscription 17 € jusqu'au 27 juin au 06.83.50.65.14.

● **SAINT-PIERRE-LA-NOUE**
Randonnée proposée par la société des fêtes samedi 4 juillet, départ de 18h à 20h Aux Bugaudières (four banal) à St-Germain-de-Marencennes pour un parcours de 12 km. Inscription 13 € jusqu'au 30 juin au 05.46.68.81.17 ou 06.02.23.76.38.

● **THAIRÉ**
Marche gourmande organisée par l'ACCA samedi 4 juillet, départ de 17h30 à 19h de la place de l'église pour un parcours de 8 ou 13 km. Soirée animée par DJ OWX dès 18h30 (gratuit). Adulte 17 €, -12 ans 10 €. Inscription sur helloasso. Renseignement au 07.86.52.44.47.

PATRIMOINE - VISITE

● **PORT-D'ENVAUX**
Dans le cadre des *Visites du soir*, croisière sur la Charente avec animation musicale à bord du Bernard Palissy III, mercredi 1er juillet à 18h30 au ponton au Pré Valade. Adulte 10 €, -13 ans 6 €. Réservation au 06.88.31.58.63.

PÉTANQUE - PALETS

● **AUJAC**
Concours de palets organisé par Aujacadi samedi 4 juillet à 18h à l'école. Apportez vos palets. Inscription 16 € la doublette jusqu'au 1er juillet au 06.75.59.53.36.

● **SURGÈRES**
Concours de pétanque mercredis 1er et 8 juillet, jet du but à 14h à l'espace Georges Pompidou, organisés par Surgères pétanque. Participation 12 €. En doublette formée.

REPAS - GASTRONOMIE

● **ANNEPONT**
Déjeuner moules / frites organisé par l'AEDSEP dimanche 5 juillet à 12h à la salle des fêtes. Adulte 20 €, -13 ans 14 €. À proximité : jeux enfants, terrains de pétanque, parcours sportif. Inscription au 06.74.41.08.29.

● **BOURCEFRANC-LE-CHAPUS**
Sardinade du Comité des fêtes samedi 4 juillet à 20h au port du Chapus (sous abri). Animations organisées par la mairie. Inscription 22 € au 07.63.65.25.62.

● **LES TOUCHES-DE-PÉRIGNY**
Méchoui (mouton ou poulet) dimanche 5 juillet à 12h30 à l'étang de Cachet. Adulte 22 €, 5-12 ans 10 €. Inscription jusqu'au 29 juin au 06.01.08.26.51.

● **SAINT-SATURNIN-DU-BOIS**
Repas proposé par l'ACCA de Surgères (saucisse de sanglier) samedi 4 juillet au Petit Chêne. Adulte 20 €, -10 ans 8 €. Inscription jusqu'au 1er juillet au 06.08.24.40.92.

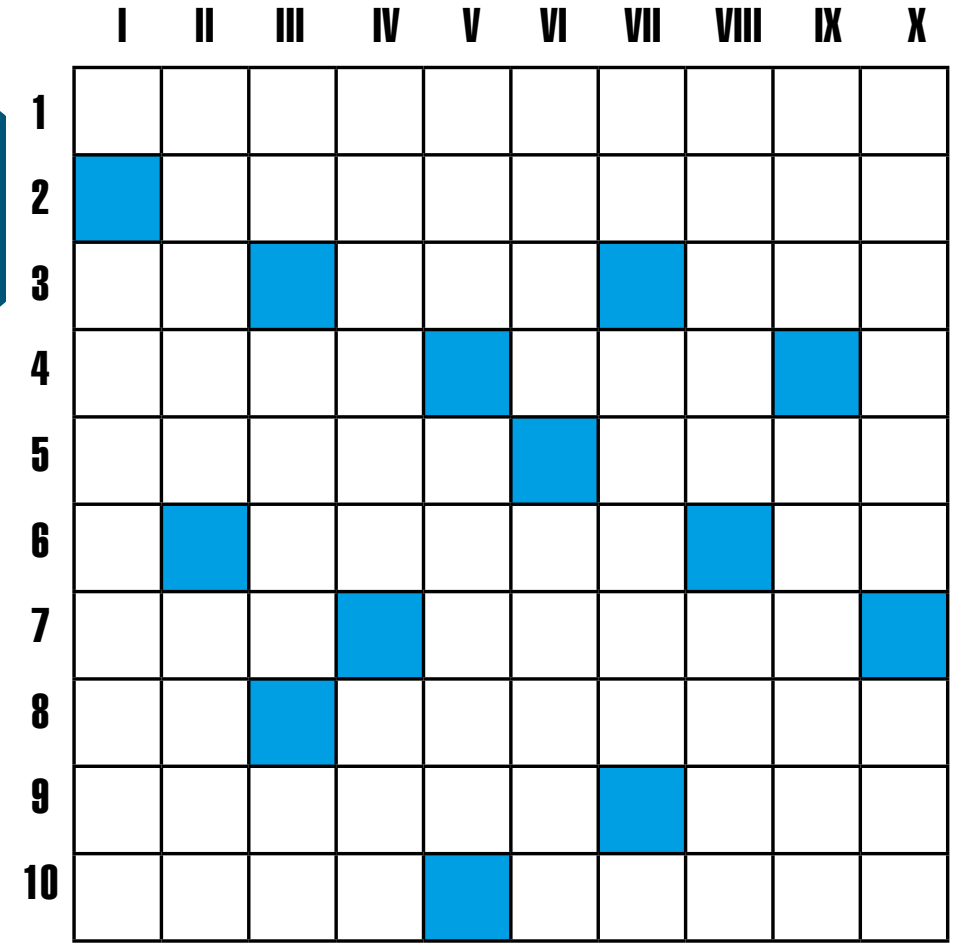
SCÈNE

● **LONGÈVES**
Concert de la chorale Les mots pour le dire avec Caroline Gonin (flûte) et Anne Saguinot (piano), mardi 30 juin à 20h30 en l'église. Participation libre.

● **MARANS**
Concert de la classe de chant de l'école de musiques actuelles, mercredi 1er juillet à 19h à la salle des fêtes - le théâtre. Gratuit. Renseignement au 05.46.35.08.54 ou 06.60.20.53.67.

● **ROCHEFORT**
Concert de l'orchestre Vents marine (cuivres et percussions) mardi 30 juin à 19h30 sur la place Colbert. Gratuit. Places assises. Renseignement par mail sur orchestreventsmarine@gmail.com

A vous de jouer !



HORIZONTALEMENT
1. Juge sur des apparences. **2.** Couardes. **3.** Pronom. Il fait éclater la roche. Sans bavures. **4.** Plaine du bas Rhône. Point de départ d'une chronologie. **5.** La galère du roi. Montagne de Thessalie. **6.** Replace. Symbole. **7.** Femme pleine de charme. Bon pour le service. **8.** Ville de Chaldée. Machine d'imprimerie. **9.** Trèfle cornu. Préfixe. **10.** Dieu celte. Ville d'Allemagne.

VERTICALEMENT
I. Les écrouelles. **II.** Fait son effet. Psyché en fut aimée. **III.** Adverbe. Rivière de Suisse. Non dit. **IV.** Stoppe. Se dégonfle quand il est pressé. **V.** Période géologique. Celui qu'aiguillonne l'exemple. **VI.** Caché. Allonge. **VII.** Pronom. Cuite. **VIII.** Lichen poussant sur les vieux arbres. Eclaires. **IX.** Brame. Cordage plat. **X.** Espace littoral que découvre la basse mer. Agent double.

SUDOKU

1	7	6			5	3	9	
		8				1		2
5	2							
2		5	1	9	7	6		
		9	3					
7		3		2	4	9		
			5	6	1		3	8
6	5					4	1	
	3		7	4				6

SOLUTIONS - 18 JUIN

HORIZONTALEMENT
1. Cocardier. **2.** Façon. Elbe. **3.** Rb. Péon. Es. **4.** Aléa. Stars. **5.** Patios. Ile. **6.** Ennui. Un. **7.** Art. Cannet. **8.** Nuée. Ino. **9.** Té. Térence. **10.** Espères. Us.

VERTICALEMENT
I. Frappante. **II.** Câbla. Rues. **III.** Oc. Etêté. **IV.** Copain. Eté. **V.** Ane. Onc. Er. **VI.** Ossuaire. **VII.** Dent. Innés. **VIII.** Il. Aï. Non. **IX.** Eberlué. Cu. **X.** Ressenties.

9	7	6	8	5	4	3	2	1
4	5	2	3	7	1	9	8	6
1	3	8	2	6	9	4	5	7
8	9	5	7	4	3	6	1	2
3	6	1	5	9	2	8	7	4
2	4	7	1	8	6	5	3	9
7	8	4	6	2	5	1	9	3
6	2	3	9	1	8	7	4	5
5	1	9	4	3	7	2	6	8





CHÂTEL À TRAVERS LE TEMPS S'EXPOSE DANS LA CITÉ BALNÉAIRE

Jusqu'au 28 juin, les visiteurs peuvent découvrir l'exposition *Châtel à travers le temps* à l'espace Carnot, totalement en accord avec le thème de Châtel en fête (lire par ailleurs). Collectionneur passionné, Gilbert Goichon a depuis plus de 40 ans découpé et archivé tous les articles de presse retraçant la petite et la grande actualité de Châtelaillon, des années 1900 à nos jours. Le public pourra aussi consulter différents documents classés par thème : les maires de 1896 à 2026, les emballages commerciaux, les livrets touristiques, les affiches et cartes postales… Durant quelques minutes ou quelques heures, plongez-vous dans le passé et revivez vos souvenirs d'antan ! Entrée gratuite de 9h à 12h et de 14h à 18h30. (© D.G.)



AMY WINEHOUSE À L'HONNEUR AVEC REHAB À FERRIÈRES-D'AUNIS

Le groupe rochelais Rehab rendra hommage à l'œuvre musicale d'Amy Winehouse vendredi 26 juin à partir de 19h30 à la Gare aux Lapins, à Ferrières-d'Aunis. Portés par la voix de Sandrine Baneat, les musiciens ont à cœur de faire découvrir au plus grand nombre le répertoire singulier et éclectique de l'artiste britannique disparue prématurément. Sans chercher l'imitation ni la caricature, Rehab propose sa propre interprétation de cet univers mêlant jazz, soul, reggae, R'n'B, ska et hip-hop. Une soirée placée sous le signe de l'émotion et du partage. Entrée participative. Réservations sur gareauxlapins.fr, par courriel à gareauxlapins17@gmail.com ou par SMS au 06.78.07.57.81. (© Rehab)



FORGES ACCUEILLE L'EXPOSITION PHOTOS DE SAMUEL BUTON

Après plusieurs étapes sur le territoire, l'exposition photographique *Vivre ici – Points de vue(s) d'Aunis Sud* s'installera à Forges à partir du 27 juin. Organisée par la Communauté de communes Aunis Sud en partenariat avec la municipalité, elle propose un regard sensible sur la vie quotidienne à travers les clichés du photographe Samuel Buton et les témoignages d'habitants. Une quarantaine de photographies grand format et autant de textes composeront un parcours à ciel ouvert de 1,6 kilomètre à travers les rues, villages et hameaux de la commune. L'inauguration est prévue samedi 27 juin à 12 heures, place de l'église. L'exposition, en accès libre et gratuit, restera visible tout l'été. (© Archives L'Hebdo 17)



À ROCHEFORT, UNE EXPOSITION DE BÉGONIAS SUR PAPIERS ANCIENS

Du vendredi 26 juin au jeudi 2 juillet, de 10h à 12h et de 14h à 18h30, la galerie Aurore accueille une exposition de Pierre-Yves Bonnot. Intitulée *Florilège*, celle-ci est consacrée aux livres anciens comme supports d'expression artistique. Ainsi, cet artiste travaille à la gouache rehaussée de crayons sur papiers anciens (livres de remise de prix, atlas oubliés, papiers peints défraîchis, etc.) voués au rebut. Des supports chargés d'histoire qu'il transforme en écrins poétiques afin de révéler la beauté discrète de la nature et des bégonias. Pour cette exposition, Pierre-Yves Bonnot invite les visiteurs à ralentir et à poser un regard sur les bords de chemin
(© Pierre-Yves Bonnot)

LES MARÉES

VENDREDI 26 JUIN

MATIN

- Marée basse : 09h10
- Marée haute : 03h25
- Coefficient : 49

APRÈS-MIDI

- Marée base : 21h34
- Marée haute : 15h38
- Coefficient : 51

SAMEDI 27 JUIN

MATIN

- Marée basse : 09h59
- Marée haute : 04h05
- Coefficient : 54

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 22h21
- Marée haute : 16h15
- Coefficient : 56

DIMANCHE 28 JUIN

MATIN

- Marée basse : 10h42
- Marée haute : 04h42
- Coefficient : 59

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 23h03
- Marée haute : 16h51
- Coefficient : 61

VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS



SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 25 : *Fils de personne* à 14h15. *Les caprices de l'enfant roi* à 16h15. *Inspi'Ré, nager, se surpasser* à 18h30 (en présence d'une partie de l'équipe du film). *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* à 20h30.
- Ven 26 : *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* à 14h15. *D'un monde à l'autre* à 17h15. *Une année italienne* à 18h45 (VO). *Des Minions et des monstres* à 21h.
- Sam 27 : *Des Minions et des monstres* à 11h. *Retour vers le futur* à 15h. *Retour vers le futur 2* à 17h30. *Retour vers le futur 3* à 21h.
- Dim 28 : *Des Minions et des monstres* à 11h et 14h30. *Les caprices de l'enfant roi* à 16h15. *Une année italienne* à 18h30 (VO). *Fils de personne* à 20h30.
- Lun 29 : *Les caprices de l'enfant roi* à 14h15. *Fils de personne* à 16h30. *Des Minions et des monstres* à 18h30. *Supergirl* à 20h30 (avant-première).
- Mar 30 : *Une année italienne* à 14h15 (VO). *D'un monde à l'autre* à 16h30. *Les caprices de l'enfant roi* à 18h15. *Des Minions et des monstres* à 20h45.
- Mer 1er : *Toy story 5* à 11h. *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 14h30. *Les beaux jours* à 17h30. *L'illusion de Yakushima* à 18h30 (VO). *Supergirl* à 21h.

ST-HILAIRE-LA-PALUD - VENISE VERTE

- Jeu 25 : *L'abandon* à 21h.
- Ven 26 : *Le virtuose* à 21h.
- Sam 27 : *L'objet du délit* à 18h. *Tout va super* à 21h.
- Dim 28 : *Cocotte* à 18h. *L'objet du délit* à 21h.
- Lun 29 : *Le virtuose* à 21h (VO).
- Mar 30 : *Les goûteuses d'Hitler* à 21h (VO).



SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 25 : *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* à 17h. *Disclosure day* à 17h. *Le vertige* à 17h. *En nous* à 18h30. *De la comédie française* à 20h15. *Toy story 5* à 20h20. *L'affaire Zanetti* à 21h.
- Ven 26 : *Disclosure day* à 17h (VO). *En nous* à 17h. *Le garçon qui faisait danser les collines* à 17h (VO). *Toy story 5* à 19h. *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 20h. *Des Minions et des monstres* à 20h30. *Colony* à 21h10.
- Sam 27 : *Toy story 5* à 14h et 16h. *Le vertige* à 14h20. *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 15h et 20h30. *Des Minions et des monstres* à 16h30, 18h40 et 21h. *Disclosure day* à 17h20. *L'affaire Zanetti* à 18h20. *Scary movie* à 21h.
- Dim 28 : *Toy story 5* à 13h50 et 16h10. *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 14h. *Des Minions et des monstres* à 14h10 et 16h20. *En nous* à 17h10. *L'affaire Zanetti* à 18h20. *Disclosure day* à 18h20. *Le vertige* à 19h40. *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* à 20h40. *Scary movie* à 21h10. *Colony* à 21h10 (VO).
- Lun 29 : *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 14h. *En nous* à 14h. *Le vertige* à 14h10. *Toy story 5* à 16h et 21h. *Le garçon qui faisait danser les collines* à 16h50 (VO). *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* à 17h20. *L'affaire Zanetti* à 18h30. *Des Minions et des monstres* à 19h et 21h. *Disclosure day* à 20h40 (VO).
- Mar 30 : *Scary movie* à 14h. *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* à 14h. *Le vertige* à 14h20. *Toy story 5* à 16h et 18h50. *Colony* à 16h10. *Disclosure day* à 17h10. *Le garçon qui faisait danser les collines* à 18h30 (VO). *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 20h. *Supergirl* à 20h50. *Des Minions et des monstres* à 21h.



- Mer 31 : *Toy story 5* à 14h. *Des Minions et des monstres* à 14h et 16h10. *La bataille de Gaulle : j'écris ton nom* à 14h et 17h20. *Backrooms* à 16h30 et 21h. *Supergirl* à 18h30 et 21h. *Jim Queen* à 19h. *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* à 20h30.

TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 25 : *Star wars : the Mandalorian and Grogu* à 18h. *Un tramway nommé désir* à 20h30 (VO).
- Ven 26 : *L'objet du délit* à 20h30.
- Sam 27 : *Star wars : the Mandalorian and Grogu* à 20h30.
- Lun 29 : *Mata* à 18h.
- Mar 30 : *L'objet du délit* à 18h.
- Mer 1er : *Le virtuose* à 21h.

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Fermé pour congés jusqu'au mardi 30 juin.
- Mer 1er : *L'objet du délit* à 18h. *Autofiction* à 21h (VO).

MATHA - LE FORUM

- Jeu 25 : *The plague* à 20h45 (VO).
- Ven 26 et sam 27 : *La bataille de Gaulle : l'âge de fer* à 20h45.
- Dim 28 : *Le virtuose* à 15h.
- Lun 29 : *Le virtuose* à 20h45.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Pont-l'Abbé-d'Arnoult : *L'enfant du désert* jeudi 25 juin à 21h à la salle l'Éventail.
- Tonnay-Charente : *Élise sous emprise* mardi 30 juin à 20h45 au centre Richard.